

Document de travail sur l'insécurité alimentaire individuelle et des ménages

Valerie Tarasuk

Les opinions exprimées dans ce rapport ne reflètent pas
nécessairement le point de vue de Santé Canada.

© Valerie Tarasuk, 2001

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
PARTIE 1 : QU'EST-CE QUE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE?	4
Apport alimentaire quantitatif	8
Apport alimentaire qualitatif	9
Dimensions psychologiques	11
Dimensions sociales	12
L'insécurité alimentaire en tant que processus géré	14
Temporalité	17
PARTIE 2 : POURQUOI FAUT-IL SURVEILLER L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE	
AU CANADA?	19
Effets sur la nutrition	19
Effets sur la santé physique	23
Effets sociaux	24
Surveillance de la sécurité alimentaire	26
PARTIE 3 : MESURER L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE	30
1. INDICATEURS DIRECTS	30
Question sur la suffisance alimentaire	33
Questionnaires du <i>Community Childhood Hunger Identification Project</i> (<i>CCHIP</i>) et <i>Radimer/Cornell</i>	34
<i>U.S. Food Security Core Module (FSCM)</i>	35
Limites du <i>FSCM</i>	40

Évaluation de la validité des instruments de mesure de la sécurité alimentaire	43
Évaluation de la fiabilité des instruments et de leur sensibilité au changement au fil du temps	49
Mesures à l'échelle individuelle et à l'échelle du ménage	52
Mesure de l'insécurité alimentaire au Canada	54
Autres considérations liées à l'utilisation de mesures directes de l'insécurité alimentaire	56
Sélection d'un mécanisme d'enquête	56
Échantillonnage	59
Sélection	60
Nature délicate de la question d'insécurité alimentaire	63
Traduction et adaptation culturelle	65
Mesure de la sécurité alimentaire dans le contexte canadien	66
2. INDICATEURS INDIRECTS	70
Indicateurs des contraintes financières	71
Mesures de la pauvreté basées sur le revenu	71
Sources de revenus en tant qu'indicateur de la pauvreté	74
Indicateurs des difficultés financières extrêmes	75
Indicateurs des stratégies d'augmentation des ressources (p. ex. recours aux banques alimentaires)	77
Statistiques sur l'utilisation des banques alimentaires	77
Statistiques sur l'utilisation d'autres programmes liés à la sécurité alimentaire	81
Indicateurs de l'activité programmatique reliée à la sécurité alimentaire	82
PARTIE 4 : RECOMMANDATIONS QUANT AUX ÉTUDES FUTURES	83
RÉSUMÉ	90

REMERCIEMENTS	92
BIBLIOGRAPHIE	93
Annexe A. Questionnaire <i>Food Security Core Module</i> utilisé aux États-Unis	105

INTRODUCTION

Au cours des années 80 et 90, le manque d'accès aux aliments et la privation alimentaire ont finalement été reconnus comme des problèmes affectant les personnes pauvres dans un grand nombre de pays riches occidentaux. Identifié par diverses appellations comme la faim, la pauvreté alimentaire, l'insuffisance alimentaire et l'insécurité alimentaire des ménages, ce phénomène a été décrit par des chercheurs en nutrition au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Australie et en Nouvelle-Zélande (1-11). Au Canada, la population a principalement été sensibilisée à ce problème par le nombre croissant de personnes ayant recours à l'aide alimentaire de bienfaisance. Considéré initialement comme un problème à court terme, lié à la récession économique du début des années 80, le recours à l'aide alimentaire de bienfaisance n'a pas diminué avec la relance de l'économie au Canada. Au contraire, le nombre de Canadiens ayant recours aux banques alimentaires a augmenté à un rythme constant tout au long des années 80 et 90 (12). Dans la presse populaire et les premiers articles scientifiques, on parlait plutôt de la « faim » pour désigner ce phénomène qu'on appelle plus couramment maintenant l'« insécurité alimentaire » .

La sécurité alimentaire est un concept général, englobant des questions liées à la nature, à la qualité et à la sécurité de l'approvisionnement alimentaire, de même que des questions liées à l'accès à la nourriture. Comme on le souligne dans le *Plan d'action du Canada pour la sécurité alimentaire*, « la sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active » (13). L'insécurité alimentaire peut être examinée à l'échelle de l'individu, du ménage, de la collectivité, de la région ou du pays. Par contre, la faim, soit la sensation désagréable ou douloureuse de ne pas avoir suffisamment à manger, est une expérience proprement individuelle

reconnue maintenant comme un niveau ou un stade relativement grave du phénomène plus large d'insécurité alimentaire.

L'insécurité alimentaire des ménages est désormais reconnue comme un problème de santé publique au Canada (14-17), également comme un problème social grave (8). Des pressions ont été exercées pour qu'on mette en oeuvre des activités d'évaluation et de surveillance visant à déterminer l'ampleur du problème et à évaluer les interventions (13). Un certain nombre d'activités d'évaluation ont été entreprises à l'échelle locale, régionale et nationale, mais il n'existe encore aucun plan national ou provincial, de surveillance de l'insécurité alimentaire. Avant d'inclure la surveillance de l'insécurité alimentaire dans un éventuel système national de surveillance de la nutrition, il est important de tenir compte des objectifs généraux de la surveillance nutritionnelle au Canada. Le choix des dimensions et des degrés de gravité de l'insécurité alimentaire pertinents à évaluer et à surveiller au Canada dépend, en bout de ligne, des fins auxquelles ces informations serviront.

Le présent document traite des questions relatives à l'inclusion d'indicateurs directs et indirects de l'insécurité alimentaire dans un système national de surveillance nutritionnelle, de façon à détecter l'insécurité alimentaire qui se manifeste à l'échelle individuelle et des ménages lorsque les ressources financières sont restreintes. En l'occurrence, l'expression « insécurité alimentaire » désigne l'accès restreint, inadéquat ou incertain des personnes et des ménages à des aliments sains, nutritifs et personnellement acceptables, tant sur le plan de la quantité que sur celui de la qualité, pour leur permettre de combler leurs besoins énergétiques et de mener une vie saine et productive. L'accent est mis sur l'accès restreint, inadéquat ou incertain aux aliments en raison de contraintes financières pour indiquer que même si les ressources financières ne représentent qu'un des nombreux facteurs influant sur les habitudes de consommation de la personne, celles-ci constituent néanmoins le principal obstacle à l'accès aux aliments chez les

groupes économiquement défavorisés. Cette approche de l'insécurité alimentaire individuelle et des ménages concorde avec celle des études qualitatives et quantitatives effectuées dans ce domaine. Elle s'inscrit dans la foulée des récents programmes de suivi et de surveillance de l'insécurité alimentaire mis en oeuvre aux États-Unis (18,19) et en Nouvelle-Zélande (20).

Le présent document de travail comprend quatre sections principales. Dans la Partie 1, la signification de l'« insécurité alimentaire » est explicitée à travers un examen des diverses conditions et expériences qui composent cette insécurité à l'échelle individuelle et des ménages dans le contexte canadien. Dans la Partie 2, on examine l'utilité d'intégrer l'insécurité alimentaire dans un système de surveillance nutritionnelle à la lumière de la relation entre l'insécurité alimentaire, la santé et la nutrition et les répercussions sociales de l'insécurité alimentaire. Dans la Partie 3, divers indicateurs directs et indirects de l'insécurité alimentaire sont examinés de façon critique. La Partie 4 traite des lacunes dans la compréhension actuelle du phénomène d'insécurité alimentaire et présente des recommandations quant à l'inclusion d'indicateurs directs ou indirects de l'insécurité alimentaire dans le cadre d'un système national de surveillance.

PARTIE 1 : QU'EST-CE QUE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE?

Un grand nombre d'études effectuées au cours des années 80 et au début des années 90 ont servi à éclaircir le concept de l'insécurité alimentaire au Canada et aux États-Unis en faisant ressortir la nature multidimensionnelle et complexe de ce phénomène. Ces études étaient essentiellement de nature qualitative et axées sur les familles à faible revenu. Le travail de conceptualisation entrepris par un groupe de chercheurs de la Cornell University est particulièrement intéressant puisqu'il s'appuie sur des entrevues auprès de femmes à faible revenu de l'état de New York auxquelles on a demandé « si elles avaient déjà connu la faim ou été sur le point de connaître la faim » et de décrire la situation (21,22). Les données obtenues ont permis de déterminer des dimensions quantitatives, qualitatives, psychologiques et sociales ou normatives de l'insécurité alimentaire et leurs manifestations alimentaires correspondantes à l'échelle individuelle et à l'échelle des ménages (21,23,24). Le cadre conceptuel élaboré suite à cette recherche est présenté au tableau 1.

Tableau 1. Dimensions de l'insécurité alimentaire se dégageant des études qualitatives effectuées par Radimer (1990)¹

<i>Dimensions</i>	<i>Échelle individuelle</i>	<i>Échelle des ménages</i>
<i>Quantitative</i>	Apport insuffisant	Épuisement des réserves alimentaires
<i>Qualitative</i>	Apport nutritionnel inadéquat	Aliments inadéquats
<i>Psychologique</i>	Absence de choix, sentiment de privation	Anxiété au sujet des réserves alimentaires

<i>Sociale</i>	Patrons alimentaires perturbés	Acquisition d'aliments à partir de moyens socialement inacceptables
----------------	--------------------------------	---

¹extrait de Kendall et coll.(24).

Bien que les quatre dimensions de l'insécurité alimentaire décrites dans le tableau 1 aient été perçues initialement comme les « éléments centraux » de l'expérience (21), puis comme des « éléments essentiels » de la mesure de la sécurité alimentaire (23), des travaux ultérieurs ont révélé la nécessité de distinguer soigneusement les composantes ou caractéristiques centrales de l'insécurité alimentaire de ses conséquences ou manifestations potentielles. L'utilisation récente de méthodes de recherche quantitative a permis de mieux comprendre le phénomène global de l'insécurité alimentaire. Lors de l'appréciation d'une variété de conditions, de comportements et d'expériences soi-disant associés au phénomène, on a utilisé des méthodes statistiques complexes pour définir une échelle unidimensionnelle, applicable à tous les ménages, de la gravité de la non-satisfaction des besoins alimentaires essentiels (p. ex. 19, 25-27). Motivés principalement par la nécessité d'élaborer une échelle valide pour mesurer l'insécurité alimentaire des ménages aux États-Unis, ces travaux analytiques ont été complétés par de nombreuses études visant à examiner les aspects pertinents de la mesure de l'insécurité alimentaire et son interprétation. De plus, compte tenu du fait qu'un grand nombre des premières études qualitatives sur l'insécurité alimentaire ont été menées auprès de familles vivant à domicile et comprenant des enfants, des approches de recherche qualitatives ont été utilisées pour comprendre l'expérience de l'insécurité alimentaire chez d'autres groupes vulnérables comme les personnes âgées et les sans-abri (p. ex. 28, 29). Des études qualitatives ont également été entreprises en vue d'approfondir les dimensions sociales de l'insécurité alimentaire (p. ex. 30-33).

La notion fondamentale d'insécurité alimentaire peut être vue simplement comme la non-satisfaction des besoins alimentaires essentiels. Les quatre éléments clés suivants décrivent le phénomène plus en détail :

- L'insécurité alimentaire est vécue différemment à l'échelle de l'individu et du ménage. L'expérience individuelle fait ressortir des questions liées à la distribution et à la consommation des aliments et comprend la sensation physique de faim, tandis que les questions liées à l'acquisition et à la gestion de l'approvisionnement alimentaire relèvent de l'expérience du ménage (34).
- L'expérience de l'insécurité alimentaire n'est pas de nature statique mais dynamique. Elle est définie par une suite d'événements et d'expériences qui peuvent être examinés en fonction de leur fréquence, de leur durée et de leur périodicité.
- La séquence des stades qui définissent l'expérience reflète les degrés de gravité de l'insécurité alimentaire allant des compromis au niveau de la qualité des aliments choisis et consommés jusqu'à des compromis au niveau de la quantité, soit la réduction de l'apport alimentaire avec la sensation physique de faim qui s'ensuit, au fur et à mesure de la diminution des ressources. À l'extrémité du continuum de gravité, l'insécurité alimentaire correspond à la privation absolue de nourriture (c.-à-d. que la personne ne mange plus du tout).
- L'expérience de l'insécurité alimentaire est vécue différemment par chacun des membres d'un ménage. En effet, les adultes semblent d'abord compromettre leur propre apport alimentaire afin de minimiser l'étendue et la nature des compromis alimentaires des enfants du ménage. Cette réalité indique que l'insécurité alimentaire est un processus

géré dans lequel la séquence des événements et la gravité de l'expérience pour les différents membres du ménage sont, dans une certaine mesure, contrôlées et prévisibles (21,22,34).

Des études menées au Canada, aux États-Unis et en Grande-Bretagne ont permis de constater que les éléments conceptuels de l'insécurité alimentaire décrits précédemment se recourent, suggérant que l'expérience principale de l'insécurité alimentaire dans les pays développés est, à certains égards, semblable. Alors que les dimensions qualitatives et quantitatives de l'insécurité alimentaire soulignées par Radimer et coll. (21,22) et d'autres chercheurs semblent faire partie intégrante de ce phénomène, les dimensions sociales et psychologiques de l'insécurité alimentaire mentionnées au tableau 1 n'ont pas été décrites d'une manière aussi détaillée ou cohérente dans les études faites à ce jour sur la sécurité alimentaire. La très grande diversité des perceptions et des expériences individuelles soulève la question de savoir si un aspect particulier de ces dimensions est suffisamment courant pour être considéré comme une caractéristique intrinsèque ou déterminante de l'expérience d'insécurité alimentaire. Par ailleurs, Hamelin et coll. (32) ont suggéré que certaines dimensions sociales et psychologiques de l'insécurité alimentaire pourraient bien être comprises à leur plus juste valeur comme un premier niveau de conséquence des caractéristiques centrales de l'insécurité alimentaire.

On retrouve ci-après un examen des éléments conceptuels clés de l'expérience de l'insécurité alimentaire, tels que compris dans des études récentes au Canada, aux États-Unis et en Grande-Bretagne. Cet examen s'articule autour des quatre dimensions de l'insécurité alimentaire définies initialement par le groupe de la Cornell University (21-23) tout en s'appuyant sur diverses autres études pour illustrer et documenter certaines dimensions particulières de l'expérience de l'insécurité alimentaire et faire ressortir les questions qui pourraient être ambiguës ou controversées. On cite certains propos tenus par des participants lors d'études

qualitatives pour renseigner le lecteur sur le phénomène tel qu'il est vécu. Dans l'étude de chacune des dimensions, on distingue l'expérience individuelle d'insécurité alimentaire de celle des ménages. Enfin, on examine l'insécurité alimentaire en tant que processus géré, de même que sous l'angle de ses dimensions temporelles, procurant ainsi deux contextes différents dans lesquels on peut étudier les conditions, les comportements et les expériences qui caractérisent l'insécurité alimentaire.

Apport alimentaire quantitatif

La notion de manque d'aliments, ou de non-satisfaction des besoins alimentaires de base, est au coeur du concept d'insécurité alimentaire individuelle ou des ménages. L'insécurité alimentaire touche la quantité de nourriture en termes d'*apport alimentaire insuffisant* à l'échelle individuelle et de *réserves alimentaires insuffisantes ou épuisées* à l'échelle des ménages (21). À l'échelle individuelle, cela inclut les cas où la personne est « privée de nourriture » et éprouve la sensation physique de faim qui en résulte (21). On peut définir clairement les stades de la gravité de la privation alimentaire quantitative en fonction de l'importance et de la durée de la privation subie par la personne. Des commentaires comme « *nous mourons pas de faim, mais nous restons sur notre appétit* » et « *les enfants ne sautent pas de repas, mais ils ne mangent pas toujours à leur faim* », cités dans une étude menée récemment au Québec (33), évoquent un degré de privation moins élevé que le commentaire suivant : « *lorsque je n'ai pas mangé suffisamment, ou que je n'ai rien du tout...lorsqu'on n'arrive pas à s'endormir tellement on a mal à l'estomac* » (21). Au stade extrême, cela peut aller jusqu'à passer des journées entières sans manger.

À l'échelle du ménage, la dimension quantitative de l'insécurité alimentaire est reliée à la perception de la suffisance des réserves alimentaires, exprimée par la crainte de manquer d'aliments et de ne pas avoir suffisamment d'aliments pour préparer un repas. Les travaux de

Radimer et coll. (21) font état de cette réalité, reflétée par des commentaires comme « *les aliments que je viens d'acheter ont disparu aussitôt. Je n'avais plus rien pour préparer un plat* ». Ces sentiments sont réitérés dans les commentaires de participants à une étude menée récemment au Québec, comme « *il n'y a simplement pas suffisamment à manger pour nous cinq* » et « *à partir de la deuxième semaine du mois, il reste si peu d'aliments dans le frigo et dans le garde-manger qu'il est difficile de préparer un plat* » (33). L'expérience individuelle de la privation alimentaire quantitative est effectivement étroitement liée à un approvisionnement alimentaire réduit ou insuffisant pour le ménage.

Apport alimentaire qualitatif

À l'échelle individuelle, les préoccupations relatives à la qualité de l'alimentation, du fait de l'insécurité alimentaire, sont reflétées par la perception de patrons alimentaires jugés ***inadéquats sur le plan nutritionnel***, une réalité décrite dans les travaux de Radimer et coll. (21) par des commentaires comme « *Je ne me nourrissais pas bien ...je ne servais pas des repas convenables à mes enfants... je ne pense pas que leur régime alimentaire était très nourrissant* ». Chez les personnes âgées, les compromis qualitatifs associés à l'insécurité alimentaire semblent aussi se rapporter couramment à l'incapacité de suivre les pratiques diététiques qui leur sont recommandées par les professionnels de la santé pour traiter des problèmes de santé particuliers (p. ex. aliments à faible teneur en sel pour l'hypertension, ou fruits et légumes frais pour le diabète) (29). Bien que la définition large de la sécurité alimentaire englobe les questions liées aux préférences alimentaires, il est intéressant de constater que cet aspect des compromis qualitatifs n'est généralement pas mentionné par les participants dans leur description de l'expérience d'insécurité alimentaire.

À l'échelle du ménage, les préoccupations quant à la qualité des aliments sont reliées à la ***consommation d'aliments considérés comme inadéquats ou de qualité inférieure***. Il s'agit

notamment de la consommation d'aliments insalubres et périmés parce que ce sont les seuls qui sont abordables ou disponibles à la maison ou dans les banques alimentaires locales (33). Il s'agit également de la consommation d'une variété ou d'un choix très restreints d'aliments en raison de contraintes financières. Hamelin et coll.(33) ont décrit la *monotonie* associée à l'insécurité alimentaire comme un problème lié au manque de variété dans les aliments consommés au cours d'un même repas et d'un repas à l'autre, comme en témoignent les commentaires comme celui-ci : « *c'est toujours la même chose : des nouilles avec de la sauce soya, du pâté chinois, des crêpes* ».

L'analyse des compromis au niveau de l'apport alimentaire qualitatif en raison de l'insécurité alimentaire est intéressante en ce sens que cet aspect, plus que tout autre, correspond presque en tous points aux données actuelles sur les choix alimentaires dans un contexte de pauvreté. Les modèles de consommation varient selon la catégorie de revenu, les personnes à faible revenu des pays riches de l'Occident ayant un régime alimentaire qui est - en moyenne - de qualité inférieure à celui des groupes à revenu moyen et élevé (p. ex. 35-50). (Il existe peu de données sur les inégalités nutritionnelles au Canada, compte tenu des rares études menées récemment auprès de la population canadienne sur l'apport alimentaire; toutefois, les données existantes suggèrent certainement que le Canada ne fait pas exception aux tendances observées ailleurs.) Des études qualitatives sur les pratiques alimentaires de familles à faible revenu laissent voir à quel point les habitudes d'achat d'aliments sont dictées par la nécessité de subsister le plus longtemps possible avec les aliments achetés (34,38,51,52) et d'éviter d'acheter des aliments qui risquent de finir à la poubelle (53). Les commentaires tels que celui-ci fait par une femme chef de famille monoparentale vivant de prestations d'aide sociale à Toronto, reflètent ce raisonnement : « *Tu rêves d'une pizza et tu la regardes bien. Soit tu achètes cette pizza soit tu achètes trois ou quatre miches de pain, alors tu laisses tomber la foutue pizza* » (52).

Dimensions psychologiques

À l'échelle individuelle, l'insécurité alimentaire est liée à un **sentiment de privation** ou à l'**absence de choix**, comme le laisse entendre le commentaire suivant « *tu n'as pas le choix... tu dois sauter un repas ou te contenter de peu, puisque tu n'as rien à manger* » (21). Ce genre de sentiments, exprimés couramment dans le cadre d'études qualitatives sur l'expérience de l'insécurité alimentaire à l'échelle individuelle (32,33,52,54), font ressortir que les gens sont très conscients de l'impact de leurs difficultés financières sur leur apport alimentaire. Dans son ouvrage, Fitchen (38) a traité de l'**obsession alimentaire** (*preoccupation with food*) qu'engendre l'expérience de la privation. Dans un passage particulièrement troublant illustrant ce phénomène, elle décrit l'expérience de jeunes enfants issus de familles pauvres en milieu rural aux États-Unis, qui « *lorsqu'ils n'étaient pas occupés à manger ou à quémander à manger à leurs parents, ... passaient de longues minutes d'affilée à regarder les aliments qu'il restait dans le garde-manger ou le réfrigérateur* » (38).

A l'échelle des ménages, l'insécurité alimentaire est liée à une incertitude ou à une insécurité quant aux caractères durable et adéquat de l'approvisionnement alimentaire, appelée **anxiété au sujet des réserves alimentaires** (*food anxiety*). Elle est reflétée dans des commentaires comme celui-ci : « *dès que tu te lèves le matin, tu te demandes si tu auras suffisamment d'aliments pour préparer le souper. Et si tu as eu suffisamment d'aliments pour la journée, tu t'inquiètes pour le lendemain* » (21). Etroitement liée à cette notion, la **préoccupation quant à l'accès à suffisamment d'aliments** chez les ménages en insécurité alimentaire est la crainte de ne pas pouvoir maintenir un approvisionnement alimentaire adéquat et de ne pas avoir suffisamment d'aliments à manger (32-34, 38, 52). Cette situation est illustrée par des commentaires comme « *lorsque je vois mon garde-manger se vider, je me demande comment je pourrai le remplir de nouveau, et je commence à paniquer* » (33). Des travaux récents par Hamelin et coll. (32, 33) documentent plus en détail le **stress** psychologique lié à l'insécurité alimentaire des ménages.

Mentionnons, par exemple, la perte d'intérêt pour les aliments et la popote qui accompagnent ces difficultés, et la crainte de perdre la garde de son enfant - vraisemblablement en raison de l'incapacité de subvenir à ses besoins alimentaires.

Bien que les dimensions psychologiques de l'insécurité alimentaire aient été initialement perçues comme une composante de base de ce phénomène (21, 34), le seul aspect psychologique considéré comme faisant partie intégrante du phénomène dans les travaux récents de modélisation quantitative est l'anxiété au sujet des réserves à l'échelle du ménage (19, 26). Cependant, peu d'études sur cette question ont été entreprises à ce jour. Des études ultérieures pourraient peut-être définir d'autres aspects psychologiques de l'insécurité alimentaire à l'échelle individuelle ou des ménages qui font également partie intégrante du phénomène ou qui en sont des caractéristiques, du moins chez certains sous-groupes de la population.

Dimensions sociales

Les comportements caractéristiques de l'insécurité alimentaire liés à l'acquisition, à la sélection et à la consommation d'aliments sont considérés « *déviants* » *par rapport aux normes sociales et culturelles* (21,23) (Note : le mot « déviant » est un peu fort, mais il semble que ce soit celui qui soit le plus près de « *deviation* » en anglais). À l'échelle individuelle, leur expression inclut des habitudes de consommation alimentaire et possiblement un apport alimentaire quantitatif et/ou qualitatif qui ne correspondent pas aux normes sociales (p. ex. le fait de ne pas pouvoir manger trois repas par jour). À l'échelle du ménage, cette réalité prend la forme de changements dans les habitudes alimentaires familiales, de frictions entre les membres du ménage à cause des aliments, et de difficultés dans le maintien du rituel et des habitudes culturelles entourant les repas (32,33,38). Selon la manière dont cette dimension est interprétée, elle peut recouper considérablement les aspects psychologiques de l'insécurité alimentaire chez les individus.

À l'échelle du ménage, les dimensions sociales de l'insécurité alimentaire se manifestent également par des comportements «déviant» des normes sociales sur le plan de l'acquisition des aliments. Parfois appelés stratégies d'adaptation (*coping strategies*) ou stratégies d'augmentation des ressources (*resource augmentation strategies*), ces comportements peuvent inclure le recours aux programmes d'aide alimentaire de bienfaisance, à la famille ou aux amis, et au vol d'aliments. Ils sont considérés comme en dehors des comportements normaux, socialement acceptables d'acquisition des aliments (c.-à-d. l'achat des aliments). La notion de stratégies d'augmentation des ressources comprend également les moyens anormaux d'obtenir l'argent nécessaire pour acheter les aliments, comme le prêt sur gage ou la vente de ses biens, l'achat d'aliments à crédit, le report du paiement des factures, etc. (32,33,55). (Note : L'expression «stratégies d'augmentation des ressources » est utilisée dans le présent document pour éviter de donner l'impression que le recours à ces stratégies signifie nécessairement que les ménages composent avec leur situation et que ces moyens permettent de soulager leur insécurité alimentaire.)

Déterminer quels sont les comportements déviants par rapport aux normes sociales ou « socialement inacceptables » est évidemment une question subjective qui dépend en partie de l'origine sociale. De surcroît, les normes sociales sont en constante évolution. En effet, des comportements autrefois perçus comme socialement inacceptables le sont de moins en moins avec le temps. Bien que l'aspect normatif de cette dimension de l'insécurité alimentaire puisse apparemment poser problème dans le contexte de la mesure ou de la surveillance (voir 33), l'**exclusion sociale** semble faire partie intégrante de l'expérience de l'insécurité alimentaire chronique. S'efforçant de satisfaire les besoins alimentaires de leur famille à partir d'un budget restreint, les femmes à faible revenu semblent savoir pertinemment à quel point les habitudes de consommation alimentaires de leur famille correspondent ou non aux normes sociales

(32,38,52,53). Hamelin et coll. (33) ont également traité de l'*aliénation* par rapport à l'insécurité alimentaire des ménages, décrivant les sentiments profonds *d'impuissance, de culpabilité et de honte* associés à cette condition. Les participants ont parlé de la nécessité de cacher leur manque de contrôle sur leur situation alimentaire, comme en témoignent le propos suivant : « *nous cachons cette situation; on ne sait pas ce que les autres pourraient penser de nous s'ils savaient que nous n'avons pas assez à manger* » (33). Le concept d'aliénation décrit par Hamelin et coll. (33) va dans le même sens que la plupart des publications sur le sujet au Royaume-Uni (3,5,56) dans lesquelles on considère l'insécurité alimentaire comme un facteur d'exclusion sociale.

L'insécurité alimentaire en tant que processus géré

Bien qu'en théorie on puisse considérer l'insécurité alimentaire comme un concept renfermant des éléments et des niveaux distincts, en pratique, il s'agit d'un processus qui comporte une séquence précise d'événements. La nature et l'importance des compromis à chaque stade de cette séquence sont, jusqu'à un certain point, contrôlés. L'insécurité alimentaire en tant que processus géré signifie que chacun des membres du ménage vit différentes composantes de l'insécurité alimentaire à des moments et à des degrés différents (21). Par conséquent, l'insécurité alimentaire des ménages est considérée, en bout de ligne, comme *un processus géré* (21, 22, 34).

Dans la description de l'expérience de l'insécurité alimentaire chez les femmes à faible revenu avec enfants, Radimer et coll. (21) ont souligné que l'anxiété quant à la suffisance des réserves alimentaires pour le ménage occupait la première place, suivie par des compromis au niveau de la qualité, puis de la quantité de l'apport alimentaire des femmes, et éventuellement une détérioration plus générale de la qualité de l'apport alimentaire du ménage. Les compromis au niveau de la qualité et de la quantité de l'apport alimentaire des enfants venaient loin derrière. Radimer a en effet observé que les patrons alimentaires des enfants étaient rarement touchés. Faits importants, *la quantité était préservée au détriment de la qualité, et les enfants étaient à*

l'abri des compromis. Plusieurs autres auteurs ont également décrit les différences quant à la réduction de l'apport alimentaire des adultes et celle des enfants dans les cas où les ressources étaient très limitées (32-34,51,52,54,57-60). Les adultes peuvent apparemment distinguer facilement leur propre expérience de privation alimentaire de celle de leurs enfants (p. ex. « *Je mangerais davantage, mais je préfère en laisser plus pour mon enfant*») (33). Des études quantitatives, plus poussées, sur les différences entre l'expérience rapportée de la privation alimentaire chez les adultes et celle chez les enfants dans les familles en insécurité alimentaire, indiquent que la « protection » des enfants varie selon l'âge des enfants et le ratio enfants-adultes dans le ménage (61). Les enfants plus âgés et ceux qui font partie de ménages où le ratio enfants-adultes est plus élevé semblent plus susceptibles que les autres de partager l'expérience de la privation vécue par les adultes.

Une étude qualitative de l'insécurité alimentaire chez les personnes âgées a montré une progression des événements quelque peu différente de celle constatée chez les familles avec enfants. Les compromis concernant la qualité du régime alimentaire occupaient la première place, suivis de l'anxiété au sujet des aliments, de la consommation de repas socialement inacceptables, du recours à l'aide alimentaire d'urgence et à d'autres stratégies visant à augmenter l'approvisionnement alimentaire du ménage ou ses ressources financières, et enfin, de la faim à proprement parler (29). D'après les auteurs, le fait que la qualité des aliments soit un critère prédominant chez les aînés reflète peut-être leur perception de la nécessité d'avoir une alimentation de bonne qualité. En effet, un grand nombre des personnes âgées interviewées éprouvaient des problèmes de santé pour lesquels un régime alimentaire particulier avait été prescrit (29).

La compréhension des différents degrés de gravité de l'insécurité alimentaire à l'échelle individuelle et des ménages est liée à la notion de l'insécurité alimentaire en tant que processus

géré. À l'échelle individuelle, les compromis sur le plan de la qualité des aliments précèdent généralement les compromis sur le plan de la quantité; la privation absolue de nourriture marquant le niveau le plus sévère de l'insécurité alimentaire. Comme nous l'avons relevé précédemment, la place de l'anxiété reliée aux aliments sur ce continuum de gravité n'est pas encore clairement démontrée.

Les stratégies utilisées pour obtenir des aliments ou de l'argent pour se procurer des aliments dans les cas où les ressources sont très limitées (p. ex. recourir aux programmes d'aide alimentaire de bienfaisance, différer le paiement des factures, envoyer les enfants prendre des repas chez des parents ou des amis, vendre ou mettre des biens en gage, etc.) sont considérées comme faisant partie du processus géré de l'insécurité alimentaire. Toutefois, en raison de leur diversité et de leur imprévisibilité, on doute que leur définition soit utile (21,27,62). Des différences entre les ménages ont été observées quant au stade de gravité auquel une stratégie particulière est utilisée et aussi par rapport à l'utilisation ou non de la stratégie en question (22). Ces différences sont liées en partie à l'accès du ménage à des stratégies particulières (p. ex. la possibilité d'obtenir de l'aide de la famille ou d'amis ou d'obtenir de l'aide alimentaire) (27,54), mais elles sont aussi nécessairement liées aux sentiments (*feelings*) de la personne quant à l'utilisation de stratégies particulières (29). (Une étude plus approfondie de ces stratégies est présentée dans la Partie 3 qui porte sur l'utilité de ces dernières en tant qu'indicateurs indirects de l'insécurité alimentaire des ménages.)

Il importe de souligner que les caractéristiques de l'insécurité alimentaire en tant que processus géré, selon la description qui précède, ont été établies à partir d'études auprès de familles et de personnes à faible revenu vivant à domicile. L'ordre des événements semble dépendre des fluctuations des ressources, c'est-à-dire de l'accumulation et de l'épuisement systématique des réserves alimentaires. On ne sait pas vraiment dans quelle mesure cette suite d'événements peut

s'appliquer aux ménages économiquement défavorisés qui tirent leurs revenus de commissions, d'un travail autonome ou d'un emploi saisonnier, les personnes et les familles sans abri ou d'autres groupes qui vivent « au jour le jour ». Ainsi, une étude préliminaire auprès de jeunes de la rue à Toronto suggère que l'anxiété reliée aux aliments ne précède pas ou n'accompagne pas nécessairement les compromis quant à la qualité ou à la quantité de l'apport alimentaire (63). De plus, les compromis sur les plans qualitatif et quantitatif peuvent être interreliés dans le cas des personnes qui se nourrissent principalement par le biais de programmes d'aide alimentaire de bienfaisance qui n'offrent pas le choix des aliments à leurs clients (28). Alors que la recherche a jusqu'ici mis l'accent sur la situation des femmes économiquement défavorisées ayant des enfants et, plus récemment, sur celle des personnes âgées, montrant par là les inquiétudes quant à la vulnérabilité particulière de ces groupes, il faut reconnaître, dans la mesure où le cadre théorique qui en découlera servira à la mesure et à la surveillance à l'échelle de la population, la portée restreinte de ces études.

Temporalité

L'insécurité alimentaire n'est pas une condition statique. La perception de l'insécurité alimentaire en tant que processus géré évoque une suite temporelle d'expériences et d'événements concrets. Cependant, il est essentiel de comprendre la fréquence, la périodicité et la durée d'expériences ou de stades particuliers de l'insécurité alimentaire pour en mesurer la gravité. Comme nous l'avons mentionné précédemment, les fluctuations de l'insécurité alimentaire dans un ménage sont étroitement liées aux fluctuations des ressources financières. Par exemple, le ménage peut manquer de nourriture à la fin de chaque mois s'il reçoit un revenu mensuel qui ne suffit pas pour couvrir les dépenses. Ou encore, l'expérience de la privation alimentaire peut être de nature épisodique, survenant dans le contexte de difficultés financières. Ces difficultés peuvent découler de la perte subite de revenus résultant d'une perte d'emploi ou de la suspension des prestations d'aide sociale, mais elles peuvent également survenir dans les

ménages où les dépenses augmentent subitement. Le commentaire suivant illustre ce problème : *« notre situation alimentaire était déjà difficile lorsque mon adolescent, qui avait été placé temporairement dans une famille d'accueil, est revenu [avant la date prévue]; son retour signifiait une bouche de plus à nourrir et une augmentation considérable du stress lié à la situation alimentaire »* (33). Enfin, en l'absence de ressources financières, l'insécurité alimentaire peut être continue, comme dans le cas des sans-abri et des autres personnes qui vivent « au jour le jour ».

Dans une publication de 1986 de la Banque mondiale ayant trait à l'insécurité alimentaire dans les pays développés et en voie de développement, celle-ci était décrite comme chronique ou temporaire selon que l'accès aux aliments était continuellement ou temporairement inadéquat (64). Cette distinction a également été notée dans une étude ethnographique des problèmes d'alimentation d'un petit échantillon de familles monoparentales à faible revenu, à Toronto. Ces familles connaissaient régulièrement des périodes de manque d'aliments et de privation alimentaires aiguës avec, en toile de fond, un choix d'aliments restreint (52). Des tendances semblables ont été observées chez la plupart des ménages en insécurité alimentaire dans l'étude effectuée récemment par Hamelin et coll. (33).

Bien que la conceptualisation de l'insécurité alimentaire des ménages en tant que processus géré soit utile pour prévoir la séquence probable des événements, il est essentiel de comprendre la fréquence et la durée de l'expérience (tant à l'échelle individuelle que des ménages) à chacun des stades pour évaluer la gravité du problème sur le plan de la santé et de la nutrition et comprendre ses répercussions psychologiques et sociales. La compréhension du déroulement temporel de l'insécurité alimentaire vécue par les ménages canadiens pourrait également aider à comprendre les causes de ce problème et favoriser l'élaboration d'interventions appropriées. Comme on l'indique plus loin, cet aspect de la mesure de l'insécurité alimentaire n'a pas été étudié suffisamment à ce jour.

PARTIE 2 : POURQUOI FAUT-IL SURVEILLER L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU CANADA?

L'importance de surveiller l'insécurité alimentaire individuelle et des ménages au Canada peut être examinée sous deux angles : i) l'insécurité alimentaire est un problème en soi; et ii) elle a des conséquences néfastes sur la santé et le bien-être des personnes et de la société dans l'ensemble. Cette problématique a été exprimée succinctement par Campbell (23) qui a soulevé la question de savoir si l'insécurité alimentaire devrait être considérée comme un objectif de nutrition en soi ou un indicateur de l'état nutritionnel (« *a nutritional outcome or predictor variable* »). Comme on l'a expliqué dans la Partie 1, l'insécurité alimentaire des ménages est caractérisée par des degrés élevés de privation qu'un grand nombre de personnes considèrent non nécessaires et inacceptables dans une société aussi opulente que la nôtre. Dès lors, la nécessité de surveiller l'insécurité alimentaire en tant que problème serait tout à fait justifiée. Dans la présente section, l'importance de surveiller l'insécurité alimentaire est étudiée plus en détail. On examine le lien entre l'insécurité alimentaire et la santé, la nutrition et le bien-être, ainsi que les répercussions sociales possibles de l'insécurité alimentaire. On veut ainsi faire la lumière sur les raisons pour lesquelles l'insécurité alimentaire à l'échelle individuelle ou des ménages pourrait susciter de l'intérêt en tant que facteur de risque d'autres problèmes. On examine ensuite globalement les avantages éventuels de l'inclusion de l'insécurité alimentaire dans un programme national de surveillance nutritionnelle.

Effets sur la nutrition

Percevant sans doute la nécessité de relier les auto-évaluations de l'insécurité alimentaire aux évaluations traditionnelles plus « objectives » en nutrition pour accroître la légitimité de ce volet de la recherche en santé (un besoin démontré dans l'éditorial d'un numéro récent de *l'American Journal of Public Health* (65)), on a effectué un certain nombre d'analyses du lien entre les

mesures de l'insécurité alimentaire et l'apport alimentaire. Plusieurs études ont fait état d'un apport alimentaire largement inférieur chez les individus de ménages en insécurité alimentaire à celui d'individus de ménages en sécurité alimentaire (18,58,59,66,67). De plus, l'apport alimentaire des femmes adultes, du moins, semble varier systématiquement selon la gravité de l'insécurité alimentaire (68). Dans trois de ces études (18,67,68), des méthodes de modélisation à plusieurs variables ont été utilisées pour déterminer les facteurs sociaux, culturels et économiques influant sur l'apport alimentaire. Les résultats obtenus suggèrent que les différences observées dans l'apport sont spécifiquement liées à la gravité de l'insécurité alimentaire des ménages. La rigueur et la cohérence des résultats de ces études indiquent que l'auto-évaluation de la sécurité alimentaire ou de la suffisance des aliments à l'échelle des ménages reflète l'apport réel et qu'elle correspond aux évaluations nutritionnelles plus traditionnelles de la suffisance de l'apport alimentaire.

À ce jour, peu d'études ont établi un lien entre l'insécurité alimentaire et les mesures cliniques ou biochimiques de l'état nutritionnel. Dans une étude à l'échelle de l'ensemble de la population menée récemment aux États-Unis auprès de femmes âgées handicapées, on a analysé l'insuffisance alimentaire¹ en regard de trois indicateurs biochimiques de l'état nutritionnel : l'hémoglobine, l'albumine sérique et le cholestérol total (69). Les femmes qui ont déclaré ne pas manger suffisamment étaient trois fois plus susceptibles de souffrir d'anémie ferriprive. Même si les différences n'étaient pas statistiquement significatives, ces femmes avaient également tendance à avoir des taux d'albumine sérique et de cholestérol total plus faibles (des résultats qui, dans d'autres études, ont été liés à un risque accru de maladie coronarienne et de maladie non cardiovasculaire respectivement, chez les personnes âgées).

¹Dans cette étude, l'insuffisance alimentaire a été évaluée au moyen d'une seule question : « À quelle fréquence vous arrive-t-il (à vous et votre mari) de ne pas avoir l'argent nécessaire pour acheter les aliments dont vous avez besoin? ».

Malgré les relations observées entre un apport alimentaire sous-optimal ou des marqueurs biochimiques de l'état nutritionnel, et l'insécurité alimentaire des ménages, les mesures de l'insécurité alimentaire des ménages ne sont pas nécessairement indicatives d'une vulnérabilité nutritionnelle liée au revenu pas plus qu'elles ne correspondent à d'autres mesures de la vulnérabilité nutritionnelle liée au revenu. La vulnérabilité nutritionnelle, établie par des évaluations biochimiques, anthropométriques ou alimentaires classiques, est plutôt une conséquence potentielle, mais non nécessaire, de l'insécurité alimentaire. Le lien *attendu* entre l'insécurité alimentaire des ménages et les indicateurs de l'état nutritionnel à l'échelle individuelle dépend de la nature, de la gravité et de la durée de l'insécurité vécue par la personne. Le lien *observé* dépend également de la façon dont est mesurée l'insécurité alimentaire (c.-à-d. du niveau de gravité mesuré par l'instrument de mesure utilisé) et de la façon dont est mesuré l'état nutritionnel ou la qualité nutritionnelle. Selon la façon de conceptualiser et de mesurer l'insécurité alimentaire, la mesure de celle-ci pourrait éventuellement permettre de détecter seulement un sous-groupe des personnes qui présentent une vulnérabilité nutritionnelle liée au revenu révélée par les évaluations alimentaires.

La répartition des ressources au sein de la famille influe également sur le lien observé entre les mesures de l'insécurité alimentaire du ménage et l'apport alimentaire individuel. Même dans les cas où les ménages n'ont aucune contrainte financière évidente, les aliments et les nutriments ne sont pas répartis en fonction des besoins de chacun des membres du ménage; certains membres sont effectivement privilégiés (70-73). Les inégalités (*inequities*) dans la répartition des aliments au sein de la famille semblent s'aggraver dans le contexte de l'insécurité alimentaire. Les femmes économiquement défavorisées mentionnent généralement qu'elles se privent d'aliments pour en laisser plus à leurs enfants durant les périodes de pénurie grave (34,38,51,52,57,74). Ce comportement est aussi souligné dans des études faisant état d'un apport alimentaire de moins bonne qualité chez les femmes à faible revenu comparativement à celui de leurs enfants

(44,51,58). Il est en outre corroboré dans l'étude de 1989-1991 du CSFII par l'absence de différences significatives dans l'apport énergétique ou nutritionnel des enfants d'âge préscolaire issus de familles souffrant d'insuffisance alimentaire par opposition à ceux issus de familles ne souffrant pas d'insuffisance alimentaire. On a par contre observé des apports énergétique et en cinq nutriments (protéines, thiamine, calcium, phosphore et magnésium) de loin inférieurs chez les autres membres issus de familles souffrant d'insuffisance alimentaire par opposition à ceux issus de familles ne souffrant pas d'insuffisance alimentaire (59,67). Ces résultats suggèrent que les femmes risquent davantage d'avoir un apport alimentaire insuffisant lorsque la sécurité alimentaire du ménage est compromise, mais soulèvent des questions concernant les corrélations attendues entre l'insécurité alimentaire des ménages et l'apport alimentaire des enfants. Par ailleurs, ils ne considèrent pas la question des effets de l'insécurité alimentaire du ménage sur l'apport alimentaire des hommes qui font partie de ménages comprenant des femmes et des enfants.

Les résultats obtenus suite à l'inclusion de mesures de l'insécurité alimentaire dans des enquêtes nutritionnelles à l'échelle de la population ont souvent été comparés aux données sur l'apport alimentaire pour évaluer la validité de ces mesures. Bien que ces analyses aient largement permis de faire avancer le domaine de la mesure de la sécurité alimentaire, il semble que le moment soit venu d'élargir l'application des mesures de la sécurité alimentaire. Lorsque l'insécurité alimentaire et la qualité nutritionnelle sont évaluées dans le cadre d'enquêtes nutritionnelles à l'échelle de la population, les données sur la sécurité alimentaire peuvent se révéler utiles pour interpréter les mesures de l'apport alimentaire. Lorsqu'on constate un apport alimentaire sous-optimal dans un ménage souffrant d'insécurité alimentaire, on peut l'associer à des difficultés financières. (Note : ces associations ne prouvent aucun rapport de cause à effet, mais uniquement des associations contextuelles.) Bien qu'on puisse supposer que la même conclusion serait tirée si les données sur l'apport alimentaire étaient simplement mises en relation avec le

revenu ou avec une mesure du statut socio-économique, l'aspect subjectif de l'appréciation de la sécurité alimentaire indique que les personnes visées sont conscientes des compromis alimentaires découlant de leurs difficultés financières et qu'en réalité, elles participent activement à ces compromis. Ce fait est important parce qu'il ouvre la voie à une gamme particulière d'interventions pour traiter des problèmes nutritionnels identifiés. En effet, en l'absence de données sur les répercussions des difficultés financières sur les habitudes alimentaires au sein des ménages, les planificateurs en matière de nutrition supposeraient peut-être à tort que ces habitudes sont une question de choix personnel nécessitant une intervention sur ce plan.

Effets sur la santé physique

Bien qu'un grand nombre d'études aient été faites récemment sur les liens entre l'insécurité alimentaire des ménages et l'apport alimentaire individuel, les recherches sur les effets de l'insécurité alimentaire sur la santé et le bien-être en sont à leurs premiers balbutiements. Tant sur le plan de la théorie que des méthodes, ce domaine de recherche pose des difficultés. Par définition, l'insécurité alimentaire s'inscrit dans le contexte de difficultés financières. Compte tenu de la coexistence de l'insécurité alimentaire du ménage et de la pauvreté et du lien démontré entre la pauvreté et un mauvais état de santé, il est difficile de déterminer les effets particuliers de l'insécurité alimentaire sur la santé autres que l'insuffisance alimentaire. Par conséquent, peu de liens formels sont décrits ici.

Dans la mesure où l'insécurité alimentaire est associée à des compromis alimentaires, elle peut influencer sur le traitement de maladies chroniques dans lesquelles la nutrition joue un rôle. Une étude de l'insécurité alimentaire chez un échantillon de patients adultes dans un hôpital d'un comté urbain des États-Unis a révélé des liens entre l'hypoglycémie, la faim et l'insécurité alimentaire chez des patients diabétiques, ce qui donne à penser que l'insécurité alimentaire peut

rendre le traitement cette maladie plus difficile (75). Dans ce cas, il semble que l'effet de l'insécurité alimentaire sur la santé s'exerce à travers son influence sur l'apport alimentaire.

Des études qualitatives (32,33) ont fait état de problèmes de santé associés à l'insécurité alimentaire tandis que des études quantitatives ont démontré certains liens entre la présence de l'insécurité alimentaire et des indicateurs d'un mauvais état de santé. Ainsi, l'insuffisance alimentaire des ménages et son degré de gravité ont été reliés à un état de santé perçu comme mauvais chez les femmes ayant des enfants (55,58). De la même façon, dans *l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes* de 1994, les responsables de famille ayant déclaré que les enfants souffraient de la faim étaient plus nombreux à évaluer leur état de santé comme mauvais et à mentionner au moins un problème de santé chronique que les responsables de famille où les enfants ne souffraient pas de la faim (76). Selon cette étude, l'état de santé des enfants qui connaissaient la faim était également plus mauvais que celui des enfants qui ne connaissaient pas la faim (76). Cette conclusion va dans le même sens que celle d'une étude américaine antérieure dans laquelle la gravité de l'insécurité alimentaire des familles à faible revenu était directement reliée au nombre de problèmes de santé chez leurs enfants (60). Selon l'étude américaine sur les femmes âgées handicapées, mentionnée précédemment, l'insuffisance alimentaire était reliée à une performance physique inférieure chez les femmes caucasiennes et à plus de problèmes de santé chez les femmes des minorités officielles (69). Fait intéressant, les variables financières étaient étroitement reliées à la présence de l'insuffisance alimentaire dans cette étude, mais elles ne semblaient pas influencer les liens observés entre l'insuffisance alimentaire et la santé.

Effets sociaux

L'insécurité alimentaire n'est pas seulement un problème de santé ou de nutrition, elle représente également un problème social. Comme on l'a mentionné dans l'étude des dimensions

psychologiques et sociales, l'insécurité alimentaire détermine les comportements des personnes et la perception qu'elles ont d'elles-mêmes. Les efforts intenses déployés par les personnes pour composer avec l'insécurité alimentaire peuvent les amener à poser divers actes socialement inacceptables. Un exemple particulièrement extrême est le lien démontré entre la faim et la criminalité chez les jeunes de la rue au Canada (77). On rapporte aussi des vols et du braconnage chez les familles souffrant d'insécurité alimentaire au Québec (33). Les stratégies plus courantes comme le recours aux banques alimentaires peuvent également être considérées socialement et personnellement inacceptables, comme en témoignent les sentiments de honte et d'humiliation engendrés par ce comportement (32,33,78,79). Les jeunes de la rue mentionnent également une perte de dignité associée à la nécessité de mendier de la nourriture ou de l'argent pour se procurer de la nourriture (80).

Les coûts sociaux de l'insécurité alimentaire vont bien au delà de la perte de dignité pouvant être associée à cette expérience. Les personnes et les familles, préoccupées par l'idée de se procurer suffisamment de nourriture (32,38), perdent tout intérêt à l'égard d'autres activités. Le défi de taille, souvent sous-estimé, qui consiste à nourrir sa famille (81) est encore plus important et plus stressant lorsqu'il doit être relevé dans un contexte de contraintes financières (32,53,82). En plus des effets indésirables à long terme d'une alimentation déficiente sur la santé physique, la lutte permanente pour composer avec l'insécurité alimentaire du ménage compromet nécessairement le bien-être et réduit la capacité de mener une « vie saine et active ». Ces effets ont été soulignés lors d'études menées dans le cadre du *Community Childhood Hunger Identification Project (CCHIP)* aux États-Unis. Celles-ci ont fait ressortir des problèmes comportementaux, émotionnels et scolaires plus fréquents chez les enfants issus de familles souffrant d'insécurité alimentaire que chez ceux issus de familles qui n'en souffraient pas (60,83,84). Récemment, Klesges et coll. (69) ont fait état de taux de détresse psychologique plus élevés chez les femmes

âgées handicapées ayant déclaré souffrir d'insuffisance alimentaire que chez celles ayant déclaré ne pas être aux prises avec ce problème.

L'exclusion sociale peut aussi résulter de l'insécurité alimentaire, étant donné que les personnes concernées n'ont d'autre choix que d'adopter des habitudes de consommation alimentaire et des stratégies d'approvisionnement alimentaire qui dévient des normes sociales (3,5,22,56). Les diverses stratégies mentionnées par les personnes pour se procurer de la nourriture ou de l'argent pour acheter de la nourriture en période de manque d'aliments grave, et les compromis au niveau de l'apport alimentaire chez les personnes issues de familles souffrant d'une insécurité alimentaire importante entraînent des comportements qui vont à l'encontre des normes sociales. Des entrevues qualitatives menées auprès de personnes ayant connu l'insécurité alimentaire indiquent qu'un grand nombre sont traumatisées par cet aspect de l'expérience (32,33,38,52,54). Non seulement l'exclusion sociale a-t-elle des conséquences néfastes pour les personnes directement touchées, mais les dissensions qui en résultent se répercutent sur la société en général, accentuant les inégalités et minant la cohésion sociale. Ainsi, dans les considérations plus globales sur la santé de la population, il importe de tenir compte non seulement des effets indésirables de l'insécurité alimentaire sur la nutrition et la santé physique de la personne, mais aussi de ses dimensions sociales.

Surveillance de la sécurité alimentaire

Bien qu'il reste encore beaucoup à apprendre sur la nature et la gravité de l'insécurité alimentaire et ses effets à court et à long terme, le concept de l'insécurité alimentaire est maintenant clairement élucidé. La privation importante et l'exclusion sociale qui caractérisent l'expérience de l'insécurité alimentaire donnent à penser qu'il s'agit bien d'un problème de santé publique qui doit faire l'objet d'une surveillance d'autant plus que celle-ci constitue également un facteur de risque pour d'autres problèmes de santé. Les manifestations alimentaires de

l'insécurité alimentaire grave et chronique menacent évidemment la santé et le bien-être nutritionnels. De plus, il semble de plus en plus probable que l'insécurité alimentaire peut avoir des conséquences sociales et psychologiques néfastes pour les personnes directement affectées, bien que peu d'études aient été faites à ce jour dans le domaine. Grâce à une surveillance systématique de l'insécurité alimentaire, on pourra déterminer l'incidence et la prévalence de celle-ci et définir le profil des personnes et des ménages qui en souffrent. On pourra également comprendre la relation entre les problèmes liés à l'insécurité alimentaire à l'échelle des ménages et les changements dans les conditions socio-économiques, les politiques et les programmes d'intervention.

Le fait que l'insécurité alimentaire représente une dimension de la vulnérabilité nutritionnelle différente mais complémentaire à celle définie par les évaluations diététiques traditionnelles signifie que ce problème doit faire l'objet d'une surveillance particulière pour être mieux compris. L'ampleur et la gravité de l'insécurité alimentaire ne peuvent en effet être détectées automatiquement par le biais d'autres activités de surveillance nutritionnelle. Par conséquent, l'insécurité alimentaire devrait représenter une composante essentielle des activités de suivi et de surveillance nutritionnelle, étant donné qu'elle influence directement l'« état nutritionnel » (*nutritional state* défini comme « l'assimilation et l'utilisation des nutriments par l'organisme, plus les interactions des facteurs environnementaux tels ceux qui influencent la consommation alimentaire et la sécurité alimentaire ») (85). La mesure de l'insécurité alimentaire individuelle ou des ménages, combinée à d'autres mesures de la vulnérabilité nutritionnelle, faciliterait grandement l'identification des sous-groupes de la population dont la santé nutritionnelle pourrait être compromise en raison de contraintes financières.

Les dimensions morales, éthiques et sociales de ce problème font également ressortir la nécessité d'intégrer le volet insécurité alimentaire dans un éventuel système national de surveillance

nutritionnelle au Canada. Outre son influence sur la santé et la nutrition, la sécurité alimentaire est souvent perçue comme un impératif moral dans un pays aussi opulent que le nôtre (8,16). L'existence de la « faim » chez nous soulève un sentiment d'échec collectif comme le démontrent les nombreuses critiques de la population relativement aux problèmes locaux d'insécurité alimentaire ainsi que la controverse continuelle entourant les stratégies susceptibles de constituer une solution efficace à ces problèmes. Par exemple, depuis leur création, les banques alimentaires font l'objet de débats publics quant à leur pertinence comme solution à l'insécurité alimentaire au Canada. La prolifération et l'institutionnalisation rapide de ces organismes communautaires non gouvernementaux d'aide alimentaire de bienfaisance ont maintes fois été dénoncées pour condamner l'orientation des politiques sociales canadiennes (8,86-88) et prouver l'effritement de l'un des droits humains les plus fondamentaux : le droit à l'alimentation (8). Pourtant, ces organismes demeurent la principale solution à l'insécurité alimentaire au Canada. Des ressources communautaires substantielles ont été, et continuent d'être, affectées à la distribution d'aide alimentaire de bienfaisance et à d'autres programmes liés à la sécurité alimentaire alors que des groupes locaux luttent pour régler les problèmes évidents de la « faim » et de l'insécurité alimentaire dans leur milieu. Il est difficile d'énumérer ces initiatives compte tenu de la nature locale et ponctuelle de la plupart d'entre elles. Toutefois, les coûts de renoncement reliés à l'affectation de ces ressources doivent être substantiels.

Considérant que l'insécurité des ménages représente un problème chronique et un enjeu majeur sur le plan de la santé publique (14-17), les ministères et les services de santé ont été appelés à participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre de solutions à ce problème. Divers programmes de sécurité alimentaire ont ainsi été mis en place par des services de santé publique ou des organismes communautaires d'un bout à l'autre du pays. Cependant, la nature et l'ampleur du problème et les stratégies considérées potentiellement efficaces suscitent encore beaucoup de débats. Par ailleurs, il est difficile de définir les responsabilités des professionnels de la santé

face à ce problème ainsi que la contribution potentielle des interventions axées sur la santé et la nutrition (8,89-94). Cette confusion ressort encore plus nettement dans les débats actuels sur la contribution potentielle des programmes d'alimentation des enfants au soulagement des problèmes de la faim chez les enfants de familles souffrant d'insécurité alimentaire (89,95,96). Des études antérieures portant sur les banques alimentaires au Canada en font également état. La surveillance systématique de l'insécurité alimentaire serait très utile à l'élaboration de politiques et de programmes pertinents en ce domaine. En l'occurrence, elle comblerait un vide important.

PARTIE 3 : MESURER L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Dans la présente section, on examine les indicateurs directs et indirects de l'insécurité alimentaire individuelle et des ménages qui pourraient servir à la surveillance de l'insécurité alimentaire à l'échelle nationale, provinciale ou régionale. Le terme « indicateur direct » s'applique aux mesures directes de l'insécurité alimentaire à l'échelle individuelle ou des ménages, tandis que le terme « indicateur indirect » s'applique aux mesures qui ne sont pas directement liées à l'insécurité alimentaire mais qui pourraient vraisemblablement signaler un certain degré de vulnérabilité à celle-ci.

1. INDICATEURS DIRECTS

Idéalement, les mesures directes de l'insécurité alimentaire doivent permettre de déceler les événements et comportements de base caractéristiques de l'insécurité alimentaire au Canada et de saisir les degrés de gravité du problème. De plus, il faudrait privilégier les instruments dont les niveaux de validité et de fiabilité (y compris la sensibilité au changement) sont reconnus et acceptés dans le contexte canadien et dont la validité empirique a été clairement démontrée aux fins de l'interprétation des résultats. L'importance relative de la sensibilité et de la spécificité de l'instrument dépend des objectifs de l'évaluation. Si le but de l'évaluation est simplement de déterminer la prévalence, alors la sensibilité (c.-à-d. la capacité d'identifier dûment les ménages aux prises avec le problème) et la spécificité (c.-à-d. la capacité d'identifier dûment les ménages qui ne connaissent pas le problème) de l'instrument sont sans importance dans la mesure où la proportion de faux positifs et celle des faux négatifs sont à peu près égales et qu'elles s'annulent mutuellement (97). Cependant, la sensibilité de l'instrument est très importante lorsqu'il s'agit d'identifier les sous-groupes vulnérables de la population ou les ménages à risque. (La spécificité devient particulièrement pertinente lorsque l'instrument sert à évaluer les interventions visant à

régler le problème de l'insécurité alimentaire des ménages.) Concrètement, l'instrument devrait être relativement concis, facile à administrer, traduisible dans les deux langues officielles (au moins), adapté à la diversité des ménages canadiens sur les plans de la culture, de l'instruction, de la taille, et de la composition, etc.

Malgré la compréhension générale des dimensions quantitatives, qualitatives, psychologiques et sociales ou normatives de l'insécurité alimentaire à l'échelle individuelle et des ménages (23), les mesures ont essentiellement porté sur les compromis au niveau de la quantité et de la qualité de l'apport alimentaire qui accompagnent la diminution des ressources du ménage (19,97). La priorité accordée à l'évaluation de l'aspect quantitatif de l'insécurité alimentaire (c.-à-d. la privation de nourriture) renvoie l'idée que cet aspect est considéré comme la manifestation la plus grave de l'insécurité alimentaire. Comme nous le verrons plus loin, il faut absolument reconnaître la portée restreinte de cette perspective lorsqu'on envisage l'application des outils d'évaluation actuellement utilisés dans le cadre des activités de surveillance à l'échelle de la population. Lorsqu'il s'agit d'interpréter les estimations de la prévalence de l'insécurité alimentaire, il faut comprendre clairement quels aspects particuliers de l'insécurité alimentaire ont été évalués.

Cette analyse des indicateurs directs commence par un examen des quatre instruments qui ont été élaborés et utilisés au cours des deux dernières décennies pour mesurer l'insécurité alimentaire (ou certaines de ses composantes) auprès d'échantillons de la population en Amérique du Nord. Suite à un examen général de la validité et de la fiabilité des questionnaires, on résume brièvement l'expérience de la mesure de l'insécurité alimentaire au Canada et, enfin, on examine les questions relatives à l'utilisation des instruments actuels dans le contexte canadien.

Dans la présente section, on examine les quatre instruments de mesure directe de l'insécurité alimentaire (ou de certains de ses aspects particuliers) utilisés dans des études majeures menées récemment en Amérique du Nord et dont les caractéristiques ont été analysées². Ces instruments sont présentés ci-après, dans l'ordre chronologique de leur élaboration : la question sur la suffisance alimentaire (*Food Sufficiency Status Question*) ; l'instrument utilisé dans le cadre du *Community Childhood Hunger Identification Project (CCHIP)*; l'instrument *Radimer/Cornell*; et le *Food Security Core Module (FSCM)*. Il faut souligner que tous ces instruments ont été conçus pour être administrés au chef du ménage ou à la personne responsable de l'approvisionnement et de la gestion alimentaires dans le ménage de façon à fournir des informations sur l'insécurité alimentaire des ménages. Les quatre instruments ont été élaborés et couramment utilisés aux États-Unis; ils ont également été utilisés (intégralement ou en partie) dans le cadre d'enquêtes et d'études canadiennes sur l'insécurité alimentaire. Étant donné que les instruments *CCHIP* et *Radimer/Cornell* permettent d'obtenir des données supplémentaires sur l'insécurité alimentaire par rapport à la question sur la suffisance alimentaire et que le *FSCM* est basé sur les méthodes et les concepts élaborés dans les instruments précédents, on peut difficilement considérer ces instruments comme quatre modèles distincts pour la mesure de la sécurité alimentaire. Chacun de ces instruments a été élaboré en mettant à profit les qualités des précédents. Des améliorations y ont été apportées en fonction de l'évolution des connaissances. L'instrument le plus récent (soit le *FSCM*) est donc largement reconnu comme le meilleur outil disponible à ce jour (19,98,99). Toutefois, comme on le constatera, il présente aussi des lacunes et continue de faire l'objet de recherches.

² Un bref questionnaire d'évaluation de la sécurité alimentaire a été élaboré aux fins de la *New Zealand National Nutrition Survey* de 1997. On n'en tient pas compte dans la présente étude, étant donné que son contenu et sa présentation sont très semblables aux instruments d'évaluation américains et qu'il n'a pas (encore) été utilisé à des fins d'échelonnement.

Question sur la suffisance alimentaire (*Food Sufficiency Status Question*)

L'appréciation de la situation quant à la suffisance alimentaire a peut-être le premier moyen (et le plus simple, d'ailleurs) utilisé pour mesurer l'insécurité alimentaire au sein de la population. La situation quant à la suffisance alimentaire a été évaluée la première fois en 1977-1978 dans le cadre de la *US Nationwide Food Consumption Survey* (NFCS), puis de nouveau dans le cadre de la NFCS de 1987-1988 et de la *Continuing Survey of Food Intakes by Individuals* (CSFII) de 1985-1986 et 1989-1991. On a inclus un ensemble élargi de cinq questions sur la suffisance alimentaire lors de la *Third National Health and Nutrition Examination Survey* de 1988 à 1994 (*NHANES III*) (1,100). Dans sa forme la plus simple, l'appréciation de l'insuffisance alimentaire comportait une seule question : on demandait aux répondants d'évaluer la quantité (avoir assez) et la qualité (respect des préférences) des aliments consommés dans leur famille (101).

L'insuffisance alimentaire est définie comme « un apport alimentaire insuffisant faute d'argent ou de ressources » (100). Elle a été associée à un faible apport énergétique et nutritionnel (1, 18, 58, 67), de même qu'à des mesures de la pauvreté basées sur le revenu (1, 58).

Dans des analyses plus récentes de l'insuffisance alimentaire des ménages (évaluée par une seule question, où on en considérait comme souffrant d'insuffisance alimentaire toutes les personnes déclarant ne pas avoir suffisamment à manger parfois ou souvent), ce concept a été interprété comme équivalent à la situation « insécurité alimentaire avec faim » telle que définie dans le *FSCM* (59). Celui-ci est vu comme une mesure d'un degré élevé d'insécurité alimentaire du fait qu'il évoque la privation quantitative (par opposition à des manifestations de moindre gravité comme l'anxiété liée aux aliments ou les compromis quant à la qualité de l'apport alimentaire découlant des difficultés financières du ménage). La comparaison directe des catégories de ménages établies à partir de deux versions de la question sur la suffisance alimentaire et celles du *FSCM* a révélé une bonne concordance générale entre les deux instruments, mais elle n'appuie pas cette conclusion. Les différences dans la classification des ménages pour chacun des deux

instruments peuvent s'expliquer en partie par l'absence de référence temporelle dans la question sur la suffisance alimentaire et par les définitions différentes des degrés de gravité prévus dans les deux échelles (la question sur la suffisance alimentaire est axée sur la fréquence du manque d'aliments, tandis que le *FSCM* mesure l'insécurité alimentaire selon un continuum plus étendu de gravité) (27).

Questionnaires du *Community Childhood Hunger Identification Project (CCHIP)* et *Radimer/Cornell*

Alors que la nature multidimensionnelle de l'insécurité alimentaire se cernait davantage, deux mesures plus globales de l'insécurité alimentaire étaient élaborées : le questionnaire sur la faim du *Community Childhood Hunger Identification Project (CCHIP)*, au milieu des années 80, et le questionnaire *Radimer/Cornell*, à la fin des années 80 et au début des années 90 (102). Le questionnaire du *CCHIP* comprend huit questions sur les aspects qualitatifs et quantitatifs de l'insécurité alimentaire au sein du ménage, chez les adultes et chez les enfants (60,103). Quant au questionnaire *Radimer*, il comprenait initialement 12 questions, élaborées à partir d'analyses factorielles et par grappe et de tests de fiabilité d'une série plus étendue de 30 questions qui avaient été élaborées à partir d'entrevues qualitatives auprès de 32 femmes, puis mises à l'essai auprès d'un échantillon de 189 femmes (21,22). De légères modifications ont été apportées à l'instrument dans des applications ultérieures³ (24). (Pour une analyse exhaustive de l'évolution de cet instrument au fil du temps, voir Hamelin (31).) Tant l'échelle de *Radimer* que celle du *CCHIP* sont des échelles additives, l'expérience de la « faim » étant confirmée selon le nombre de réponses affirmatives. Le questionnaire *Radimer* a été appliqué pour fournir des

³On n'établit aucune distinction entre les différentes versions de cet instrument dans le présent document; elles sont toutes mentionnées sous l'appellation générale « *Radimer/Cornell* » ou simplement « *Radimer* ». Les lecteurs sont invités à consulter les sources originales s'ils veulent savoir précisément quelle version a été utilisée dans une évaluation particulière de la validité, etc.

déterminations catégoriques de l'insécurité alimentaire du ménage, de l'insécurité alimentaire individuelle (adulte), de la faim chez les enfants et de la faim chez le répondant adulte (21,24). L'instrument du *CCHIP* répartit les répondants dans trois catégories : « ne connaît pas la faim », « risque de connaître la faim » et « connaît la faim » (60); cette dernière catégorie est également parfois appelée « enfant(s) connaissant la faim » étant donné que cette catégorie nécessite une réponse affirmative à au moins une question concernant les compromis quant à l'apport alimentaire des enfants (83,84). Cependant, il faut souligner que, bien que les rubriques évoquent la privation fréquente et continue, les ménages sont classifiés selon qu'ils déclarent avoir « déjà » connu la faim au cours des 12 derniers mois. La comparaison des questionnaires *Radimer* et du *CCHIP* a révélé que les deux instruments concordent quant à la distinction entre les ménages en sécurité alimentaire de ceux en insécurité alimentaire, ce qui suggère, bien que les questions en soi diffèrent, que les deux instruments ciblent des phénomènes très semblables (25,97).

U.S. Food Security Core Module (FSCM)

En 1992, le USDA a entrepris des travaux visant à élaborer une mesure nationale de la faim et de l'insécurité alimentaire, mettant à profit le travail préparatoire des groupes *CCHIP* et Cornell (19,21-23,60). (Une description détaillée de ce travail préparatoire est présentée dans Bickel et coll. (102).) Selon le cadre conceptuel qui sous-tend ces travaux, l'insécurité alimentaire est considérée comme un « processus géré » de prise de décisions et d'adaptation des comportements pour faire face à une diminution croissante des ressources (19). Pour veiller à ce que seuls les comportements associés aux contraintes financières soient pris en compte, chaque question comprend un qualificatif. L'instrument ainsi obtenu, décrit en détail ci-après, constitue un progrès majeur par rapport aux instruments précédents du fait qu'il permet d'évaluer l'insécurité alimentaire du ménage selon une échelle de gravité unidimensionnelle parfaitement calibrée.

Un grand nombre de questions liées à l'insécurité alimentaire ont été incluses dans la *Current Population Survey (CPS)* d'avril 1995. En se servant d'une modélisation non linéaire, on a élaboré une série de questions de base sur l'insécurité alimentaire et la faim pouvant être cotées selon une seule dimension. L'échelle a été améliorée au moyen du modèle de Rasch. L'échelle de 18 questions ainsi obtenue, maintenant appelée le *Food Security Core Module (FSCM)* ou simplement la *U.S. Food Security Scale*, mesure essentiellement les compromis sur les plans de la quantité et de la qualité de l'apport alimentaire qui accompagnent la diminution des ressources du ménage en tenant compte des différences entre les enfants et les adultes dans l'expérience vécue en raison des contraintes liées aux ressources. (L'annexe A comprend une copie de l'instrument.) La gravité est basée sur le niveau de privation alimentaire déclaré chez les adultes et, dans les ménages qui comprennent des enfants, le niveau de privation alimentaire chez les enfants. L'échelle est conçue pour donner un seul score (entre 0 et 10) correspondant à la gravité de l'insécurité alimentaire du ménage au cours des douze derniers mois, à partir d'une échelle basée sur le modèle de Rasch. L'instrument permet également de mesurer l'insécurité alimentaire sur une période de 30 jours, bien que les questions ne permettent pas de distinguer l'expérience de la « sécurité alimentaire » de l'expérience de l'« insécurité alimentaire sans connaître la faim » pour la période en question.

Le *FSCM* permet d'obtenir une variable catégorique à quatre niveaux au titre de la sécurité alimentaire du ménage, correspondant à « connaît la sécurité alimentaire », « connaît l'insécurité alimentaire, mais n'est pas touché par la faim », « connaît l'insécurité alimentaire et est moyennement touché par la faim », et « connaît l'insécurité alimentaire et est gravement touché par la faim » (tableau 2). Le classement des ménages dans ces catégories est basé sur le nombre de réponses affirmatives. Les seuils de positivité (*cut-points*) pour classer les ménages, et les définitions conceptuelles appliquées aux classifications qui en résultent, sont fondés sur des études théoriques approfondies et sont conformes à l'échelonnement des questions basé sur le

modèle de Rasch pour l'évaluation de la gravité du problème. Néanmoins, les seuils de positivité sont, dans un certain sens, arbitraires. Il est donc important de tenir compte de ce fait lors de leur application. Bien que la disponibilité d'une variable catégorique soit particulièrement utile pour interpréter les résultats de l'échelle, il faut décider où situer exactement les seuils de positivité et trouver des dénominations pour les différentes catégories. (Cette question sera étudiée plus en détail ultérieurement). Il semble probable qu'on puisse proposer d'autres mesures catégoriques et élaborer d'autres sous-échelles grâce à des études additionnelles.

Tableau 2. Définitions conceptuelles des degrés d'insécurité alimentaire des ménages identifiables à partir du *Food Security Core Module* portant sur une période de 12 mois.

<i>Connaît la sécurité alimentaire</i>	Le ménage ne montre aucun signe d'insécurité alimentaire, sinon des signes minimes.
<i>Connaît l'insécurité alimentaire, mais n'est pas touché par la faim</i>	L'insécurité alimentaire ressort clairement des préoccupations du ménage et des changements dans la gestion des aliments du ménage, incluant la baisse de la qualité du régime alimentaire, quoique sans réduction de l'apport alimentaire sur le plan quantitatif ou de façon limitée seulement.
<i>Connaît l'insécurité alimentaire et est moyennement touché par la faim</i>	Les adultes du ménage réduisent leur apport alimentaire au point de connaître la faim, faute d'argent.

<i>Connaît l'insécurité alimentaire et est gravement touché par la faim</i>	Les ménages comprenant des enfants réduisent l'apport alimentaire de ces derniers au point où les enfants connaissent la faim, les ressources du ménage étant insuffisantes. Les adultes issus de ménages avec ou sans enfants connaissent une réduction considérable de leur apport alimentaire (p. ex. passent des journées entières sans manger).
--	--

Tiré de Hamilton et coll. (26).

Lors de l'élaboration de cette échelle, l'expression « faim » a été utilisée pour désigner « la sensation désagréable ou douloureuse causée par la privation alimentaire », reconnue comme étant une conséquence possible mais non nécessaire de l'insécurité alimentaire (19). Cependant, étant donné que la mesure catégorique de chaque ménage est basée sur le nombre total de réponses affirmatives et non sur le schéma des réponses à chacune des questions, un ménage peut être identifié comme souffrant d'insécurité alimentaire et souffrant moyennement ou gravement de la faim sans avoir déclaré qu'un adulte ou un enfant ait connu la faim. Dans cette classification, la faim correspond à une manifestation relativement grave de la notion plus large d'apport alimentaire insuffisant par rapport aux besoins. Cet aspect du *FSCM* a remis en question la validité apparente (*face validity*) de la mesure catégorique (25).

Aux États-Unis, l'expérience a démontré que l'administration du *FSCM*, qui comprend 18 questions, nécessitait deux minutes en moyenne puisque la plupart des ménages sont en sécurité alimentaire. Compte tenu de l'enchaînement des questions, les répondants qui en sécurité alimentaire peuvent répondre au questionnaire en quelques secondes seulement. Les ménages qui connaissent l'« insécurité alimentaire et souffrent de la faim » nécessitent jusqu'à quatre minutes pour y répondre. On a mis à la disposition des utilisateurs éventuels un guide détaillé sur l'administration et la notation du *FSCM*, en vue d'accélérer le processus (104).

Après avoir fait l'objet de légères modifications, ce questionnaire a été inclus dans la CPS des années suivantes, et le *USDA* a publié les estimations nationales annuelles de la prévalence de la sécurité alimentaire pour la période de 1995 à 1998. L'instrument a également été administré dans le cadre de plusieurs autres études tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle régionale ou des états. Il sera utilisé dans le cadre des *NHANES/CSFII* intégrées à venir. Il a même été proposé de remplacer les évaluations diététiques plus coûteuses par des enquêtes sur l'insécurité alimentaire menées à l'échelle locale ou à l'échelle des états, compte tenu du contexte actuel de restriction des dépenses et de décentralisation (18). L'utilisation de cet instrument ici permettrait de comparer la prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages aux États-Unis et au Canada si ces données comparatives présentaient éventuellement un intérêt.

En réponse aux demandes d'un questionnaire encore plus bref aux fins des évaluations à l'échelle de la population, un sous-ensemble de six questions a été élaboré à partir du *FSCM* qui en comprend 18 (105). Appliqué à un échantillon général de la population des États-Unis, ce sous-ensemble semble pouvoir répartir adéquatement les ménages dans trois catégories : « sécurité alimentaire », « insécurité alimentaire sans signes évidents de faim » et « insécurité alimentaire avec signes évidents de faim ». Le nombre restreint de questions ne permet pas de distinguer les ménages qui connaissent l'insécurité alimentaire et sont moyennement touchés par la faim de ceux qui sont gravement touchés par la faim. De plus, le sous-ensemble de six questions ne peut fournir un continuum de mesure de la gravité de l'insécurité alimentaire. Par ailleurs, les auteurs soulignent que la concordance entre les classifications basées sur les questionnaires comprenant six et 18 questions serait moindre dans le cas des échantillons dans lesquels la prévalence de l'insécurité alimentaire est plus élevée, étant donné que la sensibilité du questionnaire bref est plus faible que sa spécificité. Par conséquent, les deux instruments ne sont pas interchangeables.

Limites du *FSCM*

La définition opérationnelle de l'insécurité alimentaire fournie dans le questionnaire de 18 questions est beaucoup plus restrictive que les définitions courantes de l'insécurité alimentaire (85). Il faut rester conscient de ce fait lorsqu'on interprète les estimations de la prévalence basées sur le *FSCM*. Les dimensions psychologiques et sociales de l'insécurité alimentaire soulignées dans les études qualitatives sur ce phénomène ne sont pas bien cernées par le *FSCM* ni par les instruments qui l'ont précédé. Comme on l'a déjà mentionné cependant, il peut être plus juste de considérer ces dimensions comme un premier niveau de conséquences plutôt que comme des composantes essentielles de la sécurité alimentaire et de sa mesure. Seulement une question du *FSCM* concerne l'anxiété au sujet de l'approvisionnement alimentaire du ménage (la valeur la plus faible sur l'échelle). Les aspects normatifs de l'insécurité alimentaire sont pris en compte seulement dans la mesure où les répondants évaluent leurs propres habitudes de consommation en regard de leurs perceptions de ce que devrait être une alimentation appropriée et acceptable (p. ex. manger moins que ce qu'ils devraient manger selon eux; être incapables de s'offrir des repas équilibrés) et des patrons alimentaires adéquats (p. ex. sauter des repas). Cependant, aucun effort n'est entrepris en vue d'obtenir des données sur les exigences minimales du répondant à cet égard. Dans la mesure où les personnes souffrant de privation chronique s'habituent aux compromis quant aux choix et aux patrons alimentaires découlant des contraintes financières, elles n'auront pas tendance à déclarer ces comportements comme anormaux ou problématiques en répondant au questionnaire.

En outre, le *FSCM* ne tient pas compte des écarts entre les méthodes normales, socialement acceptables d'acquisition d'aliments et l'adoption de comportements dénoncés (*stigmatized*) et potentiellement à risque pour se procurer des aliments (p. ex. fouiller les poubelles, voler, recourir à l'aide alimentaire de bienfaisance, etc.). Un certain nombre de questions concernant les stratégies d'augmentation des ressources ont été incluses dans le questionnaire de

53 questions initialement administrées dans le cadre de la *US CPS* en 1995. Cependant, les analyses statistiques des réponses à ces questions ont révélé qu'elles n'étaient pas reliées d'une façon systématique et prévisible aux autres indicateurs de la gravité de l'insécurité des ménages (27); une observation allant dans le même sens que les études antérieures de *Radimer* et coll. (21). De surcroît, il a été établi que l'omission de cet aspect de l'insécurité alimentaire n'a eu qu'un effet minime sur les estimations de la prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages (27).

Au lieu de considérer comme une faiblesse l'accent mis par le *FSCM* sur l'aspect quantitatif de la privation alimentaire, on pourrait le percevoir comme une force particulière de cet instrument. La privation quantitative est probablement l'aspect le plus concret de l'insécurité alimentaire et donc celui qui peut être mesuré avec la plus grande précision. De plus, étant donné que cette privation s'inscrit nécessairement dans un contexte global de compromis sur le plan de la qualité de l'apport alimentaire, même si les expériences individuelles de la privation alimentaire réelle sont de courte durée, elles sont susceptibles d'avoir des conséquences sur le plan de la nutrition. Cette assertion est confirmée par les associations observées entre l'insécurité alimentaire des ménages, des patrons de consommation alimentaire davantage restreints et l'apport plus faible en énergie et en plusieurs nutriments (18, 24, 68, 97, 101).

Il est difficile de confirmer la *sécurité* alimentaire du ménage (par opposition à l'insécurité) à partir du *FSCM* du fait que cet instrument (comme les questionnaires du *CCHIP* et *Radimer*) ne comprend pas de questions visant à confirmer explicitement la sécurité alimentaire (106). Les ménages sont considérés en sécurité alimentaire s'ils ont donné moins de trois réponses affirmatives aux questions évaluant l'insécurité alimentaire. La question est donc de savoir si tous les ménages perçus en sécurité alimentaire le sont vraiment. Compte tenu de l'accent que met le *FSCM* sur l'aspect quantitatif de la restriction alimentaire, on pourrait conclure que les ménages

chez lesquels *seule* la qualité nutritionnelle est compromise seront moins susceptibles d'être identifiés comme souffrant d'insécurité alimentaire. Il est difficile de déterminer, à partir des données existantes, combien de ménages rentrent dans cette catégorie. Trois questions du *FSCM* portent sur la qualité de l'alimentation, mais deux d'entre elles sont spécifiquement axées sur l'apport alimentaire des enfants. Ce dernier est associé à une manifestation plus grave de l'insécurité alimentaire que les compromis à l'échelle plus globale du ménage. Selon une étude faite récemment à Hawaii, Derrickson et coll. (25) ont conclu que 2,1 % des ménages considérés en sécurité alimentaire selon le *FSCM* ont déclaré que leur famille était incapable de s'offrir des repas équilibrés. Cette conclusion indique que, si la définition opérationnelle de l'insécurité alimentaire des ménages était élargie de manière à tenir compte des compromis sur le plan de la qualité (quitte à ajouter des questions visant à examiner ce comportement), les estimations de la prévalence d'insécurité alimentaire seraient plus élevées. Par ailleurs, l'analyse des données sur l'apport nutritionnel en regard du statut socio-économique suggère que les compromis sur le plan de la qualité font partie intégrante des habitudes de consommation alimentaire des ménages dont le budget est restreint, mais elle ne fait pas ressortir le niveau de compromis spécifiquement lié à l'insécurité alimentaire du ménage. La question de savoir s'il faut considérer comme souffrant d'insécurité alimentaire tous les ménages qui restreignent leurs achats d'aliments en raison de contraintes financières dépend du sens donné à cette expression. Elle fait sans doute ressortir l'ambiguïté associée à cette composante de l'insécurité alimentaire.

Les travaux récents de Derrickson et coll. (25) ont soulevé d'autres questions sur la pertinence de la mesure catégorique actuellement utilisée dans le *FSCM* aux fins des études menées aux États-Unis (présentée dans le tableau 2). En comparant les résultats de classification des ménages obtenus par le *FSCM* avec ceux obtenus à partir de versions adaptées des questionnaires *Radimer* et *CCHIP* et d'un troisième questionnaire (la *Face Valid Food Security Measure*, élaborée par Derrickson), on a constaté une prévalence plus faible de l'insécurité alimentaire des ménages

avec le *FSCM* qu'avec les trois autres mesures (15 % comparativement à 22 % de l'échantillon). Cet écart s'explique par le fait que le ménage doit avoir fourni au moins trois réponses affirmatives pour être considéré comme souffrant d'insécurité alimentaire selon le *FSCM*, tandis qu'une seule réponse affirmative est nécessaire dans le cas des autres instruments. Cependant, Derrickson et coll. (25) ont constaté des différences importantes dans d'autres indicateurs de la sécurité alimentaire (p. ex. les stratégies d'augmentation des ressources) entre les ménages ayant fourni une réponse affirmative au *FSCM* par opposition à ceux qui n'en avaient fourni aucune, ce qui indique que les méthodes de classification du *FSCM* sont peut-être trop rigoureuses. Bien que l'étude souligne la nécessité d'entreprendre d'autres études sur les mesures catégoriques tirées du *FSCM*, il est important de reconnaître que cette critique vise les seuils de positivité proposés par Hamilton et coll. (26, 27) pour l'établissement d'une variable catégorique à partir de l'échelle, et non l'échelle elle-même.

Le fait que le *FSCM* ne comprend pas suffisamment de questions pour obtenir des renseignements détaillés sur la durée et la fréquence des périodes de privation alimentaire ou de restriction de l'apport alimentaire résultant de l'insécurité alimentaire est l'un des derniers aspects du *FSCM* qui mérite peut-être d'être souligné. La fréquence est appréciée dans le cadre de catégories très générales et aucun effort n'est fait pour déterminer le nombre de jours consécutifs pendant lesquels, par exemple, le répondant n'a rien mangé ou presque. Or, il faudrait obtenir ces données pour pouvoir analyser plus en détail les conséquences physiologiques ou psychosociales potentielles de l'insécurité alimentaire à l'échelle individuelle. Toutefois, cela est probablement plus pertinent dans le contexte des recherches, pas dans le cadre de la surveillance nutritionnelle.

Évaluation de la validité des instruments de mesure de la sécurité alimentaire

Compte tenu de la nature complexe, multidimensionnelle, de l'insécurité alimentaire et de la subjectivité qui l'entoure, il est difficile d'établir une « norme étalon », simple, permettant de

valider les échelles d'insécurité alimentaire. La validité nécessite plutôt d'être examinée sous divers angles. La question déterminante de la validité de l'instrument ou de l'échelle correspond au niveau de confiance pouvant être accordé aux conclusions tirées suite au classement des personnes sur une échelle donnée (107). Un survol des études actuelles portant sur différents aspects de la mesure de la sécurité alimentaire est présenté ci-après pour donner une idée de la validité de ces instruments. Étant donné que les échelles *FSCM*, *Radimer* et *CCHIP* se recourent considérablement et que les comparaisons entre les différents instruments font ressortir des niveaux de validité comparables (25), ce survol s'articule autour de la méthode de validation et du type de validité mesuré plutôt qu'autour de chacune des échelles.

Selon un critère de validité proposé par Frongillo (98), l'élaboration des mesures de la sécurité alimentaire doit reposer sur une compréhension approfondie du phénomène. En termes simples, il s'agit d'une question de validité de contenu (*content validity*). Les questions utilisées dans les échelles *Radimer* et *CCHIP*, et désormais dans le *FSCM*, reposent sur des études qualitatives menées auprès de personnes directement touchées par l'insécurité alimentaire individuelle et des ménages (bien que les échantillons soient principalement constitués de femmes à faible revenu ayant des enfants). En l'occurrence, les dimensions expérientielles et, dans certains cas, le langage utilisé, sont tirés de la description de leur expérience d'insécurité alimentaire. Le fait que la performance de ces instruments concorde avec la compréhension de l'insécurité alimentaire soulevée dans les études qualitatives permet de conclure à la validité de contenu (108,98). En particulier, l'analyse factorielle des réponses au questionnaire confirme les éléments conceptuels de l'insécurité alimentaire présumés à partir des études qualitatives (21,24,26,60,103). Le schéma de réponse (c.-à-d. la séquence des réponses affirmatives chez les ménages concernés) concorde avec la perception de la sécurité alimentaire en tant que processus géré (19,26,98). En outre, un test cognitif a indiqué que les questions étaient compréhensibles et significatives pour les

répondants (60,98,108), ce qui permet de conclure à leur validité apparente de contenu (*face validity*).

La validité de critère (*criterion validity*) fait référence à la corrélation entre une échelle et un autre instrument de mesure du phénomène, mais comme nous l'avons souligné précédemment, l'absence d'une « norme étalon » claire et la nature relativement arbitraire de la ligne de démarcation entre l'insécurité alimentaire et la sécurité alimentaire ajoutent à la difficulté de ces évaluations. Dans le cadre de deux études, on a examiné la concordance des mesures et de la détermination du statut de sécurité alimentaire basée sur des entrevues qualitatives. Hamelin (30,31) a observé une bonne concordance entre le classement des ménages en sécurité alimentaire et en insécurité alimentaire à partir de la description de leur situation dans le cadre d'entrevues de groupe et d'entrevues individuelles avec leur classement d'après leurs réponses au questionnaire *Radimer/Cornell*. La comparaison de cinq mesures quantitatives d'insécurité alimentaire avec le statut d'insécurité alimentaire déterminé à partir d'entrevues en profondeur, semi-structurées, auprès de 24 personnes âgées a également révélé une bonne concordance; les mesures *Radimer* et *CCHIP* démontrant une plus grande sensibilité que la question sur la suffisance alimentaire (29).

Dans le cadre d'une étude auprès de 193 femmes vivant avec des enfants dans un comté rural dans l'État de New York, on a comparé les données de la classification des cas considérés comme connaissant la sécurité alimentaire d'après les mesures *Radimer* et *CCHIP* et l'une des versions de la question sur la suffisance alimentaire (utilisée dans le cadre de la *NHANES III*) avec une mesure «critériée » (*criterion measure*) de l'insécurité alimentaire tirée d'évaluations indépendantes des ménages basées sur une évaluation des caractéristiques démographiques des ménages, le recours aux programmes alimentaires, les sources d'approvisionnement et les dépenses au titre des aliments et autres articles, le revenu, les réserves alimentaires du ménage et

les données sur l'apport alimentaire des femmes au cours des dernières 24 heures (97). Comparés à cette mesure, les instruments *Radimer* et *CCHIP* ont démontré une bonne spécificité (classant correctement 63-71% des ménages « connaissant réellement la sécurité alimentaire ») et une excellente sensibilité (classant correctement 84-89 % des ménages « souffrant réellement d'insécurité alimentaire »). Ils ont fourni des estimations comparables de la prévalence. De plus, il y avait une bonne concordance générale entre les instruments *CCHIP* et *Radimer*. La question du *NHANES III* a cependant donné des résultats de loin inférieurs, sous-estimant substantiellement la prévalence d'insécurité alimentaire et démontrant une sensibilité très médiocre (quoiqu'une excellente spécificité).

La validation de construit (*construct validation*) concerne la question de savoir si les liens observés entre l'échelle et d'autres variables correspond aux attentes, en supposant que l'échelle est une mesure valide du phénomène sous-jacent ou du concept en question (107). Par conséquent, la comparaison de l'interprétation donnée à la situation de sécurité alimentaire du ménage, déterminée par la question sur la suffisance alimentaire, les mesures *Radimer*, *CCHIP* ou *FSCM* avec d'autres mesures ou marqueurs de la sécurité alimentaire des ménages, permet d'obtenir des preuves de la validité de construit pour ces échelles. Derrickson et coll. (25) ont observé des niveaux comparables de validité de construit lorsqu'ils ont comparé les trois échelles avec trois variables comportementales perçues comme variant selon la situation de sécurité alimentaire. Toutes échelles confondues, ils ont constaté que plus l'insécurité alimentaire s'aggravait, plus les personnes utilisaient des stratégies d'augmentation des ressources, plus elles réduisaient leur apport en légumes et plus elles consommaient des pâtes alimentaires bon marché (comportement déjà considéré comme un marqueur de difficultés d'existence chez les ménages hawaïens).

Kendall et coll. (24) ont comparé les caractéristiques démographiques des ménages, les données sur les réserves alimentaires des ménages et la fréquence déclarée de la consommation de fruits et légumes avec les données sur la classification des ménages selon leur situation de sécurité alimentaire basée sur l'instrument *Radimer/Cornell* chez l'échantillon susmentionné de 193 femmes ayant des enfants. Ils ont observé, avec l'aggravation de l'insécurité alimentaire, une augmentation importante et progressive du nombre de ménages déclarant un faible revenu et des niveaux de scolarité et d'emploi peu élevés, une augmentation dans la proportion d'utilisateurs de programmes d'aide alimentaire et une réduction considérable des stocks alimentaires du ménage et de la consommation de fruits et de légumes (24). Dans le cadre de cette étude, ils ont également obtenu de la part des femmes des données sur leur apport alimentaire au cours de deux périodes de 24 heures. Ils ont toutefois observé très peu de différences dans l'apport alimentaire selon la situation relative à la sécurité alimentaire, peut-être en raison de la petite taille de l'échantillon et du nombre restreint de journées pendant lesquelles les données sur l'apport alimentaire ont été recueillies (66).

Les données sur l'apport alimentaire ont également été comparées aux mesures de la suffisance alimentaire comme moyen d'évaluer la validité de construit de ces dernières. On a observé un apport en énergie et en certains nutriments sensiblement inférieur chez les femmes adultes (58,67) et les personnes âgées (67) issues de ménages en insuffisance alimentaire comparativement aux ménages en suffisance alimentaire. Cependant, dans le cas des enfants d'âge préscolaire, on n'a pas observé ces différences (58,67). Fait important, les analyses effectuées par Rose et Oliveira (67) ont tenu compte de l'effet confondant pouvant découler de plusieurs facteurs sociaux, culturels et économiques connus pour influencer également le régime alimentaire. On a constaté en outre que les mesures agrégées de l'apport énergétique et nutritionnel à l'échelle du ménage (exprimé comme ratio moyen de la suffisance en nutriments - *mean nutrient adequacy ratios*)

variaient aussi selon la situation de suffisance alimentaire, même lorsque d'autres facteurs influant sur les choix alimentaires étaient pris en considération (18).

Lors de l'élaboration initiale du *FSCM*, on a procédé à une validation externe de construit en examinant le lien entre le statut de sécurité alimentaire du ménage et les dépenses hebdomadaires au titre des aliments pour chacun des membres du ménage, le revenu du ménage et le revenu par rapport au seuil de la pauvreté fixé par le gouvernement fédéral, et le statut de suffisance alimentaire (27). Dans le cadre d'une étude ultérieure, on a établi des liens entre la gravité de l'insécurité alimentaire des ménages sur une période de 30 jours, mesurée par le *FSCM*, et l'apport en énergie, en protéines, en glucides, en vitamine A, en acide folique, en fer, en magnésium et en zinc durant la même période (68). Ces liens subsistent même lorsque d'autres facteurs sociodémographiques et comportementaux influant sur l'apport alimentaire sont pris en compte (68), ce qui indique que ces effets concernent spécifiquement la situation de sécurité alimentaire du ménage.

Lors de l'évaluation de la validité de construit des instruments de mesure de la sécurité alimentaire utilisés dans le cadre d'études comme celles décrites précédemment, il est difficile de définir des normes pour l'interprétation des résultats. Par exemple, quel niveau de concordance minimal entre une mesure de la sécurité alimentaire et une mesure du revenu doit-on observer pour que la mesure puisse être considérée comme valide? Compte tenu de la complexité du lien entre l'insécurité alimentaire et les mesures de la pauvreté basées sur le revenu (question étudiée plus en détail dans la section suivante) (59), on peut difficilement interpréter les associations observées ou ne pas tenir compte des mesures de sécurité alimentaire lorsque ces associations ne sont pas observées. De la même manière, la mesure dans laquelle l'insécurité alimentaire des ménages se reflète dans l'apport alimentaire de chacun des membres du ménage dépend de la méthode de collecte et d'analyse des données alimentaires, des pratiques liées à la répartition des

aliments au sein du ménage et de la gravité de l'insécurité alimentaire. Comme nous l'avons souligné ailleurs, des différences ont été observées entre les enfants et les adultes quant à la nature et à l'ampleur des compromis alimentaires. Les études de Fitchen suggèrent qu'il est également fort probable qu'il y ait des différences entre les enfants et entre les adultes du ménage (38). Les liens observés entre les données sur l'apport alimentaire et les mesures de sécurité alimentaire rapportés ici comme indication de la validité de l'instrument (p. ex. 18,24, 58,67,68) correspondent essentiellement aux différences observées dans l'apport moyen du groupe (c.-à-d. qu'en moyenne, les personnes issues de ménages souffrant d'insécurité alimentaire - quelle que soit la définition donnée à cette expression - ont fait état d'un apport en « x » inférieur à celui déclaré par les personnes issues de ménages en sécurité alimentaire). À l'échelle individuelle, l'apport varie sensiblement d'une journée à l'autre; un apport faible durant une ou deux périodes de 24 heures n'est pas nécessairement un indice d'insécurité alimentaire. Ainsi, bien que les comparaisons de groupes révèlent un apport alimentaire systématiquement plus faible chez les personnes issues de ménages en insécurité alimentaire que chez celles issues de ménages en sécurité alimentaire et que ceci concorde avec notre compréhension des manifestations alimentaires de l'insécurité alimentaire, il ne faut pas sauter aux conclusions et interpréter ces données comme des preuves absolues de la validité des mesures de sécurité alimentaire à l'échelle du ménage.

Évaluation de la fiabilité des instruments et de leur sensibilité au changement au fil du temps

La question de la fiabilité des instruments est essentiellement liée au nombre d'erreurs systématiques et aléatoires inhérentes à la mesure (107). Dans le domaine de la mesure de la sécurité alimentaire, la fiabilité a le plus souvent été examinée par le biais de mesures de la consistance interne, basées sur la performance des instruments observée dans le cadre d'une application isolée (*single sitting*). La fiabilité du *FSCM* a été évaluée lors de l'administration de

cet instrument dans le cadre de la *Current Population Survey (CPS)* de 1995 au moyen d'un certain nombre d'indices statistiques différents (27). L'une de ces statistiques, le coefficient alpha de Cronbach, a également été calculé pour les questionnaires *Radimer* et *CCHIP*. Le coefficient alpha de Cronbach dépassait systématiquement 0,85 pour ces échelles, ce qui révèle une bonne consistance interne (21,24,60,98,103). Les variations journalières dans les réponses fournies au questionnaire par un même répondant (fiabilité intra-observateur) et les variations dans l'appréciation de la sécurité alimentaire des ménages selon le membre du ménage qui répond au questionnaire (fiabilité inter-observateur) sont deux sources de variance potentiellement importantes dans la mesure de l'insécurité alimentaire des ménages qui ne sont pas détectées lors de la vérification de la consistance interne. Une autre question pertinente est celle de la sensibilité des échelles de sécurité alimentaire comme le *FSCM* aux changements qui surviennent dans la situation des ménages.

Il est difficile d'évaluer la fiabilité des mesures de la sécurité alimentaire par la méthode classique du test-retest du fait que l'insécurité alimentaire n'est pas une caractéristique ou une condition statique mais plutôt une suite temporelle complexe d'événements et d'expériences. De plus, dans cette suite d'événements et d'expériences, chaque expérience ou stade d'insécurité alimentaire à l'échelle individuelle ou du ménage peut être perçu comme ayant ses propres dimensions temporelles. La sensibilité des aspects particuliers de l'insécurité alimentaire évalués par les mesures actuelles, aux changements dans les ressources du ménage, est une question importante aux fins de la surveillance et pour l'utilisation de ces instruments dans le cadre de divers types d'évaluation de programme ou de politique. Or, cette question ne semble pas avoir été bien examinée à ce jour.

Dans une étude récente, l'instrument *CCHIP* a été administré à deux reprises à un échantillon de 96 parents, à un intervalle de quatre mois (84). Soixante-dix ménages (73 %) ont été classés dans

les mêmes catégories lors des deux exercices, mais il est difficile de comparer les données en raison de la faible prévalence de la faim (la forme la plus grave des trois catégories prévues par cet instrument) dans l'échantillon (11 % au premier exercice et 4 % au deuxième) et du fait qu'un programme de petits-déjeuners à l'école avait été instauré au cours de la période de quatre mois en question. Des études rigoureuses s'imposent pour examiner la question de la sensibilité des instruments au changement.

Idéalement, les échelles de mesure de la sécurité alimentaire sont administrées à la personne qui est le plus généralement responsable de l'approvisionnement et de la gestion alimentaires dans le ménage (104), mais, en pratique, il est souvent impossible de le faire - en particulier lorsqu'une mesure de l'insécurité alimentaire du ménage est prévue dans une enquête menée auprès d'un échantillon représentatif de la population générale (c.-à-d. tenant compte des deux sexes et de l'âge des membres qui composent la population). Ce problème soulève la question de savoir dans quelle mesure l'appréciation de l'insécurité alimentaire des ménages varie selon le membre du ménage qui répond au questionnaire. En termes conventionnels, il s'agit d'une question de fiabilité inter-observateur ou inter-évaluateur, chacun des membres du ménage étant un observateur ou un évaluateur de la situation du ménage. Comme on l'a mentionné précédemment, certains éléments démontrent que l'expérience directe de l'insécurité alimentaire varie d'un membre du ménage à l'autre (du moins celle des enfants par rapport à celle des adultes), mais on en sait beaucoup moins sur la mesure dans laquelle l'évaluation de l'insécurité alimentaire du ménage varie selon le membre du ménage qui se prononce. Dans une étude, l'appréciation de la faim chez les enfants obtenue par le biais des réponses des parents a été comparée à l'évaluation faite auprès de leurs enfants d'âge scolaire au moyen d'un sous-ensemble de cinq questions du *CCHIP* (84). Il semblait y avoir une bonne concordance entre les deux groupes de répondants, mais les conclusions tirées de la comparaison des données sont limitées par le fait que seulement 10 % de l'échantillon ont été classés dans la catégorie des personnes souffrant de la faim d'après

les réponses des parents; le chiffre passe à 8 % d'après les évaluations faites par les enfants (84). Étant donné qu'on s'attend à ce que la plupart des ménages dans la population générale soient en sécurité alimentaire, il convient probablement de se baser davantage sur des échantillons tirés de sous-groupes de la population perçus comme ayant une incidence élevée d'insécurité alimentaire aux fins des études visant à évaluer les questions de la fiabilité inter-observateur et intra-observateur.

Mesures à l'échelle individuelle et à l'échelle du ménage

Les instruments étudiés dans le présent document permettent de mesurer l'insécurité alimentaire à l'échelle du ménage. Les instruments *Radimer*, *CCHIP* et *FSCM* permettent de le faire grâce à une combinaison de questions sur les réserves alimentaires du ménage et les compromis quantitatifs et qualitatifs dans l'apport alimentaire des adultes et des enfants au sein du ménage. Le statut de sécurité alimentaire ainsi évalué doit être considéré comme une variable à l'échelle du ménage, comme les mesures du revenu du ménage ou des dépenses alimentaires. Cette caractéristique de la mesure de la sécurité alimentaire contraste nettement avec les autres variables liées à la nutrition, qui sont mesurées et interprétées à l'échelle de l'individu.

Les personnes issues de ménages souffrant d'insécurité alimentaire sont manifestement sujettes à l'expérience personnelle de l'insécurité alimentaire. Leur degré de vulnérabilité augmente avec l'aggravation de l'insécurité alimentaire du ménage. Cependant, la nature et la gravité de l'expérience de l'insécurité alimentaire varient généralement quelque peu d'un membre du ménage à l'autre selon la répartition des ressources au sein du ménage et l'accès de chacun à des ressources additionnelles à l'extérieur du ménage. Bien que les études existantes indiquent que les enfants sont moins sujets que leur mère à connaître la privation (21,22,32,38,52,57,59,60,67), il reste encore beaucoup d'inconnu en ce qui concerne le lien entre l'insécurité alimentaire individuelle et du ménage.

Actuellement, il n'existe aucune échelle de mesure permettant d'évaluer l'insécurité alimentaire chez les individus. Bien que des questions sur l'expérience individuelle de la privation alimentaire (p. ex. connaître la faim, sauter des repas, passer des journées entières sans manger, craindre de manquer de nourriture) puissent être posées et ont effectivement été posées à des individus (p. ex. 63), ces questions ont généralement été utilisées comme « signaux d'alarme » (*red flags*) (99). Aucun des instruments analysés ici n'a été spécifiquement conçu pour mesurer l'expérience individuelle de l'insécurité alimentaire, bien que, dans le cadre de certaines applications (p. ex. l'administration de mesures de la sécurité alimentaire à des personnes vivant seules), les réponses aux questions donnent des mesures individuelles. Des études ont été entreprises dans le cadre du *FSCM* pour obtenir une mesure de l'insécurité alimentaire chez les enfants en examinant le nombre de réponses affirmatives aux questions s'adressant spécifiquement aux enfants (61). Des mesures à l'échelle individuelle sont apparemment en cours d'élaboration dans le cadre du *FSCM* (104). Cependant, il faudrait reconnaître que l'une des forces particulières de cet instrument réside dans le fait que l'évaluation de la sécurité alimentaire du ménage est basée sur des questions multiples. Celui-ci peut cependant se révéler moins utile lorsqu'on tire des conclusions à partir de sous-ensembles de l'instrument.

Il est important d'expliquer que l'absence de mesures efficaces de l'insécurité alimentaire à l'échelle individuelle ne peut être compensée par l'utilisation d'autres mesures de l'apport alimentaire sous-optimal ou des perturbations dans les patrons de consommation alimentaires à l'échelle individuelle. Bien qu'elles puissent être liées à la situation de sécurité alimentaire (66), ces mesures ne ciblent pas spécifiquement l'insécurité alimentaire. Pour illustrer ce problème, examinons la méthode très innovatrice élaborée par McIntyre (109) pour évaluer la tendance à sauter le petit-déjeuner ou à ne pas prendre un petit-déjeuner nutritif chez les jeunes enfants d'âge scolaire. À première vue, l'instrument peut être perçu comme une mesure de la faim chez les enfants. Cependant, étant donné que ces comportements peuvent être observés dans des contextes

autres que ceux où le ménage fait face à des contraintes financières, l'instrument de mesure ne se prête pas à l'appréciation de l'insécurité alimentaire à moins d'être complété par d'autres mesures directes du phénomène.

Mesure de l'insécurité alimentaire au Canada

Les instruments *CCHIP* et *Radimer* (ou des sous-ensembles de questions de ces instruments) ont été utilisés couramment au Canada dans le cadre de projets de recherche (31,57,63,68), de diverses enquêtes communautaires (p. ex. 110-113), de certaines enquêtes provinciales sur la nutrition et d'évaluations du Programme canadien de nutrition prénatale. Dans un grand nombre de cas, quelques questions ont été incluses dans des enquêtes, en tant que mécanismes d'« alerte » (99). Mentionnons, à titre d'exemples récents, les trois questions sur la sécurité alimentaire posées dans le cadre du cycle 1.1 de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) et les deux questions sur la faim chez les enfants, incluses dans l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) (76).

Dans le contexte des mécanismes d'« alerte », les distributions de fréquence des réponses à chacune des questions sont généralement fournies pour donner une indication de la vulnérabilité des membres de l'échantillon. Dans les enquêtes comprenant des questions multiples, la production d'estimations globales de la prévalence est plus difficile en raison de l'absence d'un cadre analytique clair pour pondérer ou classer les réponses. Comme le montre l'analyse des données de l'ELNEJ (76), ces mécanismes d'« alerte » peuvent fournir des informations importantes sur le problème de l'insécurité alimentaire. Cependant, compte tenu du nombre restreint de questions et de l'absence d'un cadre précis pour l'analyse de questions multiples, ces approches de la mesure ne fournissent pas de données claires sur l'étendue complète de la gravité

de l'insécurité alimentaire; elles ne facilitent pas non plus la comparaison des résultats des différentes enquêtes. Les mécanismes d'« alerte » en tant que tels comportent un certain nombre de désavantages distincts par rapport à l'utilisation d'une série de questions- indicateurs gradués et calculés systématiquement comme le *FSCM*.

Un instrument de mesure de la sécurité alimentaire national, à grande échelle, présente beaucoup d'intérêt. Un supplément sur l'insécurité alimentaire, élaboré par Développement des ressources humaines Canada (DRHC), a été inclus dans l'Enquête nationale sur la santé de la population de 1998-1999. Le cadre conceptuel et la raison d'être de chacune des questions sont décrits dans un document préparé par DRHC (114). Les questions proviennent de diverses sources, dont les instruments *Radimer/Cornell* et *CCHIP*, mais elles ne semblent pas être une série d'indicateurs pondérés calculés systématiquement (quoique d'autres travaux d'élaboration d'échelles soient prévus). Dans un grand nombre de cas, les questions semblent avoir été adaptées de manière à tenir compte de différences subtiles dans les définitions des concepts sous-jacents et/ou à évaluer tant la fréquence (nombre d'épisodes au cours des 12 derniers mois) que la périodicité (était-ce ----- le plus souvent à la fin du mois?). À l'échelle du ménage, les questions incluses portaient sur l'anxiété au sujet des réserves alimentaires, les compromis concernant l'apport alimentaire, tant sur le plan de la qualité que sur le plan de la quantité (« mangez moins que vous devriez, selon vous » et « connaissez la faim »). À l'échelle individuelle, l'accent est mis exclusivement sur la faim chez les enfants, cinq questions couvrant divers degrés de gravité, allant de la crainte du répondant de ne pas pouvoir nourrir ses enfants jusqu'à des commentaires selon lesquels ses enfants ont sauté des repas ou ont perdu du poids. Le supplément comprend en outre plusieurs questions sur les dépenses du ménage, la tendance à tirer le maximum de l'argent disponible pour l'achat d'aliments, les obstacles perçus au magasinage même et le recours à l'aide alimentaire de bienfaisance et à des programmes alimentaires ciblés. On peut obtenir un court résumé des

données du supplément (Le Quotidien, Division des statistiques sur la santé, Statistique Canada, Ottawa, le 21 juillet 2000).

L'accent mis sur les manifestations de l'insécurité alimentaire chez les enfants dans l'instrument de DRHC peut restreindre l'utilité de cet instrument aux fins de l'estimation de la sécurité alimentaire. Tant les études qualitatives que quantitatives de l'insécurité alimentaire des ménages indiquent que l'apport alimentaire des enfants n'est réduit que lorsque les réserves alimentaires du ménage sont pour ainsi dire épuisées (21,22,26,32,38,52,59,60). Les femmes, en particulier, déclarent très souvent se priver d'aliments au profit de leurs enfants (21,22,52,57). Par conséquent, les cas extrêmes de privation alimentaire ou de perte de poids liés à l'insécurité alimentaire chez les enfants tendent à être très rares. Ces cas sont généralement sous-déclarés en raison de la stigmatisation sociale (*social stigma*) associée à l'incapacité de nourrir ses enfants et aux effets potentiellement dévastateurs d'un tel aveu à des « étrangers » (c.-à-d. que nous sommes tous légalement tenus de signaler les cas d'enfants à risque aux services de protection de l'enfance).

Autres considérations liées à l'utilisation de mesures directes de l'insécurité alimentaire

Sélection d'un mécanisme d'enquête

Les instruments actuellement disponibles comme le *FSCM* sont suffisamment courts pour ne pas imposer un lourd fardeau aux répondants. Une mesure directe de l'insécurité alimentaire peut donc s'effectuer simplement en intégrant l'instrument dans une enquête de plus grande envergure sur la population. Le mécanisme d'enquête le plus approprié dépend du devis d'enquête et de la gamme des autres variables évaluées. Bien que l'insécurité alimentaire soit une « variable de nutrition », cela ne signifie pas nécessairement qu'elle doive être mesurée uniquement dans le

cadre d'enquêtes sur la nutrition. D'autres mécanismes d'enquête pourraient offrir des possibilités intéressantes d'accroître la compréhension du problème d'insécurité alimentaire au Canada et permettre de suivre l'évolution du problème.

L'idéal serait d'intégrer une mesure directe de l'insécurité alimentaire dans une enquête administrée à intervalles réguliers à un échantillon représentatif de la population. Il peut y avoir des variations saisonnières dans la sécurité alimentaire des ménages. Même si un instrument comme le *FSCM* permet d'estimer l'insécurité alimentaire au cours des 12 mois précédents, les réponses seront probablement influencées par l'expérience récente (Nord, données non publiées). Les variations saisonnières devraient donc être prises en considération dans la conception de l'enquête.

On peut supposer que toutes les enquêtes sur la population comprendront des mesures des variables sociodémographiques, ce qui facilitera l'identification de corrélations sociodémographiques de l'insécurité alimentaire. Cependant, les enquêtes fourniront différentes possibilités pour l'examen de variables prédictives et descriptives des individus et des ménages qui souffrent d'insécurité alimentaire. Certaines de ces questions sont examinées ci-après.

- ***Enquêtes à l'échelle du ménage :*** Étant donné que les instruments actuellement disponibles sont plus efficaces pour évaluer l'insécurité alimentaire à l'échelle du ménage, il peut y avoir des avantages particuliers à envisager leur inclusion dans une enquête ciblant les ménages comme l'Enquête sur les dépenses des ménages de Statistique Canada. Cette mesure permettrait de relier la situation de sécurité alimentaire des ménages aux tendances concernant les dépenses au titre des aliments et d'autres biens et services, de même qu'elle permettrait d'analyser globalement l'expérience d'insécurité alimentaire dans le contexte de contraintes financières et de besoins concurrentiels. La comparaison

des tendances liées aux dépenses alimentaires entre les ménages en sécurité alimentaire et ceux qui souffrent d'insécurité alimentaire, par exemple, fournirait des renseignements sur les choix alimentaires dans le contexte de contraintes financières.

- ***Enquêtes sur la nutrition*** : La mesure de la situation de sécurité alimentaire du ménage jumelée à celle de l'apport alimentaire individuel fourniront des données contextuelles importantes qui permettront d'interpréter les indices de qualité alimentaire et nutritionnelle. Elles fourniront aussi la possibilité d'examiner plus en détail le lien entre la sécurité alimentaire des ménages et l'apport alimentaire individuel. (Pour d'excellents exemples de ce genre d'analyses portant sur des données d'enquêtes sur la population aux États-Unis, voir les documents rédigés par Rose & Oliveira (18,67) et Cristofar & Basiotis (58).)
- ***Enquêtes sur la santé*** : Étant donné que l'insécurité alimentaire des ménages est un marqueur de désavantage et de privation et un facteur de risque pour la santé et le bien-être nutritionnels, il y a peut-être lieu d'inclure la mesure de cette variable dans les études des grands déterminants de la santé. Comme on l'a mentionné dans la Partie 1 du présent document, il existe actuellement peu d'études qui portent à la fois sur la situation de sécurité alimentaire et les effets particuliers de celle-ci sur la santé.
- ***Enquêtes longitudinales et transversales*** : Les corrélations sociodémographiques entre l'insécurité alimentaire des ménages et la sensibilité de ce phénomène aux changements dans les conditions socio-économiques au macro-niveau peuvent être déterminées à partir de la mesure de l'insécurité alimentaire dans le cadre d'enquêtes transversales à intervalles répétés. L'inclusion d'une mesure directe de l'insécurité alimentaire dans une enquête longitudinale offre différentes possibilités d'analyse pourvu que l'instrument de

mesure de la sécurité alimentaire soit administré aux mêmes répondants d'une fois à l'autre. Les mesures successives de la sécurité alimentaire des ménages fourniraient de l'information sur la sensibilité de cette variable au changement au fil du temps. De plus, l'examen des changements à l'intérieur du ménage dans le statut de sécurité alimentaire en relation avec d'autres variables (p. ex. les changements dans la situation d'emploi, dans la taille et la composition du ménage, etc.) permettrait de déterminer les facteurs qui influent sur la sécurité alimentaire des ménages. Toutefois, ces analyses pourraient être sérieusement limitées en raison des contraintes découlant de la taille de l'échantillon étudié dans le cadre d'une enquête générale sur la population, selon la proportion de l'échantillon qui a) déclare souffrir d'insécurité alimentaire et b) présente des changements quant à la sécurité alimentaire au fil du temps.

L'utilité d'inclure une mesure de la sécurité alimentaire dans une étude prospective (cohorte) est moins évidente. Compte tenu de la possibilité que l'insécurité alimentaire du ménage change au fil du temps et du peu de données actuellement disponibles sur l'expérience individuelle réelle d'insécurité alimentaire dans le contexte de l'insécurité alimentaire des ménages, il faudra mener d'autres études pour confirmer l'interprétation des analyses dans lesquelles une mesure de base de la sécurité alimentaire du ménage au cours d'une période de 12 mois est liée aux effets sur la santé mesurés plusieurs années plus tard.

Échantillonnage

Étant donné que l'insécurité alimentaire des ménages touche les familles économiquement défavorisées et que le risque d'insécurité alimentaire grave augmente avec la diminution des ressources, on ne peut obtenir des estimations exactes de la prévalence qu'à partir d'échantillons de la population qui sont représentatifs des membres les plus démunis de notre société. Étant

donné que la représentativité est fonction du plan d'échantillonnage et des taux de réponse à l'enquête, les deux questions doivent être prises en considération lorsqu'on envisage d'inclure des mesures de la sécurité alimentaire dans une enquête sur la population et lorsqu'on interprète les données d'enquête. Les enquêtes administrées par téléphone ou les échantillons formés à partir des unités d'habitation, par exemple, peuvent présenter un biais de non-réponse étant donné que ces échantillons excluront nécessairement les sans-abri et les personnes qui n'ont pas les moyens d'avoir le téléphone. De plus, un grand nombre d'échantillons nationaux excluent les Autochtones qui vivent dans des réserves ainsi que les membres des Forces armées canadiennes; or, il est possible que ces deux groupes comprennent des ménages qui risquent de souffrir d'insécurité alimentaire. Des mesures peuvent être prises pour compenser ces sources de biais potentielles dans la conception et/ou l'analyse des enquêtes, mais il faut d'abord que les personnes responsables soient conscientes de ces problèmes.

Lorsqu'on envisage d'inclure des mesures de la sécurité alimentaire dans les enquêtes sur la population, il est également nécessaire de tenir compte du nombre de participants à faible revenu que comprendra éventuellement l'échantillon. Si ce nombre est très faible, les intervalles de confiance entourant toute estimation de l'insécurité alimentaire seront importants. Il pourrait alors se révéler impossible d'obtenir des estimations stables des différents degrés de gravité mesurés par le *FSCM*. On peut surmonter ces problèmes au moyen d'un suréchantillonnage des ménages à très faible revenu si l'on dispose de ressources supplémentaires. Par ailleurs, l'inclusion de mesures de la sécurité alimentaire dans certaines enquêtes peut simplement être inappropriée en raison des contraintes liées à la taille de l'échantillon.

Sélection

Bien qu'un grand nombre d'arguments militent en faveur de l'inclusion de questions sur l'insécurité alimentaire dans une enquête à l'échelle de la population au Canada, la plupart des

membres de la population générale sont susceptibles d'être en sécurité alimentaire. (Les estimations de la prévalence obtenues à partir de l'administration du *FSCM* dans le cadre des enquêtes sur la population aux États-Unis ont varié entre 10 et 12 %.) Si le *FSCM* était administré à chacun des participants à l'ENSP ou l'ESCC, par exemple, il est probable que la plupart des personnes ne répondraient pas par l'affirmative à quelque question que ce soit du questionnaire. Afin de réduire le temps nécessaire pour administrer le questionnaire dans ces circonstances, on peut prévoir deux niveaux de sélection (*screening*) dans le *FSCM* de manière à ce que les personnes qui répondent par la négative aux questions évoquant les degrés d'insécurité alimentaire les moins élevés n'aient pas à répondre aux questions visant les degrés d'insécurité alimentaire les plus élevés (104). (Voir l'annexe A pour un exemple pertinent.) Ainsi, il ne faudrait que quelques secondes pour administrer le questionnaire aux personnes qui ne sont pas touchées par l'insécurité alimentaire. Par ailleurs, le *FSCM* pourrait être administré d'une manière encore plus efficace si l'on y ajoutait une autre question filtre (ou d'autres questions filtres) au tout début, pour réserver aux personnes concernées les questions sur l'insécurité alimentaire. Diverses modalités de sélection sont étudiées dans cette section, suivies d'une mise en garde concernant les dangers potentiels du filtrage lors des premières étapes de la mesure directe.

Compte tenu du lien bien établi entre l'insécurité alimentaire et le faible revenu, l'une des solutions qui s'offrent est d'administrer le *FSCM* exclusivement aux participants dont le revenu est inférieur à un certain seuil. Dans le cadre de la *CPS* menée en 1995 aux États-Unis, par exemple, le module sur la sécurité alimentaire a été administré aux ménages dont le revenu était égal ou inférieur à 185 % du seuil de pauvreté fédéral dans les 12 mois précédents. Les ménages dont le revenu était supérieur n'étaient inclus dans l'enquête que s'ils répondaient par l'affirmative à l'une des trois autres questions sur la suffisance alimentaire des ménages (26). On pourrait élaborer une série semblable de questions filtres au Canada, d'après les niveaux de

revenu des ménages par rapport aux seuils de faible revenu (SFR) de Statistique Canada ou un multiple de ces niveaux de revenu.

Il existe actuellement très peu de données canadiennes sur lesquelles on pourrait fonder les décisions concernant les niveaux de revenu au delà desquels les ménages ne courent aucun risque de souffrir d'insécurité alimentaire. Par conséquent, si l'on se base sur un seuil de revenu pour exclure des répondants potentiels, il serait fortement recommandé de pécher par excès de prudence et de fixer des seuils qui dépassent largement les SFR, au moins la première fois que le *FSCM* sera administré. On pourrait prendre une autre précaution, à savoir administrer la question sur la suffisance alimentaire ou toute autre série de questions liées à la sécurité alimentaire aux ménages dont le revenu dépasse le seuil fixé, et inclure dans l'échantillon du *FSCM* les ménages exprimant des préoccupations liées à l'insécurité alimentaire. (Cette approche ressemble à celle adoptée aux États-Unis pour l'enquête de 1995 (27).)

Bien que des questions liées à la sécurité alimentaire aient été utilisées comme filtres dans le module sur l'insécurité alimentaire de DRHC (114), l'utilisation de ces seules questions pour sélectionner les ménages susceptibles de souffrir d'insécurité alimentaire n'est généralement pas recommandée. Comme le montrent les comparaisons entre la question sur la suffisance alimentaire et les évaluations plus détaillées de l'insécurité alimentaire des ménages, cette question a une spécificité relativement bonne mais une sensibilité médiocre (27,97). Par conséquent, un certain nombre de ménages souffrant d'insécurité alimentaire seraient probablement exclus avec cette approche. L'utilisation de questions sur la suffisance alimentaire ou sur la sécurité alimentaire conjointement avec un filtre visant le revenu (c.-à-d. pour distinguer les ménages potentiellement vulnérables à l'insécurité alimentaire de ceux dont le revenu dépasse un certain seuil) est moins problématique étant donné la faible probabilité au départ de trouver des ménages souffrant d'insécurité alimentaire parmi les ménages ayant des revenus plus élevés.

Ainsi, le biais de sélection découlant de la faible sensibilité d'un facteur comme la question sur la suffisance alimentaire dans ce contexte sera vraisemblablement minime.

Soulignons que le filtrage - indépendamment des questions filtres retenues - comporte toujours un risque que des ménages souffrant d'insécurité alimentaire soient exclus et que la prévalence de l'insécurité alimentaire soit systématiquement sous-estimée. Par conséquent, au cours des étapes initiales de la mesure directe, alors que le lien exact entre l'insécurité alimentaire des ménages et les variables de sélection potentielles n'est pas encore clair, il est déconseillé d'inclure des questions filtres. Lorsque l'insécurité alimentaire est mesurée à des fins de surveillance, tout changement dans les mécanismes de sélection au fil du temps influe sur la comparabilité des estimations de la prévalence. On peut éventuellement utiliser des techniques analytiques pour améliorer la comparabilité des données des enquêtes successives dans ces cas (p. ex. 115), mais compte tenu des problèmes d'interprétation qui pourraient éventuellement découler des changements dans les méthodes de sélection, il est vivement recommandé de réfléchir attentivement aux méthodes utilisées initialement.

Nature délicate de la question d'insécurité alimentaire

Dans une société aussi opulente que la nôtre, la faim et l'insécurité alimentaire sont l'objet d'une stigmatisation sociale (*social stigma*). L'incapacité de se nourrir et de nourrir ses enfants peut être extrêmement embarrassante et humiliante. La nature délicate de cette question a des implications à la fois sur la façon d'administrer des mesures directes de la sécurité alimentaire dans le cadre d'enquêtes sur la population et sur l'interprétation des réponses.

Les interviewers peuvent avoir besoin d'une formation spéciale concernant l'administration des questions portant sur la sécurité alimentaire. Ils doivent notamment savoir comment réagir lorsque des répondants déclarent souffrir d'un degré élevé de privation alimentaire au sein de leur

ménage. En fonction du degré de gravité de la privation auquel ils auront été exposés par le biais de leurs interlocuteurs, ainsi que de leurs compétences et de leur formation, les interviewers auront peut-être besoin de séances de verbalisation pour composer avec la difficulté de recevoir des informations aussi troublantes.

Il faut également veiller à ce que les conditions dans lesquelles les questions sur la sécurité alimentaire seront posées encouragent plutôt qu'elles ne découragent la divulgation de toute l'information concernant l'insécurité alimentaire. Comme pour la collecte d'autres genres de renseignements personnels délicats, il est important de tenir compte des aspects liés à la vie privée, à la confidentialité, à l'anonymat et au respect lors de la conception d'enquêtes comprenant des mesures de la sécurité alimentaire.

La stigmatisation et la honte associées à l'expérience d'une insécurité alimentaire grave sont couramment perçus comme amenant certains répondants à cacher cette réalité (27). Les questions concernant la faim et la privation alimentaire chez les enfants sont particulièrement problématiques. Cependant, en l'absence de mesures indépendantes, pertinentes, de l'insécurité alimentaire, il est difficile de déterminer l'importance de cette source potentielle de biais dans les réponses aux questionnaires d'enquête (27). Les effets de la sous-déclaration de la privation extrême sur la détermination de la sécurité alimentaire des ménages dans le cadre du *FSCM* sont peut-être compensés dans une certaine mesure par la conception du système de classification de cet instrument (tableau 2). Les ménages sont classifiés en fonction du nombre de réponses affirmatives, mais ils ne doivent pas nécessairement avoir répondu à chacune des questions du *FSCM* par l'affirmative pour être considérés en insécurité alimentaire avec une faim grave. Ainsi, les ménages comprenant des enfants peuvent être classés dans cette catégorie sans nécessairement avoir répondu par l'affirmative aux questions concernant le degré élevé de privation alimentaire chez les enfants (p. ex. des enfants ayant passé une journée entière sans manger faute d'argent

pour acheter de la nourriture). Dans l'interprétation de cette classification, l'admission, par le répondant, d'une réduction importante, répétée, de l'apport alimentaire des adultes dans le ménage est considérée suffisante pour conclure à une réduction de l'apport alimentaire des enfants également. (Avec l'élaboration d'une sous-échelle, basée sur le *FSCM*, ciblant spécifiquement les enfants (61), il sera peut-être possible d'améliorer la mesure catégorique pour mieux cerner cette question.)

Traduction et adaptation culturelle

Tous les instruments de mesure de la sécurité alimentaire décrits dans le présent document ont été élaborés en anglais avec des participants anglophones. Aux fins des enquêtes à l'échelle de la population au Canada, les mesures de la sécurité alimentaire doivent être traduites dans différentes langues, outre l'anglais. (Le questionnaire *Radimer* a été traduit avec succès en français et utilisé au Québec (30,31), mais on ne dispose pas actuellement de traduction française du *FSCM*.) Des recherches poussées sont en cours en vue d'établir des équivalents appropriés pour les termes utilisés dans le *FSCM* à l'intention de divers sous-groupes hispanophones des États-Unis, et bien qu'elles ne s'appliquent peut-être pas directement au Canada, les recherches soulignent l'importance de saisir les nuances et la connotation exacte de questions particulières et non simplement de proposer une traduction littérale (Harrison, Stormer et Herman, non publié).

Bien que le *FSCM* et un grand nombre des questions qu'il comprend aient déjà été utilisés auprès d'échantillons canadiens et que l'instrument ait été administré à divers groupes de la population ailleurs, il est recommandé d'administrer le questionnaire dans le cadre d'un test cognitif avant de l'intégrer dans les enquêtes sur la population au Canada. Il faudra peut-être adapter certaines parties du *FSCM* pour tenir compte de la langue et de la culture des différents groupes de la population canadienne. Par exemple, dans une enquête récente auprès des Autochtones de l'Alberta, les interviewers ont souligné les problèmes que pourraient poser certaines questions du

FSCM, notamment une question demandant aux répondants d'indiquer la fréquence à laquelle les conditions décrites étaient « vraies » dans le cas de leur ménage; les interviewers étaient d'avis que cette formulation pouvait être interprétée comme mettant en doute l'honnêteté des répondants (Judith Lawn, communication personnelle, 24 janvier 2001). Les catégories de réponse ont été modifiées ultérieurement de manière à évaluer simplement la fréquence. Cet exemple illustre la nécessité de mener des tests pilotes auprès de sous-groupes culturels particuliers afin de veiller à ce que les questions soient acceptables.

Une autre caractéristique du *FSCM* qui a parfois posé problème est l'utilisation de l'expression « repas équilibrés » pour déterminer les compromis concernant l'apport alimentaire qualitatif des enfants et des adultes (106). L'interprétation de cette expression par les répondants soulève des préoccupations, mais il a été démontré que les deux questions qui comprennent cette expression sont des composantes utiles de l'échelle de mesure (27). Dans l'enquête auprès des Autochtones mentionnée précédemment, le terme « équilibrés » a été remplacé par « sains ». La question de savoir si cette modification change quoi que ce soit outre la validité apparente de l'instrument n'est pas claire. Un test cognitif s'impose pour clarifier les répercussions de l'utilisation de ces expressions dans le questionnaire et la nécessité de les reformuler.

Mesure de la sécurité alimentaire dans le contexte canadien

Bien que cette étude soit très spécifiquement axée sur des questions liées à la mesure directe de la sécurité alimentaire, il est important de souligner que l'utilisation - et partant l'utilité - des données sur l'insécurité des ménages dépend de leur pertinence eu égard aux préoccupations canadiennes et de leur applicabilité au contexte canadien. Une liste de quatre points à examiner est présentée ci-après.

- Si l'on envisage d'inclure la question de la sécurité alimentaire dans un système national de surveillance nutritionnelle, il est important de déterminer les dimensions et les degrés de gravité de l'insécurité alimentaire considérés comme les plus pertinents aux fins de la mesure et de la surveillance du phénomène. Bien que le *FSCM* représente indéniablement l'instrument le plus avant-gardiste actuellement pour la mesure de la sécurité alimentaire, cet instrument a été élaboré dans le but de cerner les aspects particuliers de l'insécurité alimentaire qui sont les plus pertinents aux fins des programmes et des politiques aux États-Unis. En l'occurrence, cette échelle permet de déterminer les degrés de gravité de la privation alimentaire quantitative - condition qui est peut-être considérée comme la manifestation la plus grave de l'insécurité alimentaire. La surveillance de cette forme extrême de privation peut être perçue comme un impératif moral étant donné que, dans un pays aussi opulent que le nôtre ou les États-Unis, cette misère semble inadmissible. Ce niveau de mesure est particulièrement pertinent aux États-Unis, où le gouvernement finance et administre directement des programmes d'aide alimentaire de bienfaisance (p. ex. coupons alimentaires, programmes d'alimentation scolaire, WIC). Par conséquent, il n'est pas rare que les estimations de la prévalence de l'insécurité alimentaire soient liées à des questions concernant la pertinence des programmes actuels d'aide alimentaire (p. ex. 69). Au Canada, les politiques sociales élaborées pour traiter les problèmes de pauvreté et d'inégalité ont de tout temps pris une autre tangente en mettant l'accent sur les programmes de soutien du revenu plutôt que sur l'aide alimentaire directe (88). La pauvreté a toujours été un sujet de préoccupation au Canada dans un sens relatif et également dans le sens absolu de la privation des besoins fondamentaux.

Selon les grands objectifs de la surveillance nutritionnelle au Canada et selon la nature et la gravité de l'insécurité alimentaire au sein de la population canadienne, il serait peut-être indiqué d'élaborer des indicateurs additionnels pour permettre la mesure de degrés

d'insécurité alimentaire moins élevés et d'examiner des dimensions qualitatives et sociales ou psychosociales particulières de l'insécurité alimentaire. L'élaboration de mesures pour quantifier la fréquence et la durée d'expériences particulières de l'insécurité alimentaire serait également utile pour évaluer la chronicité du phénomène et, partant, fournir une meilleure base pour en examiner les conséquences à court et à long terme.

Si l'on envisage d'élargir la mesure directe de l'insécurité alimentaire de manière à prévoir une gamme plus étendue de comportements, de perceptions et d'expériences liés à ce phénomène, il est important de garder à l'esprit le but de la mesure. Si la mesure vise à estimer la prévalence, alors l'ajout de questions ne sera utile que s'il permet d'obtenir une estimation plus exacte de la prévalence des degrés de gravité ou de manifestations particulières de l'insécurité alimentaire des ménages qu'il est important d'évaluer. Comme on l'a mentionné précédemment, la mesure des stratégies d'augmentation des ressources (soit le recours à des stratégies socialement inacceptables d'acquisition d'aliments lorsque les réserves alimentaires sont pratiquement épuisées) a été prise en compte dans le cadre de l'élaboration du *FSCM*, mais l'ajout de questions sur cet aspect n'a fait qu'une infime différence dans l'estimation de la prévalence. Bien qu'un instrument qui cernerait mieux la nature multidimensionnelle de l'insécurité alimentaire puisse indéniablement contribuer à améliorer la validité apparente ou la validité de contenu, il pourrait n'apporter aucune amélioration concernant l'estimation de la prévalence.

- Un des avantages de l'utilisation du *FSCM* réside dans le fait que cet instrument a été - et continue d'être - le fruit de recherches approfondies aux États-Unis. Nous pourrions ainsi mieux comprendre le fonctionnement de cette échelle au cours des années à venir. Des questions se posent néanmoins concernant des aspects comme la sensibilité de l'échelle au changement, la détermination la plus appropriée des mesures catégoriques pour cette

échelle et la mesure dans laquelle les résultats sur l'échelle pourraient vraisemblablement varier selon le membre du ménage qui répond au questionnaire. Selon les applications particulières du *FSCM*, il serait peut-être indiqué de faire des recherches sur ces aspects.

- Lorsque des mesures de la sécurité alimentaire sont intégrées dans des enquêtes sur la population, des mesures additionnelles et des analyses doivent être effectuées pour élucider les corrélations sociodémographiques et comportementales de l'insécurité alimentaire au Canada et déterminer les différences régionales. Ces données sont essentielles à l'interprétation des mesures. Bien qu'on s'attende à ce que l'insécurité alimentaire soit reliée à la pauvreté, il faut obtenir des données plus descriptives sur les sous-groupes vulnérables pour comprendre l'influence qu'exercent les politiques et les programmes fédéraux, provinciaux et municipaux sur la prévalence et la gravité de l'insécurité alimentaire des ménages chez des sous-groupes particuliers de la population. Ces données sont une source d'information précieuse aux fins de l'élaboration des politiques et des programmes futurs, de même qu'elles guideront les activités ultérieures de suivi et de surveillance.
- Bien que l'interprétation des mesures de la sécurité alimentaire puisse, jusqu'à un certain point, être guidée par la littérature existante, il faut reconnaître que ce domaine d'étude n'en est qu'à ses premiers balbutiements. De plus, une très infime partie de ces études ont été menées au Canada. Les conclusions des études menées aux États-Unis et au Royaume-Uni sont difficilement applicables au contexte canadien, compte tenu des différences sociopolitiques, géographiques et culturelles majeures entre ces pays et le Canada. Il faudrait, en particulier, effectuer d'autres études pour déterminer les causes et les conséquences importantes de l'insécurité alimentaire au Canada.

2. INDICATEURS INDIRECTS

Les ressources requises pour obtenir des mesures directes de la prévalence et de la gravité de l'insécurité alimentaire dans la population sont onéreuses et les mesures sont invasives. Par conséquent, il est important d'examiner les données qui peuvent être obtenues sur la prévalence de l'insécurité alimentaire à partir de mesures indirectes de ce phénomène qui sont plus facilement accessibles, soit parce qu'elles sont obtenues systématiquement dans le cadre d'autres activités de suivi et d'évaluation, soit parce qu'il serait relativement facile d'obtenir des données sur celles-ci. Dans la présente section, on examine le lien potentiel entre l'insécurité alimentaire et trois catégories d'indicateurs indirects : les indicateurs des contraintes financières, qui pourraient logiquement prédisposer les ménages à l'insécurité alimentaire ou au risque d'insécurité alimentaire; les indicateurs des stratégies d'augmentation des ressources qui évoquent l'insécurité alimentaire (p. ex. le recours aux banques alimentaires); et les indicateurs de l'activité programmatique communautaire qui pourrait être perçue comme un indice de problèmes locaux d'insécurité alimentaire.

Par définition, les indicateurs indirects de l'insécurité alimentaire ne sont pas aussi spécifiques et sensibles à l'échelle individuelle ou des ménages que les mesures directes de l'insécurité alimentaire. La valeur des indicateurs indirects dépend de notre compréhension de leur lien avec des mesures plus directes. Lorsqu'il est possible d'établir des comparaisons systématiques entre les indicateurs directs et indirects, on peut avancer des hypothèses de probabilité quant à leur lien, lesquelles fournissent une base solide pour l'interprétation et l'application des indicateurs indirects dans le cadre des activités de suivi et de surveillance. Étant donné que les études de cette nature sont très rares actuellement, l'examen suivant des indicateurs est essentiellement hypothétique. Cependant, on propose des pistes de recherche, lorsque c'est possible.

Indicateurs des contraintes financières

Étant donné que l'insécurité alimentaire des ménages est, par définition, liée aux contraintes financières, les indicateurs de ces contraintes peuvent se révéler des indicateurs utiles de l'insécurité alimentaire. Dans la présente section, on examine trois différentes catégories d'indicateurs des contraintes financières. Chacun de ces indicateurs est (ou peut être) mesuré systématiquement et faire l'objet d'un suivi. Il peut même, en l'occurrence, permettre de mesurer la vulnérabilité d'une manière très économique.

Mesures de la pauvreté basées sur le revenu

Le revenu représente peut-être la mesure la plus simple des ressources du ménage et, ce qui n'a rien d'étonnant, on a constaté que les mesures directes de l'insécurité alimentaire sont étroitement liées aux mesures de la pauvreté basées sur le revenu (1,6,24,30,58,69,116-118). Dans les enquêtes sur la population menées aux États-Unis au moyen du *FSCM*, tant la prévalence que la gravité de l'insécurité alimentaire augmentent au fur et à mesure de la diminution des revenus du ménage (19). Cependant, il n'y a pas de relation linéaire simple ou de correspondance absolue entre le seuil de la pauvreté et les mesures de l'insécurité alimentaire ou de la faim (59). Bien que la proportion relative des ménages souffrant d'insécurité alimentaire par rapport aux ménages qui ne sont pas touchés par ce phénomène augmente au fur et à mesure de la baisse des niveaux de revenu, même chez les groupes à faible revenu, on observe généralement tant des ménages souffrant d'insécurité alimentaire que des ménages qui ne connaissent pas ce problème (1,26). Ainsi les revenus correspondant au seuil de la pauvreté ne sont pas des indicateurs spécifiques ni sensibles de l'insécurité alimentaire (59). Ces mesures ne sont pas utiles en partie parce que l'insécurité alimentaire n'est pas une condition statique (59), mais plutôt une condition qui - chez les ménages à faible revenu du moins - est très sensible aux fluctuations des ressources du ménage. Chez les ménages à faible revenu, la disponibilité immédiate de nourriture ou d'argent pour acheter de la nourriture est non seulement fonction du revenu du ménage, mais également de

la taille et de la composition du ménage, du coût du logement, des dettes, des économies, des biens, des réserves alimentaires, du soutien matériel fourni par les services sociaux et de toute une panoplie d'autres ressources et dépenses. Elle dépend aussi nécessairement du prix des aliments et des coûts liés à l'acquisition de ces aliments. Les mesures du revenu du ménage ne tiennent pas compte de toutes ces variables; par conséquent, elles ne fournissent qu'une indication brute des ressources dont dispose le ménage pour les aliments à un moment donné.

En dépit du fait que les mesures de la pauvreté basées sur le revenu constituent des mesures de l'insécurité alimentaire du ménage qui ne sont ni spécifiques ni sensibles, à l'échelle de la population, le faible revenu est indéniablement le facteur de risque par excellence pour l'insécurité alimentaire des ménages. De plus, la répartition des revenus fait l'objet d'un suivi systématique à l'échelle nationale, provinciale et régionale. Dans les circonstances, l'utilisation des mesures du revenu ou de la pauvreté en tant qu'indicateurs indirects du problème mérite d'être examinée plus en profondeur. Dans la mesure où la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire augmente avec la diminution du revenu, la proportion des Canadiens vivant dans la pauvreté - quelle que soit la définition donnée à ce terme - doit fournir quelque indication de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire.

La définition appropriée de la pauvreté et la mesure de ce phénomène font l'objet d'un débat depuis longtemps au Canada, mais ce débat ne concerne pas spécifiquement la question étudiée ici. Les seuils de faible revenu (SFR) établis par Statistique Canada, communément appelés le « seuil de pauvreté », définissent le faible revenu en fonction des tendances liées aux dépenses moyennes des ménages; le SFR correspond au niveau de revenu en deçà duquel une famille est susceptible de dépenser au moins 56,2 %⁴ de son revenu brut pour satisfaire ses besoins

⁴Ce pourcentage représente la « base de 1986 », soit la base utilisée aux fins des comparaisons concernant la pauvreté publiées par le Conseil national du bien-être social. Statistique Canada a également publié des seuils de faible revenu utilisant une « base de 1992 »,

fondamentaux, soit la nourriture, les vêtements et le logement (119). Les SFR comprennent sept catégories au titre de la taille du ménage et cinq catégories pour la taille de la collectivité (basée sur la population). D'autres personnes ont proposé des approches basées sur le « panier de consommation » (*market basket*), définissant la pauvreté d'après les niveaux de revenu insuffisants pour acheter un panier prédéterminé de biens et services considérés essentiels pour un niveau de vie de base. Le seuil des besoins fondamentaux (*Basic Needs Line*) proposé par Sarlo (120) correspond au niveau de revenu requis pour avoir tout juste de quoi vivre au Canada. Récemment, Développement des ressources humaines Canada a entrepris l'élaboration d'une mesure de la pauvreté basée sur le panier de consommation, qui correspondra au niveau de revenu nécessaire au ménage canadien pour avoir un niveau de vie « décent » (121). Le concept d'une mesure de la suffisance du revenu basée sur le panier de consommation étaye un certain nombre de projets communautaires dans lesquels le coût d'un panier d'épicerie nutritif a été comparé aux estimations du revenu et d'autres dépenses.

Le lien entre diverses mesures de la pauvreté et l'insécurité alimentaire des ménages est très simple : plus les seuils de revenu utilisés pour définir la pauvreté sont bas, plus les personnes recevant un revenu inférieur à ces seuils sont vulnérables à l'insécurité alimentaire. Nous ne disposons pas jusqu'à maintenant des données nécessaires pour élaborer une interprétation plus précise des indicateurs d'insécurité alimentaire au Canada basés sur le revenu, mais cette lacune pourrait facilement être comblée par des analyses complémentaires des données d'enquêtes nationales actuellement disponibles (p. ex. ENSP ou ESCC). Un examen du lien entre une mesure directe de l'insécurité alimentaire et le revenu du ménage, à l'échelle de la population, permettrait d'évaluer le risque d'insécurité alimentaire associé à des niveaux de revenu particuliers. D'autres analyses pourraient être effectuées en vue de déterminer si la sensibilité d'une mesure de la

où le ménage est considéré comme recevant un faible revenu si ses dépenses au titre des besoins fondamentaux sont égales ou supérieures à 54,7 % de son revenu brut.

pauvreté basée sur le revenu à la situation de sécurité alimentaire du ménage pourrait être améliorée en prenant en considération des facteurs comme le coût du logement qui sont reconnus comme des facteurs influant sur le revenu disponible pour la nourriture.

Sources de revenus en tant qu'indicateur de la pauvreté

Certains programmes de soutien du revenu au Canada n'assurent que des niveaux de revenu minimum aux prestataires et, partant, peuvent se révéler de bons indicateurs de difficultés financières. Le programme d'aide sociale (bien-être social) est le plus important et peut-être le mieux documenté de ces programmes. Non seulement les prestations d'aide sociale sont généralement de loin inférieures aux SFR (122), mais les ménages doivent souvent se départir de leurs économies et d'autres biens pour pouvoir être admissibles à l'aide sociale. Étant donné que les programmes sont administrés par les provinces et les territoires, l'ampleur de la pauvreté associée à l'aide sociale (i.e. l'étendue de la différence entre les niveaux de prestations et les SFR) varie d'une province à l'autre. Elle varie également d'une région à l'autre dans une même province, d'une catégorie de prestataires à l'autre, catégories qui sont définies en fonction de la taille de la famille et de l'employabilité des personnes (distinction simplement basée sur le statut d'« aptitude au travail » par opposition au statut de « handicapé »). En 1998, par exemple, les personnes classées dans la catégorie « célibataires aptes au travail » recevaient des prestations d'aide sociale variant entre 9 % (à Terre-Neuve) et 41 % (en Ontario) du « seuil de pauvreté » (122). Les prestations d'aide sociale pour un parent seul avec un enfant à charge variaient entre 50 % (en Alberta) et 69 % (à Terre-Neuve) du « seuil de pauvreté ».

Compte tenu de l'ampleur de la pauvreté associée à la dépendance à l'égard de l'aide sociale, ce facteur pourrait être considéré comme un indicateur de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire à l'échelle individuelle ou du ménage. Une analyse récente des données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) de 1994, dans laquelle les familles ayant déclaré que les enfants ont connu la faim étaient 13 fois plus susceptibles d'être prestataires d'aide sociale

que les familles dont les enfants n'ont pas connu la faim, appuie clairement cette proposition (76). Le fait qu'ils représentent la vaste majorité des utilisateurs des banques alimentaires témoigne également de la vulnérabilité des prestataires d'aide sociale à l'insécurité alimentaire (79,123-125). Bien sûr, les prestataires d'aide sociale ne souffrent pas tous d'insécurité alimentaire, mais ces constatations donnent à penser que le statut de prestataire d'aide sociale est associé à un risque accru d'insécurité alimentaire, probablement en raison du degré de pauvreté sous-jacent.

La proportion de la population d'une collectivité ou d'une province qui vit de l'aide sociale est un indicateur imparfait de la vulnérabilité de l'ensemble de la population à l'insécurité alimentaire, étant donné que cette mesure ne tient pas compte des ménages connaissant des niveaux de pauvreté comparables (ou plus graves) qui ne reçoivent pas de prestations d'aide sociale. Les statistiques des programmes d'aide sociale sous-estiment donc systématiquement la vulnérabilité associée au faible revenu. Bien que ce facteur puisse être perçu comme une contrainte majeure, l'importance de ce biais peut être estimée facilement d'après les données sur le revenu et les sources de revenu à l'échelle de la population. De plus, le risque d'insécurité alimentaire associé au statut de prestataire d'aide sociale peut être quantifié (comme il l'a été dans l'analyse des données de l'ELNEJ) (76) à partir d'enquêtes à l'échelle de la population où les deux variables sont mesurées. Étant donné que les taux d'assistés sociaux font l'objet de suivis périodiques et qu'une analyse secondaire peut être effectuée en vue de fournir un cadre interprétatif pour cet indicateur, il faudrait réfléchir sérieusement à la possibilité d'inclure les taux d'assistés sociaux en tant qu'indicateur indirect dans les activités de surveillance et de suivi nutritionnels à l'échelle provinciale et éventuellement à l'échelle nationale.

Indicateurs des difficultés financières extrêmes

En plus des mesures des contraintes financières basées sur le revenu, un certain nombre d'indicateurs de difficultés financières extrêmes peuvent se révéler des indicateurs utiles de

l'insécurité alimentaire dans certains contextes. Mentionnons, par exemple, les cas d'itinérance, d'éviction, d'arrérages et l'interruption des services d'utilité publique pour factures impayées. Essentiellement, tout comportement ou toute condition concrètement observable qui témoigne d'une pauvreté extrême ou d'une crise financière est un indicateur potentiel d'insécurité alimentaire étant donné que, dans ces circonstances, la sécurité alimentaire est sérieusement compromise. L'étroitesse des liens entre l'insécurité alimentaire et les difficultés financières est illustrée dans le commentaire suivant fait par un participant dans une étude menée récemment au Québec : « *Notre facture téléphonique a augmenté de 10 \$ ce mois-ci, passant de 20 \$ à 30 \$. Soit nous payons seulement 15 \$ ou 20 \$, soit nous faisons débrancher le téléphone. Nous n'avons pas d'autre choix; nous devons déjà plus de 100 \$ sur notre facture d'électricité. Il faut bien en garder pour manger.* » (33)

Un grand nombre de conditions reflétant des difficultés financières extrêmes font l'objet d'un suivi systématique à l'échelle locale, même si la qualité du suivi n'est pas nécessairement uniforme d'une province ou d'un territoire à l'autre. En outre, les difficultés financières liées à l'insécurité alimentaire peuvent se manifester différemment dans les diverses provinces et territoires, selon l'accessibilité financière relative aux biens et services essentiels pour les ménages à faible revenu (p. ex. les coûts du logement et des services d'utilité publique varient considérablement d'une région à l'autre) et les programmes mis en place dans les collectivités pour aider les ménages qui ne peuvent payer leur loyer ou les factures des services d'utilité publique à la date d'échéance (p. ex. chèques d'urgence, « fonds d'aide au logement », etc.). Sous réserve d'améliorations, les marqueurs des difficultés financières extrêmes pourraient servir de base à un éventuel système sentinelle d'indicateurs, appliqué à l'échelle communautaire, pour identifier les ménages potentiellement à risque. Il serait peut-être également utile de prévoir certaines conditions dans les enquêtes à l'échelle de la population en tant qu'indicateurs de la vulnérabilité à une insécurité alimentaire grave.

Indicateurs des stratégies d'augmentation des ressources (p. ex. recours aux banques alimentaires)

Il est possible que la gravité de l'insécurité alimentaire puisse être également déterminée à partir de données sur les stratégies d'augmentation des ressources perçues comme étant liées à l'insécurité alimentaire. Au Canada, le recours aux banques alimentaires constitue le meilleur exemple à cet égard, mais comme on le mentionne plus loin, un grand nombre des contraintes associées à cet indicateur pourraient tout aussi bien s'appliquer à d'autres statistiques sur l'utilisation de programmes reliés à la sécurité alimentaire.

Statistiques sur l'utilisation des banques alimentaires

En l'absence de données d'enquête directes, le nombre de Canadiens qui recourent aux banques alimentaires est considéré depuis longtemps comme le principal indice de l'insécurité alimentaire au Canada (86). Le recours aux banques alimentaires fait l'objet d'un suivi régulier par un grand nombre de banques alimentaires d'un bout à l'autre du pays. Périodiquement, les données sont compilées à l'échelle provinciale et nationale. En 1989, l'Association canadienne des banques alimentaires (ACBA) a publié ses premières estimations de la clientèle des banques alimentaires à l'échelle du Canada sous forme d'un Bilan-Faim (*HungerCounts*) (126). Depuis 1997, la publication, par l'ACBA, de statistiques nationales et provinciales sur le recours aux banques alimentaires est un événement annuel, et l'ACBA a commencé à analyser les tendances au fil du temps (125). Bien que les statistiques continuent d'être présentées comme des Bilan-Faim, l'ACBA reconnaît que ces chiffres sont des estimations probablement conservatrices du nombre de Canadiens utilisant les banques alimentaires et qu'ils sous-estiment le nombre de Canadiens qui connaissent l'insécurité alimentaire (125). Compte tenu de l'utilisation très répandue des données des banques alimentaires comme mesures de la faim ou de l'insécurité alimentaire des ménages, on présente ci-après une analyse détaillée des limites de cet indicateur.

Il est difficile pour les banques alimentaires de compiler des statistiques du fait qu'il s'agit d'organismes communautaires bénévoles qui disposent généralement d'un financement minime, sinon nul. Les banques alimentaires ne participent pas toutes aux enquêtes (bien que l'ACBA ait évalué le taux de participation à 88,9 % lors de son enquête de 2000) et la qualité des données varie d'une banque alimentaire à l'autre. Par ailleurs, selon le degré de raffinement des systèmes de suivi de chacun des organismes, il peut être difficile pour les travailleurs des banques alimentaires de déterminer exactement le nombre de personnes différentes qui font appel à l'organisme (par opposition au nombre de repas servis au cours du mois ou de l'année), de même que la taille et la composition du ménage qui reçoit la nourriture en bout de ligne. Par conséquent, les Bilan-Faim ne représentent que des estimations sommaires du nombre de Canadiens recourant aux banques alimentaires au cours d'une période donnée.

Bien que les statistiques sur les ménages faisant appel aux banques alimentaires sont loin d'être parfaites, un grand nombre d'études donnent à penser que les clients des banques alimentaires souffrent d'insécurité alimentaire. Lorsque le *FSCM* a été administré à un échantillon de 153 femmes issues de familles fréquentant les banques alimentaires à Toronto, 94 % ont déclaré avoir connu un certain degré d'insécurité alimentaire au cours des 12 mois précédents (79). De plus, 57 % ont déclaré avoir souffert d'insécurité alimentaire et avoir été moyennement ou gravement touchées par la faim au cours des 30 jours précédents, une période qui, de par la conception du questionnaire, comprenait au moins une visite à une banque alimentaire (79). Ces données concordent avec les résultats d'enquêtes menées par les banques alimentaires dans lesquelles l'expérience de la faim vécue par les clients a été estimée (125). La proposition selon laquelle les clients des banques alimentaires souffrent d'insécurité alimentaire est également appuyée par les résultats d'une étude récente menée auprès d'un échantillon aléatoire de 490 clients de banques alimentaires à Montréal (123,127). Bien qu'aucune mesure directe de l'insécurité alimentaire n'ait été incluse dans cette étude, les participants ont fait état de revenus

très faibles et de niveaux de dépenses alimentaires substantiellement inférieurs aux coûts minimaux estimatifs pour un régime alimentaire adéquat dans cette région (123). De plus, 27 % des personnes interrogées ont déclaré qu'il ne leur restait pas suffisamment de nourriture pour une journée supplémentaire lorsqu'elles se sont rendues à la banque alimentaire (123). Ces données laissent supposer que le recours aux banques alimentaires peut se révéler un indicateur relativement sensible de l'insécurité alimentaire à l'échelle du ménage.

En dépit de leur sensibilité apparente, les statistiques des banques alimentaires sont un mauvais indicateur de la prévalence de l'insécurité alimentaire au Canada du fait que les personnes en insécurité alimentaire ne font pas toutes appel aux banques alimentaires. On a constaté que les ménages souffrant d'insécurité alimentaire utilisent une multitude de stratégies pour composer avec le manque actuel ou imminent de nourriture (21,22,32,52,76). Bien qu'elle soit décrite comme une stratégie de dernier recours, l'utilisation de l'aide alimentaire de bienfaisance est une conséquence potentielle mais non inévitable de l'insécurité alimentaire. Ce fait peut s'expliquer en partie par la stigmatisation sociale associée au recours à l'aide alimentaire dans une société aussi opulente que la nôtre. Un grand nombre de clients des banques alimentaires déclarent se sentir humiliés et embarrassés lorsqu'ils se présentent aux banques alimentaires, surtout lors de leur première visite (32,78,79). Il est difficile de déterminer combien d'autres personnes s'abstiennent de recourir aux banques alimentaires pour ces raisons, sans compter les ménages souffrant d'insécurité alimentaire qui ne peuvent faire appel aux banques alimentaires parce qu'ils n'ont pas accès à ces organismes (soit parce qu'il n'y a pas de banque alimentaire dans leur quartier et qu'ils n'ont pas les moyens financiers de s'y rendre, ou parce qu'ils ne sont pas capables physiquement d'avoir accès à ces établissements). Dans le cadre de l'enquête qu'ils ont menée récemment auprès des clients des banques alimentaires à Montréal, Starkey et coll.(127) ont constaté que les sans-abri et les groupes à faible revenu qui ont plus de difficulté à se déplacer (p. ex. les parents seuls avec des familles nombreuses, les personnes âgées fragiles) étaient

sous-représentés. Il est également possible que certaines personnes souffrant d'insécurité alimentaire soient réticentes à recourir aux banques alimentaires en raison de la quantité restreinte et de la qualité médiocre des aliments offerts par l'entremise de ce système (128). Les banques alimentaires déclarent depuis longtemps que la demande de nourriture dépasse la disponibilité de l'approvisionnement en dons de nourriture. Dans leurs efforts en vue d'équilibrer l'offre et la demande, un grand nombre de banques alimentaires ont dû récemment restreindre encore davantage la quantité d'aliments offerts et la fréquence (125). Quelques banques alimentaires ont déclaré avoir dû renvoyer des clients les mains vides faute de nourriture (125).

En somme, bien que le recours aux banques alimentaires soit un indice d'insécurité alimentaire à l'échelle individuelle, les statistiques sur le recours aux banques alimentaires sont de mauvais indicateurs de l'insécurité alimentaire parce que les ménages souffrant d'insécurité alimentaire ne sont pas tous pris en compte dans ces chiffres. De plus, la proportion des ménages souffrant d'insécurité alimentaire qui font appel aux banques alimentaires au Canada est inconnue. Seulement 31 % des 206 ménages ayant mentionné que leurs enfants avaient connu la faim dans le cadre de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes de 1994 ont déclaré recourir aux banques alimentaires lorsqu'ils manquaient de nourriture (76). Dans une étude menée auprès de 52 ménages économiquement défavorisés dans le sud de l'Ontario, 65 % ont fait état d'une certaine insécurité alimentaire (dans une version modifiée du questionnaire *Radimer*), alors que seulement 21 % avaient fait appel à une banque alimentaire au cours des trois derniers mois; le recours aux banques alimentaires n'était pas lié à la situation de sécurité alimentaire (57). Bien qu'elles portent sur une population restreinte, ces données indiquent que la prévalence de l'insécurité alimentaire pourrait être grandement sous-estimée dans les statistiques sur le recours aux banques alimentaires.

Une estimation plus précise de la proportion des ménages touchés par l'insécurité alimentaire qui font appel aux banques alimentaires (c.-à-d. basée sur une enquête sur la population comprenant des mesures ponctuelles de l'insécurité alimentaire des ménages et du recours aux banques alimentaires) permettrait d'interpréter avec plus de justesse les Bilan-Faim de l'ACBA, de même que d'autres données locales et régionales sur le recours aux banques alimentaires. Il s'agirait d'un progrès important, mais le fait que certaines banques alimentaires ne fournissent que des données incomplètes ou inexactes sur les personnes qui ont recours à leurs services compromettrait néanmoins la pertinence de ces statistiques. En outre, compte tenu du déséquilibre entre l'offre et la demande dans ce système, l'exclusion artificielle des statistiques sur le recours aux banques alimentaires durant les périodes de pointe reste un problème si des banques alimentaires n'ont d'autre choix que de fermer leurs portes prématurément ou de renvoyer des clients les mains vides faute de nourriture à distribuer.

Statistiques sur l'utilisation d'autres programmes reliés à la sécurité alimentaire

Bien que le recours aux banques alimentaires soit le facteur le plus couramment cité comme indicateur indirect de l'insécurité alimentaire au Canada, les statistiques sur la clientèle d'autres programmes mis en oeuvre, du moins en partie, pour atténuer les problèmes perçus de l'insécurité alimentaire sont également de très mauvais indicateurs du phénomène. Le recours aux programmes d'alimentation des enfants, par exemple, est un mauvais indicateur de l'insécurité alimentaire du fait qu'il est difficile de déterminer quelle proportion des participants à ces programmes proviennent de ménages souffrant d'insécurité alimentaire (89,95,96) et quelle proportion des enfants issus de ménages connaissant l'insécurité alimentaire participent aux programmes. Les mêmes questions se posent quant à l'interprétation des données sur la clientèle participant à d'autres initiatives communautaires reliées à la sécurité alimentaire.

Indicateurs de l'activité programmatique reliée à la sécurité alimentaire

Une dernière série d'indicateurs indirects de l'insécurité alimentaire mérite d'être étudiée, celle de l'activité programmatique reliée à la sécurité alimentaire. Dans certaines des premières études sur l'insécurité alimentaire au Canada, l'existence même des banques alimentaires était citée comme preuve du problème. De la même manière, l'augmentation du nombre de banques alimentaires au Canada a été citée comme preuve de l'aggravation du problème (125). On peut comprendre l'intérêt pour certaines personnes de considérer l'existence d'autres initiatives communautaires de sécurité alimentaire (p. ex. les cuisines communautaires, les jardins communautaires, les programmes d'alimentation ciblés, etc.) comme des indicateurs indirects de l'insécurité alimentaire. Comme l'indiquent les données ci-dessous sur le nombre de banques alimentaires, la nature ponctuelle et communautaire de ces programmes rend leur simple existence un très mauvais indicateur de la prévalence locale d'insécurité alimentaire.

Il fait peu de doute que la seule présence physique des banques alimentaires a contribué à accroître la visibilité du problème de l'insécurité alimentaire des ménages au Canada, suscitant l'intérêt de la population à l'égard de ce problème. Cependant, la prolifération des banques alimentaires dépend de nombreux facteurs, dont l'insécurité alimentaire des ménages qui semble sous-tendre le recours à l'aide alimentaire de bienfaisance à l'échelle locale. La plupart des banques alimentaires ne reçoivent aucun financement du gouvernement ou de Centraide (125). Elles dépendent d'une main d'oeuvre bénévole et de dons d'aliments à des fins de bienfaisance, mais elles doivent pouvoir compter sur une quantité considérable de ces deux « ingrédients » pour survivre. Par ailleurs, le nombre exact de banques alimentaires dans une région donnée dépend en partie de la structure organisationnelle des activités d'aide alimentaire dans la région en question. Dans certaines régions, les services sont centralisés, tandis que dans d'autres, les activités d'aide alimentaire sont assurées par un certain nombre de petits organismes locaux. Le nombre de banques alimentaires dans une région par rapport à une autre est un indice, mais ce facteur n'a

probablement rien à voir avec la prévalence locale ou régionale d'insécurité alimentaire. Compte tenu de la nature particulière des solutions communautaires au problème perçu de l'insécurité alimentaire des ménages, le simple dénombrement de ces programmes est un très mauvais indicateur du phénomène.

PARTIE 4 : RECOMMANDATIONS QUANT AUX ÉTUDES FUTURES

À la lumière de l'analyse précédente des questions conceptuelles et méthodologiques liées à la mesure de l'insécurité alimentaire au Canada, un certain nombre de lacunes ont été relevées sur le plan des connaissances. Voici une brève analyse de certaines lacunes qu'il serait important d'examiner, de l'avis de l'auteur, si l'insécurité alimentaire devait être intégrée dans un système national de suivi et de surveillance nutritionnelle.

1. Détermination des degrés de gravité et des dimensions de l'insécurité alimentaire les plus pertinents à surveiller aux fins des politiques et des programmes au Canada.

Théoriquement, l'insécurité alimentaire ne se résume pas à une simple variable binaire, mais représente plutôt un ensemble multidimensionnel de comportements et de perceptions. Les conséquences potentielles de l'insécurité alimentaire sont également multiples et multidimensionnelles. Lors des activités de surveillance, il est important de déterminer quelles dimensions et quels degrés de gravité de l'insécurité alimentaire sont les plus pertinents dans le contexte canadien. Comme on l'a souligné dans la Partie 3, le *FSCM* a été conçu pour déterminer les aspects particuliers de l'insécurité alimentaire jugés pertinents aux fins des politiques et des programmes aux États-Unis. En l'occurrence, cette échelle permet de déterminer les degrés de gravité associés à la privation alimentaire - condition qui peut être considérée comme la manifestation la plus grave de l'insécurité alimentaire. La surveillance de cette forme extrême de

privation peut être considérée comme un impératif moral parce que, dans un pays aussi opulent que le nôtre ou que les États-Unis, cette misère est inadmissible. Il faudrait cependant reconnaître qu'un tel degré d'insécurité alimentaire est beaucoup moins courant dans notre pays que d'autres manifestations moins graves du phénomène. L'expérience de la privation absolue de nourriture (« passer une journée entière sans manger »), par exemple, est une expérience biologiquement insoutenable. Les personnes touchées peuvent recourir à des programmes d'aide alimentaire de bienfaisance dans ces circonstances extrêmes (quoique la capacité de ceux-ci de remplir cette mission soit certes discutable). Les manifestations moins graves de l'insécurité alimentaire, comme les compromis chroniques relatifs à la qualité de l'apport alimentaire, sont généralement plus courantes et peuvent avoir des effets plus graves que des épisodes périodiques de privation absolue sur la santé et le bien-être à long terme. De la même manière, on pourrait alléguer que les répercussions sociales plus globales de l'insécurité alimentaire chronique liées à l'exclusion et à l'aliénation sociales touchent la santé de la population, peu importe qu'elles soient associées ou non à une privation alimentaire mesurable.

Avant d'intégrer la question de l'insécurité alimentaire dans un système de surveillance nutritionnelle au Canada, il est impératif de fixer les grands objectifs de ces activités de surveillance. Ces objectifs détermineront les mesures nécessaires. Ils serviront également de base à la détermination des autres facteurs sociodémographiques et comportementaux qu'il faut mesurer en même temps que l'insécurité alimentaire afin d'identifier les sous-groupes vulnérables.

2. Études visant à améliorer les mesures directes de l'insécurité alimentaire et leur pertinence en regard des objectifs en matière de surveillance de la nutrition au Canada.

Bien qu'un grand nombre d'études sur la mesure de la sécurité alimentaire aient été faites à ce jour, il faudrait peut-être mener des études additionnelles en vue d'adapter les instruments de mesure existants et d'en élaborer de nouveaux qui répondent aux priorités particulières du Canada en matière de mesure directe du phénomène. Il faudrait notamment effectuer des études pour 1) confirmer l'applicabilité du *FSCM* au Canada et déterminer les mesures catégoriques de l'insécurité alimentaire des ménages obtenues par le biais de cette échelle qui sont les plus pertinentes dans le contexte de la surveillance; et ii) élaborer d'autres mesures directes de l'insécurité alimentaire individuelle ou des ménages en vue de compléter les informations obtenues par le biais du *FSCM*. Pour maximiser l'utilité de ces initiatives, il est impératif que toute nouvelle étude repose sur une connaissance approfondie des études existantes et que toute nouvelle initiative prenne clairement appui sur ces études.

L'insécurité alimentaire n'est pas une condition statique mais plutôt une suite complexe d'événements et d'expériences dans le temps. De plus, à l'intérieur de cette séquence, chaque expérience ou stade d'insécurité alimentaire à l'échelle individuelle ou du ménage peut être perçu comme ayant ses propres dimensions temporelles. Le degré de sensibilité des aspects particuliers de l'insécurité alimentaire détectés par les mesures actuelles, par rapport aux changements dans les ressources du ménage, est une question importante aux fins de la surveillance et de l'utilisation d'instruments de mesure dans le cadre de l'évaluation de programmes ou de politiques. Or, cette question ne semble pas avoir été bien examinée à ce jour. Les mesures existantes ne permettent pas non plus d'estimer la chronicité des divers degrés d'insécurité alimentaire. Pourtant, cet aspect est indispensable à la compréhension des causes et conséquences de ce phénomène et à l'élaboration de programmes et politiques efficaces pour le traiter. Il serait également important, selon les objectifs de la surveillance de l'insécurité alimentaire au Canada, d'effectuer des études en vue d'intégrer des indices temporels aux mesures existantes de l'insécurité alimentaire des ménages.

Il pourrait aussi être important d'envisager l'élaboration d'indicateurs additionnels pour mesurer les dimensions qualitatives et sociales de l'insécurité alimentaire. Comme nous l'avons vu dans la Partie 3, l'ajout de ces indicateurs pourrait améliorer la validité apparente d'une mesure nationale de la sécurité alimentaire. Cependant, dans le contexte de la surveillance, il s'agit essentiellement de déterminer si l'ajout de ces questions influe de quelque manière que ce soit sur l'estimation de la prévalence.

Bien que des progrès considérables aient été réalisés dans le domaine de la mesure de l'insécurité alimentaire des ménages au cours de la dernière décennie, il n'existe encore aucun instrument efficace pour mesurer l'insécurité alimentaire à l'échelle individuelle. Les données disponibles sur la nature distincte de l'expérience individuelle de l'insécurité alimentaire au sein du ménage indiquent que les mesures de l'insécurité alimentaire obtenues pour le ménage ne peuvent tout simplement pas être généralisées à chacun des membres du ménage. Il faudrait effectivement mener des études additionnelles pour examiner l'expérience propre à chacun des membres du ménage, selon les différents degrés d'insécurité alimentaire. Il est important, dans le cadre de ces études, de ne pas se contenter d'examiner les différences dans l'expérience vécue par les femmes et les enfants, mais d'examiner également plus en profondeur les différences selon l'âge et le sexe.

3. Études visant à faciliter la comparaison de mesures nouvelles, plus détaillées, de l'insécurité alimentaire, aux autres indicateurs directs utilisés dans le cadre d'enquêtes antérieures sur la population.

La surveillance de l'insécurité alimentaire au Canada suppose la comparaison des indicateurs au fil du temps. Pour tirer le maximum de cette initiative, il serait utile d'élaborer des méthodes permettant de comparer systématiquement les résultats de l'administration d'échelles nouvelles,

plus détaillées, pour mesurer la sécurité alimentaire, comme le *FSCM*, avec les résultats de mécanismes d'« alerte » antérieurement utilisés pour mesurer la sécurité alimentaire chez des échantillons de la population. Par exemple, trois questions sur la sécurité alimentaire ont été incluses dans le cycle 1 de l'ESCC. Une « étude comparative » dans laquelle ces questions seraient comparées au *FSCM* fournirait un cadre empirique pour l'interprétation des données de l'ESCC et permettrait de comparer les résultats du cycle 1 à ceux de tous les cycles suivants offrant une mesure plus complète. De la même manière, des études empiriques visant à élucider le lien entre les questions de l'ENSP, de l'ELNEJ et certaines enquêtes provinciales sur la nutrition ainsi qu'une échelle plus détaillée de l'insécurité alimentaire aideraient à mieux interpréter ces données. Bien qu'il puisse s'agir d'un défi de taille, il faudrait souligner qu'un grand nombre des questions sur la sécurité alimentaire posées dans le cadre de ces enquêtes sont très similaires, sinon identiques, aux questions du *FSCM*. Par ailleurs, les autorités provinciales seront peut-être prêtes à absorber une partie des coûts de ces études, étant donné que celles-ci leur permettront de tirer davantage profit des données existantes et éventuellement d'examiner les tendances au fil du temps.

4. Études visant à fournir un cadre empirique permettant d'interpréter les indicateurs indirects clés de l'insécurité alimentaire des ménages.

Grâce à l'élaboration du *FSCM*, nous disposons maintenant d'un indicateur direct de l'insécurité alimentaire des ménages, comportant des critères de mesure connus, pouvant être inclus dans les enquêtes à l'échelle de la population. Les enquêtes nationales permanentes comme l'ENSP, l'ESCC et l'Enquête sur les dépenses des ménages pourraient constituer des mécanismes pour la mesure directe de l'insécurité alimentaire au Canada. Cependant, même si l'on exécute ces activités de mesure, il y aura toujours des cas où des indicateurs indirects de l'insécurité

alimentaire devront être obtenus (p. ex. à l'échelle régionale et communautaire où les échantillons des enquêtes nationales pourraient ne pas être d'une taille suffisamment grande pour fournir de bonnes estimations). Par conséquent, il serait important d'effectuer des analyses permettant de fournir un cadre interprétatif pour au moins trois indicateurs indirects majeurs de l'insécurité alimentaire : les mesures de la pauvreté basées sur le revenu, les taux d'assistés sociaux et le recours aux banques alimentaires. L'analyse ciblée des données d'enquête existantes sur la population permettrait éventuellement de constituer une base utile pour l'interprétation de ces indicateurs.

Des analyses additionnelles des données d'enquêtes sur la population qui ont inclus des mesures sociodémographiques détaillées de même que certains indicateurs de l'insécurité alimentaire individuelle ou des ménages (p. ex. l'ENSP et l'ESCC) permettraient d'évaluer le risque d'insécurité alimentaire associé à des sources ou à des niveaux de revenu particuliers. Des modélisations statistiques pourraient également être développées en vue de déterminer la mesure dans laquelle on pourrait améliorer la sensibilité de certains indicateurs indirects en tenant compte d'autres facteurs qui influent sur la disponibilité d'argent pour acheter de la nourriture (p. ex. coûts du logement, composition du ménage, différences régionales concernant le coût de la vie, etc.). Compte tenu de l'intérêt particulier de l'utilisation d'indicateurs indirects à l'échelle locale et régionale, il est important de diffuser publiquement les renseignements découlant de ces analyses secondaires de manière à ce qu'ils puissent guider la pratique locale.

5. Études visant à fournir un fondement empirique sur lequel reposerait l'interprétation des mesures de l'insécurité alimentaire des ménages au Canada.

Bien que des progrès considérables aient été réalisés dans le domaine de la mesure de l'insécurité alimentaire au cours de la dernière décennie, il reste encore beaucoup d'inconnu en ce qui

concerne les conséquences à court et à long terme de l'insécurité alimentaire vécue à l'échelle individuelle et des ménages au Canada. Il faut également mener des études en vue de mieux comprendre les causes de l'insécurité alimentaire dans ce pays et d'élucider les liens entre les problèmes de l'insécurité alimentaire des ménages, les changements dans les conditions économiques et sociales, les politiques sociales et les programmes d'intervention. Diverses études sur les causes et les conséquences de la chronicité et des différents degrés de gravité de l'insécurité alimentaire chez les ménages canadiens faciliteraient considérablement l'interprétation des efforts de surveillance.

RÉSUMÉ

Bien qu'il reste encore beaucoup à apprendre sur la nature et la gravité de l'insécurité alimentaire et les effets à court et à long terme de ce phénomène, le concept d'insécurité alimentaire est maintenant clairement élucidé. Il peut être vu sommairement comme la non-satisfaction des besoins alimentaires de base. Bien qu'un vaste éventail de conditions, de comportements et d'expériences soient associés à ce phénomène, on a défini des degrés de gravité qui semblent être applicables aux divers groupes. Les manifestations les moins graves de l'insécurité alimentaire sont les compromis sur le plan de la qualité des aliments choisis et consommés, et possiblement l'anxiété liée à la crainte de manquer de nourriture. Au fur et à mesure de l'épuisement des réserves alimentaires, l'insécurité alimentaire est caractérisée par des compromis sur le plan quantitatif et la sensation physique de faim qui s'ensuit. La manifestation la plus grave de l'insécurité alimentaire est la privation absolue de nourriture (c.-à-d. que la personne passe des journées entières sans manger). Tout au long de ce continuum de gravité, l'insécurité alimentaire comporte des manifestations psychologiques et sociales définies, dont plusieurs semblent être liées au concept de l'exclusion sociale.

La mesure de l'insécurité alimentaire dans les pays occidentaux riches a fait l'objet d'un grand nombre d'études ces dernières années. Il existe maintenant des preuves solides pouvant guider l'élaboration d'un système de surveillance de l'insécurité alimentaire au Canada. Des progrès majeurs ont été réalisés dans l'élaboration, en particulier, d'indicateurs directs visant à mesurer l'insécurité alimentaire des ménages à l'échelle de la population. Le *Food Security Core Module*, récemment élaboré à des fins de surveillance de l'insécurité alimentaire et de la faim aux États-Unis, permet de mesurer la gravité de l'insécurité alimentaire d'une façon concise et dûment calibrée, applicable aux enquêtes canadiennes sur la population sous réserve de quelques modifications. Des indicateurs indirects de l'insécurité alimentaire sont également disponibles,

mais leur utilité dans le cadre de la surveillance nutritionnelle serait grandement améliorée si l'on effectuait des études additionnelles visant à élaborer un cadre empirique sur lequel reposerait leur interprétation.

La privation majeure qui sous-tend l'expérience d'insécurité alimentaire indique qu'il s'agit d'un enjeu de santé publique et d'un problème social qui, en soi, justifie sa surveillance. Il est également important de surveiller l'insécurité alimentaire en tant que facteur de risque pour d'autres problèmes de santé. Les manifestations de l'insécurité alimentaire grave et chronique présentent une menace pour la santé et le bien-être nutritionnels. De plus, il a été démontré que l'insécurité alimentaire peut avoir des conséquences psychologiques et sociales néfastes pour les personnes directement touchées par ce problème, bien qu'à ce jour, les études dans ce domaine soient plus rares.

La surveillance systématique de l'insécurité alimentaire permettra de déterminer son incidence et sa prévalence et d'établir le profil des personnes et des ménages touchés par ce problème. Elle permettra également de comprendre le lien entre les problèmes d'insécurité alimentaire à l'échelle du ménage et les changements dans les conditions économiques et sociales et les politiques et programmes d'intervention. Ainsi, la surveillance de l'insécurité alimentaire fournirait une base solide pour l'élaboration de politiques et de programmes visant à la traiter.

REMERCIEMENTS

L'auteure est redevable à Michelle Hooper pour ses questions et commentaires pertinents et son appui soutenu durant la préparation du présent document. Elle est également reconnaissante à Gary Bickel, Barbara Davis, Lisa Forster-Coull, Anne-Marie Hamelin, Lynne McIntyre, Kim Raine, et Debra Reid pour leurs commentaires concernant des ébauches antérieures du document. L'auteure assume l'entière responsabilité des renseignements qui y sont présentés et de toute erreur ou omission.

BIBLIOGRAPHIE

1. Alaimo K, Briefel RR, Frongillo EA, et al. Food insufficiency exists in the United States: results from the Third National Health and Nutrition Examination Survey (NHANES III). *Am J Public Health* 1998;88(3):419-426.
2. Craig G, Dowler E. Let Them Eat Cake! Poverty, Hunger and the UK State. In: Riches G (Ed). *First World Hunger*. London: MacMillan Press Ltd, 1997.
3. Lang T. Dividing up the cake: food as social exclusion. In: Walker A, Walker C (Eds). *Britain Divided*. London: CPAG Ltd, 1997.
4. Idem. The complexities of globalization: the UK as a case study of tensions within the food system and the challenge to food policy. *Agriculture and Human Values* 1999;16:169-185.
5. Leather S. *The Making of Modern Malnutrition*. London UK: The Caroline Walker Trust; 1996.
6. Nestle M, Guttmacher S. Hunger in the United States: rationale, methods, and policy implications of state hunger surveys. *J Nutr Educ* 1992;24(1):18S-22S.
7. Poppendieck J. The USA: Hunger in the Land of Plenty. In: Riches G (Ed). *First World Hunger*. London: MacMillan Press Ltd, 1997.
8. Riches G. Hunger in Canada: abandoning the right to food. In: Riches G (Ed). *First World Hunger, Food Security and Welfare Politics*. London: Macmillan Press Ltd, 1997.
9. Idem. Hunger, food security and welfare policies: issues and debates in First World societies. *Proc Nutr Soc* 1997;56:63-74.
10. Uttley S. Hunger in New Zealand: A Question of Rights? In: Riches G (Ed). *First World Hunger*. London: MacMillan Press Ltd, 1997.

11. Wilson J. Australia: Lucky Country/Hungry Silence. In: Riches G (Ed). *First World Hunger*. London: MacMillan Press Ltd, 1997.
12. Canadian Association of Food Banks. HungerCount 1998. Emergency Food Assistance in Canada. Toronto, ON: Canadian Association of Food Banks. 1998.
13. Plan d'action du Canada pour la sécurité alimentaire: Une réponse au Sommet mondial de l'alimentation. Ottawa ON: Agriculture et Agroalimentaire Canada. 1998.
14. Campbell C, Katamay S, Connolly C. The role of nutrition professionals in the hunger debate. *J Can Diet Assoc* 1988;49(4):230-235.
15. The Canadian Dietetic Association. Hunger and food security in Canada: official position of the Canadian Dietetic Association. *J Can Diet Assoc* 1991;52(3):139
16. Davis B, Katamay S, Desjardins E, et al. Nutrition and food security: a role for the Canadian Dietetic Association. *Ibid*:141-145.
17. Comité directeur conjoint. La nutrition pour un virage santé : voies d'action. Ottawa, ON. 1996.
18. Rose D, Oliveira V. Validation of a Self-Reported Measure of Household Food Insufficiency with Nutrient Intake Data. Washington DC: United States Department of Agriculture. 1997.
19. Carlson SJ, Andrews MS, Bickel GW. Measuring food insecurity and hunger in the United States: development of a national benchmark measure and prevalence estimates. *J Nutr* 1999;129:510S-516S.
20. Russell DG, Parnell WR, Wilson NC, et al. NZ Food: NZ People. Key results of the 1997 National Nutrition Survey. Wellington, New Zealand: Ministry of Health. 1999.
21. Radimer KL, Olson CM, Greene JC, et al. Understanding hunger and developing indicators to assess it in women and children. *J Nutr Educ* 1992;24(1):36S-45S.

22. Radimer KL, Olson CM, Campbell CC. Development of indicators to assess hunger J Nutr 1990;120:1544-1548.
23. Campbell CC. Food insecurity: A nutritional outcome or a predictor variable? J Nutr 1991;121:408-415.
24. Kendall A, Olson CM, Frongillo EA. Validation of the Radimer/Cornell measures of hunger and food insecurity. J Nutr 1995;125:2793-2801.
25. Derrickson JP, Fisher AG, Anderson JEL, et al. An assessment of various household food security measures in Hawaii has implications for national food security research and monitoring. J Nutr 2001;131:749-757.
26. Hamilton W, Cook J, Thompson W, et al. Household Food Security in the United States in 1995. Summary Report of the Food Security Measurement Project. Alexandria VA: United States Department of Agriculture. 1997.
27. Idem: Household Food Security in the United States in 1995. Technical Report of the Food Security Measurement Project. Alexandria VA: United States Department of Agriculture. 1997.
28. Dachner N, Tarasuk V. Homeless "squeegee kids": food insecurity and daily survival Soc Sci Med 2002;54(7):1039-49.
29. Wolfe WS, Olson CM, Kendall A, et al. Hunger and food insecurity in the elderly. J Aging Health 1998;10(3):327-350.
30. Hamelin AM, Beaudry M, Habicht JP. La vulnérabilité des ménages à l'insécurité alimentaire. Revue canadienne d'études du développement 1998;19:277-306.
31. Hamelin AM. L'insécurité alimentaire des ménages dans la région de Québec: une exploration. These de doctorat. Université Laval; 1999.
32. Hamelin AM, Habicht JP, Beaudry M. Food insecurity: consequences for the household and broader social implications. J Nutr 1999;129:525S-528S.

33. Hamelin AM, Beaudry M, Habicht J-P. Characterization of household food insecurity in Quebec: food and feelings. *Soc Sci Med* 2002;54(1):119-132.
34. Campbell CC, Desjardins E. A model and research approach for studying the management of limited food resources by low income families. *J Nutr Educ* 1989;21(4):162-171.
35. Bolton-Smith C, Smith WCS, Woodward M, et al. Nutrient intakes of different social-class groups: results from the Scottish Heart Health Study (SHHS). *Br J Nutr* 1991;65:321-335.
36. Davey Smith G, Brunner E. Socio-economic differentials in health: the role of nutrition *Proc Nutr Soc* 1997;56:75-90.
37. Dowler EA, Dobson BM. Nutrition and poverty in Europe: an overview. *Ibid*:51-62.
38. Fitchen JM. Hunger, malnutrition, and poverty in the contemporary United States: some observations on their social and cultural context. *Food and Foodways* 1988;2(3):309-333.
39. Ghadirian P, Shatenstein B. Nutrient patterns, nutritional adequacy, and comparisons with nutrition recommendations among French-Canadian adults in Montreal. *J Am Coll Nutr* 1996;15(3):255-263.
40. Hulshof KFAM, Lowik MRH, Kok FJ, et al. Diet and other life-style factors in high and low socio-economic groups (Dutch Nutrition Surveillance System). *Eur J Clin Nutr* 1991;45:441-450.
41. James WPT, Nelson M, Ralph A, et al. The contribution of nutrition to inequalities in health. *Br Med J* 1997;314:1545-1549.
42. Hupkens CLH, Knibbe RA, Drop MJ. Social class differences in women's fat and fibre consumption: a cross-national study. *Appetite* 1997;28:131-149.

43. Johnson-Down L, O'Loughlin J, Koski KG, et al. High prevalence of obesity in low income and multiethnic schoolchildren: a diet and physical activity assessment. *J Nutr* 1997;127:2310-2315.
44. Lee P. Nutrient intakes in socially disadvantaged groups in Ireland. *Proc Nutr Soc* 1990;49:307-321.
45. Lynch JW, Kaplan GA, Salonen JT. Why do poor people behave poorly? Variation in adult health behaviours and psychosocial characteristics by stages of the socioeconomic lifecourse. *Soc Sci Med* 1997;44(6):809-819.
46. Prattala R, Berg M-A, Puska P. Diminishing or increasing contrasts? Social class variation in Finnish food consumption patterns, 1979-1990. *Eur J Clin Nutr* 1992;46:279-287.
47. Roos E, Lahelma E, Virtanen M, et al. Gender, socioeconomic status and family status as determinants of food behaviour. *Soc Sci Med* 1998;46(12):1519-1529.
48. Roos E, Prattala R, Lahelma E, et al. Modern and healthy? Socioeconomic differences in the quality of diet. *Eur J Clin Nutr* 1996;50:753-760.
49. Ruxton CHS, Kirk TR. Relationship between social class, nutrient intake and dietary patterns in Edinburgh schoolchildren. *International Journal of Food Sciences and Nutrition* 1996;47:341-349.
50. Travers KD, Cogdon A, McDonald W, et al. Availability and cost of heart healthy dietary changes in Nova Scotia. *J Can Diet Assoc* 1997;58:176-183.
51. Dowler E, Calvert C. *Nutrition and Diet in Lone-Parent Families in London*. London: Family Policy Studies Centre. 1995.
52. Tarasuk V, Maclean H. The food problems of low-income single mothers: an ethnographic study. *Can Home Econ J* 1990;40(2):76-82.

53. Dobson B, Beardsworth A, Keil T, et al. Diet, Choice and Poverty. Social, Cultural and Nutritional Aspects of Food Consumption among Low-Income Families. London: Family Policy Studies Centre. 1994.
54. Ahluwalia IB, Dodds JM, Baligh M. Social support and coping behaviors of low-income families experiencing food insufficiency in North Carolina. *Health Education & Behavior* 1998;25(5):599-612.
55. TarasukV, Beaton GH, Geduld J, et al. Assessment of Dietary Adequacy and Food Security of Women in Food Bank Families in Metropolitan Toronto. Toronto ON: 1998.
56. Dowler E, Leather S. 'Spare some change for a bite to eat?' From primary poverty to social exclusion: the role of nutrition and food. In: Bradshaw J, Sainsbury R (Eds). *Experiencing Poverty*. Aldershot: Ashgate, 2000.
57. Badun C, Evers S, Hooper M. Food security and nutritional concerns of parents in an economically disadvantaged community. *J Can Diet Assoc* 1995;56(2):75-80.
58. Cristofar SP, Basiotis PP. Dietary Intakes and Selected Characteristics of Women Ages 19-50 Years and Their Children Ages 1-5 Years by Reported Perception of Food Sufficiency. *J Nutr Educ* 1992;24(2):53-58.
59. Rose D. Economic determinants and dietary consequences of food insecurity in the United States. *J Nutr* 1999;129:517S-520S.
60. Wehler CA, Scott RI, Anderson JJ. The community childhood hunger identification project: a model of domestic hunger-Demonstration project in Seattle, Washington. *J Nutr Educ* 1992;24(1):29S-35S.
61. Nord M, Bickel G. Estimating the prevalence of children's hunger from the Current Population Survey Food Security Supplement.[Unpublished] 1999.
62. Scott RI, Wehler CA, Anderson JJ. Measurement of coping behaviours as an aspect of food security. Food and Consumer Service, U.S. Department of Agriculture;

- National Center for Health Statistics, Centers for Disease Control and Prevention, U.S. Department of Health and Human Services; 1994; Washington DC. 1994; Conference on food security measurement and research.
63. Antoniadou M, Tarasuk V. A survey of food problems experienced by Toronto street youth. *Can J Public Health* 1998;89(6):371-375.
 64. The World Bank. Poverty and hunger. Issues and options for food security in developing countries. Washington, D.C.: 1986.
 65. Sidel VW. Annotation: the public health impact of hunger. *Am J Public Health* 1997;87(12):1921-1922.
 66. Kendall A, Olson CM, Frongillo EA. Relationship of hunger and food insecurity to food availability and consumption. *J Am Diet Assoc* 1996;96:1019-1024.
 67. Rose D, Oliveira V. Nutrient intakes of individuals from food-insufficient households in the United States. *Am J Public Health* 1997;87(12):1956-1961.
 68. Tarasuk VS, Beaton GH. Women's dietary intakes in the context of household food insecurity. *J Nutr* 1999;129:672-679.
 69. Klesges LM, Pahor M, Shorr RI, et al. Financial difficulty in acquiring food among elderly disabled women: results from the Women's Health and Aging Study. *Am J Public Health* 2001;91(1):68-75.
 70. Bull NL. The distribution of energy and nutrient intakes within households. *J Hum Nutr Diet* 1991;4:421-425.
 71. Enns CW. Comparison of nutrient intakes by male vs. female heads of households. *J Am Diet Assoc* 1987;87:1551-1553.
 72. Louk KR, Schafer E, Schafer RB, et al. Comparison of dietary intakes of husbands and wives. *J Nutr Educ* 1999;31:145-152.
 73. Nelson M. The distribution of nutrient intake within families. *Br J Nutr* 1986;55:267-277.

74. Conseil national du bien-être social. La femme et la pauvreté, dix ans plus tard. Ottawa ON: Ministre des Approvisionnement et Services Canada. 1990.
75. Nelson K, Brown ME, Lurie N. Hunger in an adult patient population. *JAMA* 1998;279(15):1211-1214.
76. McIntyre L, Connor SK, Warren J. Child hunger in Canada: results of the 1994 National Longitudinal Survey of Children and Youth. *Can Med Assoc J* 2000;163(8):961-965.
77. McCarthy B, Hagan J. Mean streets: the theoretical significance of situational delinquency among homeless youth. *Am J Sociol* 1992;98(3):597-627.
78. Hobbs K, MacEachern W, McIvor A, et al. Waste of a nation: poor people speak out about charity. *Can Rev Soc Policy* 1993;31:94-104.
79. Tarasuk VS, Beaton GH. Household food insecurity and hunger among families using food banks. *Can J Public Health* 1999;90(2):109-113.
80. O'Grady B, Bright R, Cohen E. Sub-employment and street youths: an analysis of the impact of squeegee cleaning on homeless youths. *Security Journal* 1998;11:315-323.
81. DeVault ML. *Feeding the Family*. Chicago: University of Chicago Press; 1991.
82. Travers KD. The social organization of nutritional inequities. *Soc Sci Med* 1996;43(4):543-353.
83. Kleinman RE, Murphy JM, Little M, et al. Hunger in children in the United States: potential behavioral and emotional correlates. *Pediatrics* 1998;101(1):1-6.
84. Murphy JM, Wehler CA, Pagano ME, et al. Relationship between hunger and psychosocial functioning in low-income American children. *J Am Acad Child Adolesc Psychiatry* 1998;37(2):163-170.
85. Anderson SA. Core indicators of nutritional state for difficult-to-sample populations. *J Nutr* 1990;120(11S):1559-1600.

86. Davis B, Tarasuk V. Hunger in Canada. *Agriculture and Human Values* 1994;11(4):50-57.
87. Riches G. *Food Banks and the Welfare Crisis*. Ottawa, ON: Canadian Council on Social Development; 1986.
88. Tarasuk V, Davis B. Responses to food insecurity in the changing Canadian welfare state. *J Nutr Educ* 1996;28(2):71-75.
89. McIntyre L, Travers K, Dayle JB. Children's feeding programs in Atlantic Canada: reducing or reproducing inequities? *Can J Public Health* 1999;90(3):196-200.
90. Power E, Sheeshka J, Heron AL. Food security: CDA members identify strategies for change. *J Can Diet Assoc* 1996;57:162-167.
91. Idem: Canadian dietitians' understanding of food security. *J Nutr Educ* 1998;30:45-49.
92. Power EM. Combining social justice and sustainability for food security. In: Koc M, MacRae R, Mougeot LJA, Welsh J (Eds). *For Hunger-proof Cities*. Ottawa ON: International Development Research Centre, 1999.
93. Tarasuk V. A critical examination of community-based responses to food insecurity in Canada. *Health Educ Behav* 2001 ;28(4):487-99.
94. Travers KD. "Do you teach them how to budget?": professional discourse in the construction of nutritional inequities. In: Maurer D, Sobal J (Eds). *Eating Agendas*. Hawthorne NY: Aldine DeGruyter, 1995.
95. Dayle JB, McIntyre L, Raine-Travers KD. The dragnet of children's feeding programs in Atlantic Canada. *Soc Sci Med* 2000;51:1783-1793.
96. Hay DI. School-based feeding programs: a good choice for children? Victoria BC: Information Partnership. 2000.
97. Frongillo EA, Rauschenbach BS, Olson CM, et al. Questionnaire-based measures are valid for the identification of rural households with hunger and food insecurity. *J Nutr* 1997;127:699-705.

98. Frongillo EA. Validation of measures of food insecurity and hunger. *J Nutr* 1999;129:506S-509S.
99. Sullivan AF. Hunger in the United States. A Summary of Recent Studies on Hunger and Emergency Food Demand. Waltham MA: Food Security Institute, Brandeis University. 2000.
100. Briefel RR, Woteki CE. Development of food sufficiency questions for third national health and nutrition examination survey. *J Nutr Educ* 1992;24(1):24S-28S.
101. Basiotis P. Validity of the self-reported food sufficiency status item in the U.S. Department of Agriculture's food consumption surveys. 1992; Toronto, Canada. 1992; Annual meeting of the American Council in the Consumer Interest.
102. Bickel G, Andrews M, Klein B. Measuring food security in the United States: a supplement to the CPS. U.S.: United States Department of Agriculture. 1996.
103. Wehler CA, Scott RI, Anderson JJ. Development and testing process of the Community Childhood Hunger Identification Project scaled hunger measure and its application for a general population survey. Food and Consumer Service, U.S. Department of Agriculture; National Center for Health Statistics, Centers for Disease Control and Prevention, U.S. Department of Health and Human Services; 1994 Jan 21; Washington DC. 1994; Conference on Food Security Measurement and Research.
104. Bickel G, Nord M, Price C, et al. *Guide to Measuring Household Food Security*. United States Department of Agriculture, Food and Nutrition Service, Office of Analysis, Nutrition and Evaluation; 2000.
105. Blumberg SJ, Bialostosky K, Hamilton WL, et al. The effectiveness of a short form of the household food security scale. *Am J Public Health* 1999;89(8):1231-1234.

106. Derrickson JP, Fisher AG, Anderson JEL. The Core Food Security Module Scale Measure is valid and reliable when used with Asians and Pacific Islanders. *J Nutr* 2000;130:2666-2674.
107. Streiner DL, Norman GR. *Health Measurement Scales*. 2nd ed. New York NY: Oxford University Press; 1995.
108. Derrickson J, Anderson J. Face validity of the core food security module with Asians and Pacific Islanders. *J Nutr Educ* 2000;32(1):21-30.
109. McIntyre L. A survey of breakfast-skipping and inadequate breakfast-eating among young schoolchildren in Nova Scotia. *Can J Public Health* 1993;84(6):410-414.
110. Donovan U, Clemens R, Kosky S, et al. Thames Valley Region Food Security Survey. London ON: Middlesex-London Health Unit. 1996.
111. Edmonton Food Policy Council. Community Food Needs Assessment. Preliminary Findings. Edmonton AB: Edmonton Food Policy Council. 1991.
112. Smaller World Communications. Report on the Prevalence of Food Insecurity and Hunger in Peterborough. Peterborough ON: Peterborough County-City Health Unit. 1997.
113. Evans P. Food Insecurity in Scarborough. Scarborough ON: Scarborough Hunger Coalition. 1997.
114. Applied Research Branch. Lack of Food Security. A Research Framework for Human Resources Development Canada. Human Resources Development Canada. 1997.
115. Food and Nutrition Service. Household Food Security in the United States 1995-1998 (Advance Report). Washington DC: United States Department of Agriculture. 1999.
116. Andrews M, Nord M, Bickel G, et al. Household food security in the United States, 1999. Washington DC: Economic Research Service, U.S. Department of Agriculture. 2000.

117. McIntyre L, Connor S, Warren J. Aperçu de la faim chez les enfants au Canada. Ottawa: Développement des ressources humaines Canada. 1998.
118. Nord M, Jemison K, Bickel G. Prevalence of food insecurity and hunger, by state, 1996-1998. Washington DC: Economic Research Service, U.S. Department of Agriculture. 1999.
119. Conseil national du bien-être social. Profil de la pauvreté 1997. Ottawa ON: Ministre de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. 1999.
120. Sarlo C. *Poverty in Canada*. 2nd ed. Vancouver BC: The Fraser Institute; 1996.
121. Développement des ressources humaines Canada. La mesure du panier de consommation - Créer une nouvelle mesure de la pauvreté. *Le Bulletin de la recherche appliquée* 1998;4(2):1-4.
122. Conseil national du bien-être social. Revenus de bien-être social, 1997 et 1998. Ottawa ON: Ministre de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. 2000.
123. Jacobs Starkey L, Kuhnlein H, Gray-Donald K. Food bank users: sociodemographic and nutritional characteristics. *Can Med Assoc J* 1998;158(9):1143-1149.
124. Oderkirk J. Food banks. *Canadian Social Trends* 1992;(Spring):6-14.
125. Wilson B, Steinman C. *HungerCount 2000: A Surplus of Hunger*. Toronto ON: Canadian Association of Food Banks. 2000.
126. Davidson, B. March 1989 HungerCount Report. Toronto, ON: Canadian Association of Food Banks. 1989.
127. Jacobs Starkey L, Gray-Donald K, Kuhnlein HV. Nutrient intake of food bank users is related to frequency of food bank use, household size, smoking, education and country of birth. *J Nutr* 1999;129:883-889.
128. Teron AC, Tarasuk VS. Charitable food assistance: what are food bank users receiving? *Can J Public Health* 1999;90(6):382-384.

Annexe A. The U.S. Food Security Core Module Questionnaire

Le document qui suit est le *FSCM* présenté dans l'annexe A du *Guide to Measuring Household Food Security* (104). L'instrument est présenté sous la forme d'un questionnaire en trois étapes comprenant deux questions filtres internes dont l'inclusion est facultative. La méthode de codage des réponses et de classement des répondants ainsi que les procédures utilisées pour traiter les cas de non-réponse sont décrites dans le guide.

Au courant de la prochaine année, on procédera à une évaluation de la version française du questionnaire avec des Canadiens et des Canadiennes de langue française. Ce processus devrait être complété par la fin de l'année 2003.

Questionnaire transition into module--administer to all households:

These next questions are about the food eaten in your household in the last 12 months, since (current month) of last year, and whether you were able to afford the food you need.

General food sufficiency question/screener: Questions 1, 1a, 1b (OPTIONAL: These questions are NOT used in calculating the food-security/hunger scale.)

Question 1 may be used as a screener: (a) in conjunction with income as a *preliminary* screen to reduce respondent burden for *higher income households only*; and/or (b) in conjunction with the 1st-stage internal screen to make that screen "more open"--i.e., provide another route through it.

1. [IF ONE PERSON IN HOUSEHOLD, USE "I" IN PARENTHETICALS, OTHERWISE, USE "WE."]

Which of these statements best describes the food eaten in your household in the last 12 months: --enough of the kinds of food (I/we) want to eat; --enough, but not always the kinds of

food (I/we) want; --sometimes not enough to eat; or, --often not enough to eat?

[1] Enough of the kinds of food we want to eat [SKIP 1a and 1b]

[2] Enough but not always the kinds of food we want [SKIP 1a; ask 1b]

[3] Sometimes not enough to eat [Ask 1a; SKIP 1b]

[4] Often not enough [Ask 1a; SKIP 1b]

[] DK or Refused (SKIP 1a and 1b)

1a. [IF OPTION 3 OR 4 SELECTED, ASK] Here are some reasons why people don't always have enough to eat. For each one, please tell me if that is a reason why YOU don't always have enough to eat. [READ LIST. MARK ALL THAT APPLY.]

YES NO DK

Not enough money for food

Not enough time for shopping or cooking

Too hard to get to the store

On a diet

No working stove available

Not able to cook or eat because of health problems

1b. [IF OPTION 2 SELECTED, ASK] Here are some reasons why people don't always have the quality or variety of food they want. For each one, please tell me if that is a reason why YOU don't always have the kinds of food you want to eat. [READ LIST. MARK ALL THAT APPLY.]

YES NO DK

Not enough money for food

Kinds of food (I/we) want not available

Not enough time for shopping or cooking

Too hard to get to the store

On a special diet

BEGIN FOOD-SECURITY CORE MODULE (i.e., SCALE ITEMS)

Stage 1: Questions 2-6 --ask all households:

[IF SINGLE ADULT IN HOUSEHOLD, USE "I," "MY," AND "YOU" IN PARENTHESES; OTHERWISE, USE "WE," "OUR," AND "YOUR HOUSEHOLD;" IF UNKNOWN OR AMBIGUOUS, USE PLURAL FORMS.]

2. Now I'm going to read you several statements that people have made about their food situation. For these statements, please tell me whether the statement was often true, sometimes true, or never true for (you/your household) in the last 12 months, that is, since last (name of current month).

The first statement is "(I/We) worried whether (my/our) food would run out before (I/we) got money to buy more." Was that often true, sometimes true, or never true for (you/your household) in the last 12 months?

Often true

Sometimes true

Never true

DK or Refused

3. "The food that (I/we) bought just didn't last, and (I/we) didn't have money to get more." Was that often, sometimes, or never true for (you/your household) in the last 12 months?

Often true

Sometimes true

Never true

DK or Refused

4. “(I/we) couldn’t afford to eat balanced meals.” Was that often, sometimes, or never true for (you/your household) in the last 12 months?

Often true

Sometimes true

Never true

DK or Refused

[IF CHILDREN UNDER 18 IN HOUSEHOLD, ASK Q5 - 6;

OTHERWISE SKIP TO 1st-Level Screen.]

5. “(I/we) relied on only a few kinds of low-cost food to feed (my/our) child/the children) because (I was/we were) running out of money to buy food.” Was that often, sometimes, or never true for (you/your household) in the last 12 months?

Often true

Sometimes true

Never true

DK or Refused

6. “(I/We) couldn’t feed (my/our) child/the children) a balanced meal, because (I/we) couldn’t afford that.” Was that often, sometimes, or never true for (you/your household) in the last 12 months?

Often true

Sometimes true

Never true

DK or Refused

1st-level Screen (screener for Stage 2): If AFFIRMATIVE RESPONSE to ANY ONE of Questions 2-6 (i.e., "often true" or "sometimes true") OR response [3] or [4] to Question 1 (if administered), then continue to Stage 2; otherwise, skip to end.

Stage 2: Questions 7-11 --ask households passing the 1st-level Screen: (estimated 40% of hh's < 185% Poverty; 5.5% of hh's > 185% Poverty; 19% of all households).

[IF CHILDREN UNDER 18 IN HOUSEHOLD, ASK Q7; OTHERWISE SKIP TO Q8]

7. "(My/Our child was/The children were) not eating enough because (I/we) just couldn't afford enough food." Was that often, sometimes, or never true for (you/your household) in the last 12 months?

Often true

Sometimes true

Never true

DK or R

8. In the last 12 months, since last (name of current month), did (you/you or other adults in your household) ever cut the size of your meals or skip meals because there wasn't enough money for food?

Yes

No (SKIP 8a)

DK or R (SKIP 8a)

8a. [IF YES ABOVE, ASK] How often did this happen---almost every month, some months but not every month, or in only 1 or 2 months?

- Almost every month
- Some months but not every month
- Only 1 or 2 months
- DK or R

9. In the last 12 months, did you ever eat less than you felt you should because there wasn't enough money to buy food?

- Yes
- No
- DK or R

10. In the last 12 months, were you every hungry but didn't eat because you couldn't afford enough food?

- Yes
- No
- DK or R

11. In the last 12 months, did you lose weight because you didn't have enough money for food?

- Yes
- No
- DK or R

2nd-level Screen (screener for Stage 3): If AFFIRMATIVE RESPONSE to ANY ONE of Questions 7 through 11, then continue to Stage 3; otherwise, skip to end.

Stage 3: Questions 12-16 --ask households passing the 2nd-level Screen: (estimated 7-8%

of hh's < 185% Poverty; 1-1.5% of hh's > 185% Poverty; 3-4% of all hh's).

12. In the last 12 months, did (you/you or other adults in your household) ever not eat for a whole day because there wasn't enough money for food?

Yes

No (SKIP 12a)

DK or R (SKIP 12a)

12a. [IF YES ABOVE, ASK] How often did this happen---almost every month, some months but not every month, or in only 1 or 2 months?

Almost every month

Some months but not every month

Only 1 or 2 months

DK or R

[IF CHILDREN UNDER 18 IN HOUSEHOLD, ASK 13-16; OTHERWISE SKIP TO END.]

13. The next questions are about children living in the household who are under 18 years old. In the

last 12 months, since (current month) of last year, did you ever cut the size of (your child's/any of the children's) meals because there wasn't enough money for food?

Yes

No

DK or R

14. In the last 12 months, did (CHILD'S NAME/any of the children) ever skip meals because there

wasn't enough money for food?

Yes

No (SKIP 14a)

DK or R (SKIP 14a)

14a. [IF YES ABOVE ASK] How often did this happen---almost every month, some months but not every month, or in only 1 or 2 months?

Almost every month

Some months but not every month

Only 1 or 2 months

DK or R

15. In the last 12 months, (was your child/ were the children) ever hungry but you just couldn't afford more food?

Yes

No

DK or R

16. In the last 12 months, did (your child/any of the children) ever not eat for a whole day because there wasn't enough money for food?

Yes

No

DK or R

END OF FOOD-SECURITY/HUNGER CORE MODULE